

CHRONIQUE VIGINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1935-1939

JACQUES DUPONT

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1935-1939

JACQUES DUPONT

AVANT-PROPOS

La synthèse de ces cinq années nous amène à formuler deux constatations:

1) Ces années furent encore fastes pour les Vicinaux namurois.

En effet, nous voyons que les lignes urbaines ont souvent des fréquences de cinq en cinq minutes, ce qui n'empêche pas des voyageurs de récriminer pour n'avoir pas pu prendre place à certaines heures et de réclamer l'adjonction de remorques ou de plus grandes motrices.

Les lignes touristiques, notamment le circuit de la Citadelle, font toujours recette. Des départs pour ce circuit ont souvent lieu toutes les vingt minutes, parfois-même toutes les dix minutes !

Cette affluence s'explique tout d'abord par l'exposition universelle de 1935 qui amena de nombreux touristes étrangers dans le pays. Par après, l'année 1936 vit arriver la loi sur les congés payés et comme la population belge ne pratiquait pas encore le tourisme à l'étranger, de nombreux vacanciers visitèrent notre région. Enfin, les nombreuses industries locales, encore florissantes à l'époque (papeteries, émailleries, fonderies, verreries, produits chimiques, fours à chaux, carrières, etc.) fournissaient aux transports en commun une clientèle abondante d'abonnés à la semaine.

Si 1938 vit apparaître de sérieuses tensions internationales qui finirent par aboutir au début des hostilités franco-allemandes en 1939, le trafic ne diminua pas chez nous. Malgré la mobilisation, la vie continuait presque normalement, car si tout le monde redoutait de voir notre pays entrer dans le conflit, personne ne voulait y croire.

Les restrictions en matière de carburants réduisirent le nombre de véhicules privés en circulation, d'où une fréquentation accrue des transports en commun.

2) Durant ces cinq années, on remarque le souci constant de la S.N.C.V. d'améliorer le confort des voyageurs: Remplacement des trams à vapeur par des autorails - Electrification de la ligne Namur-Onoz - Modernisation du matériel roulant - Traversée du passage à niveau de Jambes - Achat de puissantes motrices métalliques - Fréquence accrue des départs - Services supplémentaires à l'occasion de toutes les manifestations importantes.

Les articles de presse sont souvent élogieux, même si, assez rarement, ils se font l'écho de récriminations de leurs lecteurs.

Nous vous prions d'excuser la mauvaise qualité des illustrations figurant dans ce fascicule. Celles-ci sont des reproductions par photocopie de photos de journaux datant de plus de cinquante ans et qui, à l'époque, n'étaient déjà pas très nettes.

Après avoir longtemps hésité, nous avons néanmoins décidé de les insérer, estimant qu'il était quand-même préférable de présenter de mauvaises photos que pas de photos du tout.

J.D.

VERS L'AVENIR 23/1/1935

LIGNES ELECTRIQUES

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du frère Mutien-Marie, le service 4 barré sera mis en marche entre Namur et Malonne le mercredi 30 courant, de 8 heures 40 à 13 heures.

Départs de Namur Gare de 30 en 30 minutes, soit de 8 heures 40 à 13 heures 10.

VERS L'AVENIR 1/2/1935

CHEMINS DE FER VICINAUX

Un arrêté royal en date du 21/1/1935 approuve les délibérations des conseils communaux de Suarlée, Noville-les-Bois, Jambes, Spy, Profondeville, Saint-Gérard, Wépion, Belgrade, Malonne, Bois de Villers, Franc-Warêt, Hemptinne, Bouge, Marchovelette, et Namur, relatives à l'intervention de ces communes dans la formation du capital complémentaire afférent aux lignes vicinales de Namur et fixe l'intervention de l'Etat dans ce capital à la somme de 4.500.000 francs.

VERS L'AVENIR 25/2/1935

TOMBEE DU TRAM

Dimanche, pendant la matinée, Madame Désirée Simon, née Marie Oger, âgée de 53 ans, originaire d'Andoy, avait pris, à Profondeville-Boreuville, le tram électrique à 8 heures 10, en compagnie de sa fille, pour se rendre à Namur. Place d'Armes, plusieurs personnes descendirent. Pendant que Madame Simon descendait aussi du tram, celui-ci se remit en marche et la femme roula par terre. Le convoi s'arrêta aussitôt et l'on se porta au secours de la victime qui était incapable de se relever.

Le docteur Martin vint donner les premiers soins à la victime qui fut ensuite, à la demande du personnel du tram, reconduite chez elle en taxi.

Mr le docteur Daiche, de Lustin, ayant examiné Madame Simon qui souffre beaucoup, la fit transporter à la clinique Ste Elisabeth, car elle se plaignait beaucoup de douleurs internes et était complètement incapable de se mouvoir. Elle a été soumise à la radiographie.

Ce matin, l'état de la victime était satisfaisant. Il n'y avait aucune fracture.

VERS L'AVENIR 28/2/1935

LIGNES ELECTRIQUES AVIS

A partir du 1er mars prochain, un arrêt facultatif sera établi à hauteur de l'école des Cadets.

L'emplacement de cet arrêt est fixé au centre du garage existant à cet endroit, soit vis-à-vis de la porte d'entrée de l'école des Cadets.

VERS L'AVENIR 11/3/1935

JAMBES LES TRAMS

Par arrêté royal, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est autorisée à établir une jonction aux abords de la gare de Jambes-Nord, entre les lignes vicinales de Namur et la ligne de Jambes-Samson-Andenne-Huy, suivant les indications du plan approuvé par le Ministre des Transports.

BILLET NAMUROIS

Enfin, ce ne sera pas trop tôt, la jonction des lignes vicinales Namur-Jambes et Jambes-Andenne va pouvoir se réaliser en traversant le passage à niveau à la Gare du Nord-Belge à Jambes.

Un arrêté du 1er mars, paru hier au Moniteur, autorise la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux à réaliser cette jonction qui va constituer un gros avantage pour Namur Ville.

Jusqu'à présent, pour se rendre à Lives-Brumagnes, Samson, Loyers, etc., il fallait prendre un tram électrique Namur-Jambes, puis attendre l'autorail de l'autre côté des voies du Nord-Belge.

Très prochainement, les autorails venant d'Andenne suivront le même chemin que les trams électriques Jambes-Namur et traverseront notre ville. Ils pourront tourner place de la Gare à Namur pour repartir vers Andenne. Si l'on sait que les autorails sont ce qu'il y a de mieux, on peut conclure que les relations entre les communes susvisées et Namur seront très améliorées. C'est très bien.

Souhaitons que les cinquante mètres de voies nécessaires à la jonction soient placés rapidement, afin que, dès cet été, les promeneurs et touristes de la Vallée de la Meuse - rive droite - soient mis en relation directe avec Namur.

VERS L'AVENIR 14/3/1935

AUX TRAMS

Des lecteurs nous demandent de soumettre à la direction des trams électriques les observations suivantes qui intéressent tout spécialement les usagers des lignes 2 et 8:

1) Une carte de dix voyages délivrée sur le parcours Namur-Station (tram 8) - rue de l'Hôtel de Ville, à Saint-Servais, ne peut être utilisée sur le trajet Namur-Gare - St-Servais-Eglise ou inversement, le prix perçu étant pourtant le même ainsi que le nombre de sections, d'autant plus que les deux trams empruntent la même voie à partir du passage à niveau de Ste-Croix.

2) Une même carte ne peut servir qu'à une seule personne alors que à Bruxelles et dans d'autres villes, elle peut être utilisée par un nombre indéterminé de voyageurs effectuant le même trajet sur le même tram, bien entendu.

A notre avis, la Société ne subirait de ce fait aucune perte car la dite carte serait d'autant plus vite renouvelée.

3) L'embarquement du tram n° 2 allant de St-Servais-Eglise vers la Gare ne pourrait-il se faire comme précédemment du côté gauche afin de ne pas exposer les voyageurs à des accidents ? La circulation automobile étant très dense à cet endroit, empêche souvent la traversée de la rue et force par conséquent à laisser partir le tram et du fait-même à se rendre chaussée de Waterloo afin d'utiliser le tram n° 8.

VERS L'AVENIR 14/3/1935

TRAM EGHEZEE-ST-DENIS-BOVESSE

A partir de lundi 25 courant, l'horaire du tram 81 sera modifié comme suit les jours ouvrables seulement: Mehaigne: départ à 6 h.15 - Aische-en-Refail: 6 h. 15 - Liernu: 6 h. 26 -St-Germain: 6 h. 28 - Upigny: 6 h. 29 - Dhuy: 6 h. 33 - Meux-Moulin: 6 h. 46 - Au Brutal: 6 h. 49 - St-Denis-Village: 6 h. 51 - St-Denis-Bovesse SNCFB: arrivée à 6 h. 58.

VERS L'AVENIR 18/3/1935

NAMUR

Ce lundi matin, on a commencé le travail de l'enlèvement des voies du tram rue du Pont. Des barrières blanches ont été amenées sur place pour barrer le passage. Aux deux extrémités de la rue, des agents détournent les véhicules vers le pont de France.

VERS L'AVENIR 30-31/3/1935

COLLISION

Un tram de la ligne de Profondeville et une auto conduite par Mr Joseph Zimmerman, de Schaerbeek, sont entrés en collision vendredi après-midi, aux Quatre Coins.

L'auto a été détériorée.

VERS L'AVENIR 13/4/1935

PROFONDEVILLE DERAILLEMENT

Le tram a déraillé samedi vers 15 heures près de l'Hôtel de l'Ermitage par suite de réparations à la voie.

On a pu facilement le remettre en route. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

VERS L'AVENIR 15/4/1935

BELGRADE

Samedi, vers 2 heures 30, un camion à bestiaux roulant sur la chaussée de Waterloo vers Temploux, a accroché au passage une voiture du tram électrique. Il a brisé les glaces et arraché les mains courantes.

VERS L'AVENIR 16/4/1935

JAMBES

Ce mardi matin, vers 8 heures 1/2, un camion automobile de 3 tonnes, conduit par Mr Fernand Licoppe, marchand de légumes à Jodoigne, qui débouchait de la rue de Coppin, pour s'engager dans l'avenue des Acacias, a été tamponné par un tram électrique n° 3. Il n'y a eu que des dégâts aux véhicules: l'avant-gauche de la motrice a été bosselé, le garde-boue avant droit de l'auto a été arraché et un côté du coffre a été défoncé. La Police de Jambes a procédé aux constatations.

VERS L'AVENIR 19/4/1935

L'AUTORAIL NAMUR-CHAMPION

Serait-ce vrai ? On nous dit que la Société des Vicinaux vient d'amener une série de rails au boulevard du Nord, près du pont de Louvain.

On se déciderait enfin à relier Namur à Bomel par la place Léopold et par conséquent à permettre aux trams de Champion-Forville de partir de la Gare. Ce sera parfaitement possible demain, assure-t-on.

Nous ne pensons pas toutefois qu'il soit question de faire venir à la Gare les hideux trams à vapeur, mais bien les autorails Namur-Champion, service qui a été décidé en 1933, service justifié notamment par l'extension qu'a prise cette partie de Bouge-Champion et Vedrin qui longe la chaussée de Louvain.

Rappelons que les autorails doivent suivre la voie ferrée actuelle et faire arrêt comme les trams à vapeur à la Ferme des Pauvres et à Champion Pensionnat.

Ce service sera doublé par un service d'autobus qui partira de Namur-Gare par la chaussée de Louvain, vers Champion et Cognelée. On espère que la Société des Vicinaux organisera ce service pour l'été. Ainsi les populations de ces communes seront bien servies.

A propos de la voie pour autorails au boulevard du Nord, vous voudrions voir procéder de suite à l'élargissement du boulevard en face du Bon Pain Namurois. La clôture en billes de chemin de fer doit être reculée de toute la largeur du talus. L'arrêté royal d'alignement de ce boulevard doit être exécuté de suite si l'on veut éviter de graves accidents. En effet, l'autorail devra décrire deux courbes, l'une à la sortie du pont de Louvain et l'autre autour des bureaux de MM. Latour Frères. C'est dire que cette partie du boulevard sera demain trop étroite et dangereuse.

Nous souhaitons que l'administration des chemins de fer, à qui incombe cette charge, voudra faire le nécessaire. Nous faisons confiance à cet égard à Mr le Directeur Hanon, qui a déjà donné bien des preuves d'attachement à notre ville.

VERS L'AVENIR 19/4/1935

ACCIDENT

Ce matin, vers 8 heures 30, Mr Fernand CLOSSON, domicilié 24, rue d'Hastedon à Namur, passait à vélo route de Belgrade.

Au moment où il voulut dépasser une voiture de déménagement en stationnement dans cette rue, il a été renversé par un tram n° 8.

Monsieur Closson se plaint de douleurs dans une jambe, un bras et une épaule. Son vélo a été complètement abîmé.

VERS L'AVENIR 27/4/1935

TRAMS ELECTRIQUES AVIS

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs que le service n°7, Circuit de la Citadelle sera mis en circulation le dimanche 28 courant.

Départ de Namur-Gare à 9 h. 20, 10 h. 20, 11 h. 20 et toutes les heures 20, de 13 h. 20 à 19 h. 20 inclus.

En cas de mauvais temps, ce service sera supprimé.

La Direction.

VERS L'AVENIR 6/5/1935

Une collision s'est produite entre un tram de la ligne de Jambes et une automobile au Square Léopold. Personne n'a été blessé.

VERS L'AVENIR 11/5/1935

JAMBES PETIT ACCIDENT

Place Communale, à Jambes, un poteau de la S.N.C.F.V. a été renversé.

Une enquête est ouverte. On croit que ce poteau a été renversé par une voiture foraine.

VERS L'AVENIR 18/5/1935

AUX TRAMWAYS

A l'occasion de l'arrivée à Namur du Cirque Williams, le service des trams 5 sera renforcé le lundi 20 courant: Départs de Namur-Gare vers le Faubourg St-Nicolas à 19 h. 40, 19 h. 50, 19 h. 55, 20 h. 20 h. 10, 20 h. 15 et 20 h. 20. A la fin de la représentation des trams spéciaux sont prévus pour Belgrade et Salzinnes.

AUX TRAMWAYS

Depuis le 18/5/1935, une excellente amélioration a été apportée aux Vicinaux. Ce sont des inscriptions indiquant leur direction à l'avant des motrices. On n'y voit plus les panneaux blafards de jadis. La direction empruntée est mise sous glace et le soir les lettres s'illuminent.

VERS L'AVENIR 19/5/1935

LIGNE D'AUTOBUS NAMUR-ANDENNE PAR VEZIN

Par arrêté royal du 14 mai, la S.N.C.V. est autorisée à modifier sur le territoire de la commune de Bouge le tracé du service d'autobus Namur-Andenne par Vezin, conformément aux indications figurant au plan approuvé par M. le Ministre des Transports.

VERS L'AVENIR 27/5/1935

ACTE DE PROBITE

Samedi dernier, l'employé Joseph Gatot, ayant trouvé au bureau des Vicinaux, place de la Gare un portefeuille contenant 2.835 frs, s'empressa de le remettre à son propriétaire. Nous le félicitons pour son acte de probité.

VERS L'AVENIR 29/5/1935

TRANS ELECTRIQUES NAMUR-PROFONDEVILLE

A partir du dimanche 26 courant, les trams quittant Profondeville les dimanches et jours fériés à 17 h.28, 18 h.28, 19 h.28 et 20 h.20 feront, à titre d'essais, arrêt à hauteur de la route de Bois-de-Villers.

VERS L'AVENIR 8/6/1935

TRAMS ELECTRIQUES

A l'occasion de la cavalcade de Jambes, le service des trams n° 8 sera limité au pont de Jambes, côté vers la ville, à partir de 14 heures.

Le service normal sera repris vers 19 heures.

VERS L'AVENIR 29/6/1935

AUX TRAMS

A l'occasion de la manifestation mariale de Jambes, le service des trams 8 sera limité le dimanche 30 juin au garage de la rue du Commerce de 14 h. 30 à 15 h. 15 et de 17 à 18 heures.

VERS L'AVENIR 4/7/1935

AUX TRAMS AVIS

A partir du dimanche 7 courant, l'application du tarif double aux trams circulant après 23 heures sera reportée à 24 heures.

VERS L'AVENIR 9/7/1935

AUX TRAMS

On nous écrit:

"Votre journal disait l'autre jour que le tram Namur-Belgrade quittant Namur de 10 en 10 minutes donnait pleine satisfaction aux usagers. Il y a cependant une lacune au service et si vous voulez bien vous en rendre compte, il suffit d'assister au coin de la rue Godefroid à la ruée qui se produit quotidiennement pour le tram de midi 05. C'est l'heure à laquelle on rentre pour dîner. Chacun est pressé et d'aucuns, tel votre correspondant occasionnel, doivent être revenus à leur travail pour 13 h.30. Et bien, c'est un véritable problème pour trouver place dans le tram de midi 05. Je n'ai pu jusqu'à présent aller plus loin que la plate-forme. Celle-ci peut d'après les écriteaux contenir 18 personnes maximum. J'en compte régulièrement à midi 05 20, 22 et même 23, littéralement encaquées et le même supplice se reproduit tous les jours et alors qu'on veut prendre l'autorail d'Onoz dans lequel il reste souvent de la place et qui, lui aussi fait arrêt à Belgrade, on est expulsé sous prétexte que l'on doit aller au moins jusqu'au chemin de Flawinne. Quand donc le tram n° 8 de midi 05 comportera-t-il une remorque ou au moins une grande voiture du genre des "4". C'est la sécurité des voyageurs qui l'exige et le client, l'usager quotidien surtout, n'ont-ils pas le droit d'être traités selon ce qu'ils paient ? "

TRANS NAMUR-ST-GERARD et LESVES-WARNANT

A l'occasion du pèlerinage de Sainte-Adèle, à Warnant, les trams spéciaux ci-après seront mis en marche le dimanche 14 juillet 1935:
Aller: Namur-Station: 8 h.10 - Bauce: 8 h. 25 - Malonne Port: 8 h.30-
Malpas: 8 h.40 - Insepré: 8 h. 45 - Bois-de-Villers: 8 h. 58 - Lesve-les
Anges: 9 h. 05 - Arbre: 9 h.15 -Besinne: 9 h. 20 -Bioul-Gare: 9 h.40 -
Warnant-Village: 10 h. 15.
Retour: Warnant-Village: 13 h.10 - Bioul: 13 h.35 - Besinne: 13 h.51 - Ar-
bre: 13 h.56 - Lesve (Les Anges): 14 h.04 - Bois-de-Villers: 14 h.11 -
Insepré: 14 h. 21 - Malpas: 14 h.33 - Malonne-Port: 14 h. 50 - Bauce: 14
h.55 - Namur-Station: 15 h. 10.

Le transport des voyageurs sur la section Namur-Malpas sera assuré par les trams électriques réguliers n° 4 qui seront éventuellement renforcés.

VERS L'AVENIR 9/7/1935

CINEY

Lundi, vers 9 heures du matin, un cycliste, Mr Léon Goignet, de Leignon, qui passait à vélo rue du Commerce, s'est jeté contre l'autorail faisant le service Ciney-Andenne. Il tomba sur le pavé.

Le conducteur de l'autorail et le percepteur, MM. Libion et Simon, le transportèrent chez le Dr Morivaux qui constata le bras droit fracturé.

La Gendarmerie a procédé à une enquête.

VERS L'AVENIR 12/7/1935

BOHAN LE VICINAL

Il est question de faire achever le tronçon international du vicinal entre Bohan et Sorendael (France). Le coût de ce travail serait d'environ 10.000 frs. Il serait effectué aux frais de l'administration des chemins de fer Vicinaux belges qui en assurerait ensuite l'exploitation.

Il est à noter que le tronçon en territoire belge est terminé depuis plus d'un mois. Seul, celui en territoire français d'une longueur de 1.800 mètres doit être remis en état. Il suffit pour cela de débroussailler la voie et de remplacer les traverses qui sont en grande partie défectueuses.

Ce travail constituera une source de profit certain pour le vicinal Gedinne-Bohan, car plusieurs industriels français de Hautes-Rivières, Mohan et Thilay feront passer leur charbon belge venant en grande partie du bassin houiller de Liège par ce nouveau tronçon, alors qu'actuellement ceux-ci doivent faire un long détour par Givet et Monthermé.

D'autre part, quantité de touristes belges et français emprunteront cette ligne vicinale.

VERS L'AVENIR 1/8/1935
UNE COLLISION A LA PLANTE

En face du parc de La Plante, mercredi après-midi, une auto qui venait de Namur s'est jetée sur un tram n° 2 qui quitte les Briquetteries à 13 h. 45. L'auto était conduite par Mr Jacobus Schlessler, de Godinne-sur-Meuse. Une femme qui se trouvait dans l'auto a été légèrement blessée au front et fut soignée chez le Dr Goossens. Il y eut des dégâts matériels assez sérieux.

Nous attirons l'attention des autorités compétentes sur le danger que présente ce carrefour. Ne pourrait-on y placer une borne lumineuse ou rétablir le sens unique rue du Parc ?

VERS L'AVENIR 13/8/1935
BIOUL. L'AUTORAIL

Il y a quelques mois, on avait vu circuler un autorail sur notre réseau vicinal et des avis annonçaient la mise en marche prochaine d'un service intensif qui devait relier notre commune au chef-lieu de province.

Ledit autorail tarde bien à venir, semble-t-il. Pourtant, ne serait-ce pas une belle période pour inaugurer un tel service ?

VERS L'AVENIR 13/8/1935
CHAMPION SIGNALISATION

Le croisement de la ligne de vicinal avec la grande route est, à Champion, le théâtre de nombreux accidents. Tout récemment encore, un camion fut renversé à cet endroit à la suite d'une collision avec le vicinal.

Croyez-vous qu'on ait fait mettre un avertissement quelconque ? La signalisation normale de la traversée d'une route par une voie ferrée n'y est même pas placée !!

VERS L'AVENIR 22/8/1935

Sur le pont de France, au Grognon, un tram et une auto conduite par Mr Jean Klensche, industriel à Luxembourg, sont entrés en collision.

L'auto a subi de graves dommages. La motrice du tram a été légèrement détériorée.

VERS L'AVENIR 2/9/1935

UN GRAVE ACCIDENT A LA PLANTE

Dimanche vers midi et demi, Monsieur Jules Delory, frère de Monsieur Delory-Catoul, boulanger, chaussée de Dinant, à La Plante, chez qui il exerce la profession de garçon boulanger, sortait à vélo de la boulangerie en portant sur le dos une corbeille contenant de la marchandise. Il se rendait chez des clients.

Au même moment arrivait de Namur le tram n° 4 quittant Namur-Gare pour Profondeville à 12 heures 10.

Le cycliste crut sans doute avoir tout le temps de passer devant le tram pour gagner la droite de la chaussée en se dirigeant vers Namur, mais il fut heurté par l'avant gauche de la motrice et précipité sur le pavé avec une extrême violence.

Le crâne heurta le sol et s'y fit une horrible blessure.

Des témoins se précipitèrent à son secours et le transportèrent chez son frère, la tête sanglante. Le docteur Vanermolen, de Wépion, arriva bientôt sur les lieux et donna les premiers soins au malheureux qui a été transporté à la clinique Ste-Elisabeth.

Mr Ravet, commissaire adjoint, procéda à la première enquête. Vers 2 heures, le Parquet s'est rendu sur place avec Mr le docteur Lahaut, médecin légiste, et Mr Fisette, expert.

Nous apprenons que la radiographie n'a pas révélé de fracture du crâne. Mr Jules Delory est âgé d'une trentaine d'années et est marié.

On ne sait à quoi il faut attribuer cet accident. Peut-être la roue avant du vélo fut-elle bloquée en s'engageant dans un rail ? Il semble bien que le tram ne toucha que le guidon du vélo.

VERS L'AVENIR 5/9/1935

TRAMS ET T.S.F.

Les trams sont de plus en plus le cauchemar des sans-filistes. Par exemple, nous dit-on, il est inutile de posséder un appareil de T.S.F. au Faubourg St-Nicolas. Mardi, il était impossible d'écouter la radiodiffusion des funérailles de la Reine. Ces désagréments proviennent des craquements engendrés par les trams électriques.

Ajoutons qu'à ce point de vue, le Faubourg St-Nicolas n'est pas ... privilégié. Les trams gâtent partout à Namur les plaisirs de la T.S.F.

Quant prendra-t-on les mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses ?

De même, de nombreux lecteurs réclament régulièrement au sujet des machines à lessiver. Les possesseurs de ces instruments ne pourraient-ils donc au moins les arrêter pendant le temps de midi et vers 7 heures du soir

CIRCUIT DE LA CITADELLE

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du vendredi 6 courant, le dernier départ de Namur Gare pour le Circuit de la Citadelle sera fixé comme suit: En semaine: 18 h. 20, les dimanches: 18 h. 50.

Namur, le 4.9.1935. La Direction.

VERS L'AVENIR 6/9/1935

PETITS INCIDENTS

Jeudi, au moment où un tram n° 2 démarrait d'un arrêt, il se produisit un choc qui fit perdre l'équilibre à un voyageur placé sur la plateforme. Celui-ci heurta du dos une glace qui vola en éclats. Pas de blessé.

Jeudi soir, vers 7 heures, une auto restée en panne au beau milieu de la rue Emile Cuvelier, obstruait la circulation. Les trams notamment étaient bloqués et s'alignaient à la queue-leu-leu.

Pendant que l'automobiliste s'en allait paisiblement à la recherche d'un mécanicien dépanneur, un wattman eut une idée: "Si on s'y mettait?" dit-il. Quelques hommes de bonne volonté - personnel du tram entre autres - unirent leurs efforts et... portèrent l'auto auprès du trottoir. La rue était déblayée et le trafic reprit.

VERS L'AVENIR 20/9/1935

HAN S/LESSE GRAVE ACCIDENT

Mercredi soir, pendant que le tram vicinal accomplissait son voyage entre Wellin et Rochefort, le receveur Abel Léonard, de Wellin, tomba entre deux voitures sans que personne s'aperçut de l'accident. Ce ne fut qu'à Han sur Lesse que le machiniste, n'entendant pas le coup de sifflet du receveur, donna l'alerte. Un automobiliste se mit à sa recherche et le trouva étendu sur le ballast. Il avait un bras écrasé par une roue du tram, la nuque scalpée, une oreille presque arrachée et de nombreuses blessures sur tout le corps.

Le malheureux fut conduit dans une clinique à Eprave, où le docteur Merget de Rochefort lui donna les premiers soins. Le docteur Boever, de Namur, a procédé à l'amputation du bras mutilé. On a espoir de sauver la vie de la victime de ce triste accident.

VERS L'AVENIR 27/9/1935

AVIS

Le bruit court que les automotrices vont être supprimées sur la ligne Onoz-Fleurus. Ce bruit est dénué de tout fondement.

VERS L'AVENIR 28/9/1935

ACCIDENT

Une collision s'est produite entre le Kursaal et le parc de la Plante, entre un camion tiré par deux chevaux appartenant à Mr Dumont, de l'avenue de Belgrade, et un tram Namur-Wépion. Un des chevaux a été renversé et légèrement blessé. L'avant du tram a été endommagé par le timon du camion.

VERS L'AVENIR 4/10/1935

ROCHEFORT AU TRAM

Les nouvelles voitures motrices destinées à remplacer les archaïques convois actuellement utilisés sur la ligne Rochefort - Han sur Lesse - Wellin viennent d'arriver. Elles seront mises en service incessamment. Conçues dans un but de confort et de sécurité, elles paraissent répondre à ce que l'on en attend. Leur rapidité permettra d'intensifier le service. L'horaire portera un trajet en plus dans chaque sens et, aux jours d'affluence en été, l'organisation pourra faire face à toutes les exigences.

Un système d'ouverture et de fermeture des portes automatique et commandé par le receveur assure la complète sécurité des voyageurs.

Le brave Henin, le "père" de l'ancien tram, est rayonnant. Cette fois, au moins, dit-il, on a fait du bon travail.

VERS L'AVENIR 13/10/1935

WEPION RADIO

Un peu partout on instaure la semaine du silence. Les pauvres sans-filistes habitant le long de la chaussée de Dinant ne cherchent que le

silence qui devrait régner dans l'éther pour leur permettre d'user du droit que leur confère le payement de leur taxe sur les appareils récepteurs.

Hélas, un tapageur les empêche de goûter en paix de cette joie. Il n'y a que le soir, vers 21 heures, lorsque le dernier tram est rentré au dépôt qu'ils peuvent jouir de ce plaisir. Sur les soixante minutes qui composent l'heure, on n'exagère pas en disant qu'on a à peine dix minutes de tranquillité. On entend les trams à deux kilomètres de leur passage et à deux kilomètres après.

On oblige les industriels à munir leurs moteurs de condensateurs. Pourquoi pas les trams ? Une pétition circule dans la commune pour protester contre le préjudice causé.

Allons, Monsieur Qui De Droit, ayez compassion de ceux qui se plaignent et croyez qu'il est regrettable de devoir éteindre son appareil pour éviter ces formidables parasites qui menacent de surdité ceux qui risquent une réception en plein bombardement.

VERS L'AVENIR 21/10/1935

TOMBEE DU TRAM

Samedi, vers midi, une femme est tombée du tram n° 3, à l'arrêt du Parc Louise-Marie. Ou bien elle tarda trop pour monter, ou bien le tram se remit en marche trop vite. Toujours est-il que l'accident se produisit au moment où elle voulait monter et que le tram prenait son départ.

Heureusement, la voyageuse qui s'étala de tout son long sur le sol, n'a pas été grièvement blessée.

TROP PEU DE PLACE

Samedi, le tram n° 8, allant vers Belgrade et partant de la place de la Gare à midi, a dû laisser plusieurs voyageurs sur le trottoir. Il était "trop complet". N'y aurait-il pas moyen d'agrandir les trams quand il y a autant de monde à véhiculer ?

VERS L'AVENIR 26/10/1935

COLLISION ENTRE AUTO ET TRAM

Samedi, vers 7 heures du matin, un autocamion conduit par Mr Joseph Indesteege, d'Overpelt, a été coincé entre la bordure du trottoir de la rue Bas de la Place et le tram 5 qui venait en sens inverse. Le garde boue arrière gauche de l'auto a été détruit et la main courante du tram a été arrachée.

VERS L'AVENIR 30/10/1935

AUX TRAMS ELECTRIQUES

La direction des trams électrique vient, à la demande des usagers, de décider qu'une voiture supplémentaire sera ajoutée le samedi au tram n° 1 partant de Namur-Station à 11 h. 40. Cela rendra grand service aux voyageurs toujours trop à l'étroit dans ce tram.

Un cordial merci à Monsieur le Directeur des Vicinaux.

VERS L'AVENIR 9/11/1935

AUX TRAMWAYS

Un de nos abonnés nous écrit:

" Mes obligations m'obligent à utiliser presque journallement telle ou telle ligne de tramways. Pour ces déplacements, je me munis régulièrement d'une carte valable pour dix trajets. C'est une économie et une facilité.

Mercredi soir, en revenant chez moi, je demande une nouvelle carte. Le receveur n'en avait plus. Jeudi matin, au autre receveur n'en avait pas encore. Le vendredi soir, un troisième receveur me dit qu'on n'en vend pas le dimanche ni les jours de fête. Et le samedi, dans la matinée, un dernier receveur me dit qu'il en était dépourvu.

J'ai donc été forcé de prendre quatre tickets ordinaires, d'où perte du prix d'un voyage. Qu'en dites-vous ? "

Nous, rien, mais l'administration des trams dira peut-être quelque chose aux receveurs.

VERS L'AVENIR 30/11/1935

ACCIDENT

Vendredi, vers 6 h. du soir, une auto appartenant à Mr Labenne, de Namur, pilotée par Mr Marcel Franceschini, de Fosses, s'est jetée, on ne sait pour quelle raison, contre un tram n° 2, qui se trouvait immobilisé à l'arrêt des Briquetteries, chaussée de Dinant, à La Plante

Le choc a été très violent. L'avant de l'auto a été fortement détérioré. Le tram n'a subi que d'insignifiantes avaries.

Le conducteur de l'auto a été légèrement blessé au front pour un éclat de vitre.

VERS L'AVENIR 9/12/1935

LES AUTORAILS AU COEUR DE LA FORET DES ARDENNES

De notre correspondant:

" L'apparition des autorails sur la ligne vicinale de Wellin vers Graide, si merveilleusement pittoresque en ces temps d'hiver, a pour conséquence inattendue de susciter la curiosité du gros gibier qui pullule dans ces lieux.

Chaque soir, cerfs et biches, les yeux fixés sur les phares de la motrice, s'immobilisent sur la voie, inconscients du danger.

Vendredi dernier, sur un parcours de quelques kilomètres, on ne compta pas moins de vingt-cinq de ces magnifiques animaux. Il n'est pas rare que le conducteur doive bloquer brusquement ses freins et bousculer une biche obstinément sourde aux avertissements du klaxon".

Les bêtes seraient-elles à leur manière amateurs du progrès ?

VERS L'AVENIR 15/12/1935

TRAMS NAMUR FORVILLE MEEFFE

A partir du dimanche 15 courant, le service des trams sera assuré, en partie, par automotrices.

L'horaire actuel ne subira de ce fait aucune modification et le terminus de Namur reste provisoirement fixé à Heuvy.

NOUVEAUX AUTORAILS.

Ce dimanche, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux met en circulation, sur la ligne de Namur-Champion-Forville-Meeffe, de nouveaux et superbes autorails.

Ce sont des automotrices à huile lourde, dont les Ateliers Métallurgiques de Nivelles ont construit les "chassis" et dont les moteurs et transmissions ont été montés par la firme Brossel. Elles sont à deux directions et peuvent contenir 65 voyageurs. Les sièges, des plus confortables, sont à coussins de molesquine. Chacune de ces automotrices pèse 10.000 kgs. Attelee à une remorque, elle transportera aisément 110 voyageurs.

La Société a acheté cinq autorails de ce nouveau type. Deux seront affectés au service de la ligne Namur-Forville, un à la ligne Eghezée-Saint-Denis et deux à la ligne Andenne-Ciney où déjà circulent des autorails de système plus ancien.

Sur la ligne de Malonne, c'est à partir de février que les nouvelles voitures circuleront.

La mise en service de ces automotrices aura pour heureux résultats le confort plus grand pour les usagers et aussi un trafic beaucoup plus intense. Cette dernière question est à l'étude. Elle sera résolue dans les débuts de l'année prochaine.

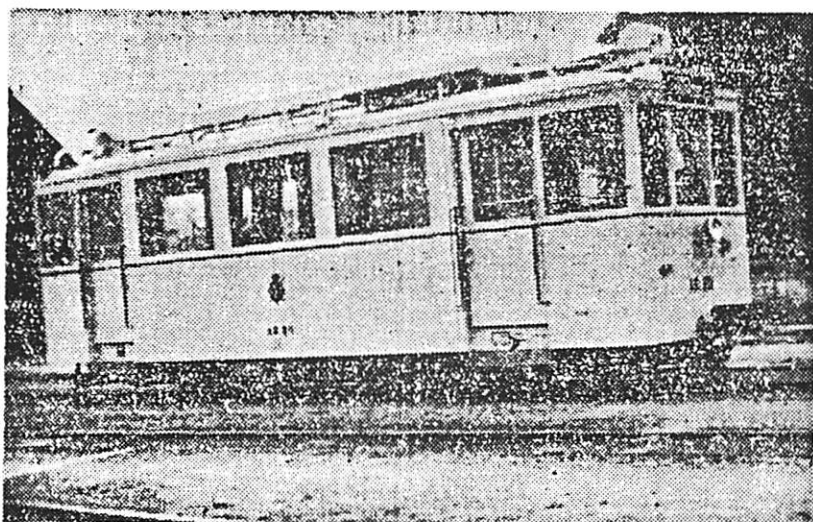
Quand on se reporte en pensée à ce qu'étaient nos trams il y a cinq ans, on ne peut qu'être émerveillé des progrès accomplis et trouver que la Société Nationale des Vicinaux a fait beaucoup pour la commodité du public.

VERS L'AVENIR 17/12/1935

A PROPOS D'UNE MARQUE

On nous écrit que c'est par erreur que nous avons dit que les automotrices de la ligne Namur-Champion-Forville sont équipées de moteurs Brossel à huile lourde. Elles sont équipées du moteur Miesse à huile lourde. Nous nous excusons de cette erreur.

**Nouveaux autorails à la Société Nationale
des Chemins de fer Vicinaux**



Voici une des nouvelles voitures qui est mise en circulation, ce dimanche, sur la ligne de Namur-Champion-Forville-Meeffe.

VERS L'AVENIR 8/1/1936

AUX VICINAUX AVIS.

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion de la Foire Commerciale de Namur, un service spécial sera organisé journalièrement du 9 au 22 courant, entre Namur-Gare et la Plaine St-Nicolas, de 13 à 19 heures.

Les samedis et dimanches, ce service débutera à partir de 9 heures.

Les départs du service spécial sont fixés à Namur-Gare, aux heures, 20, 40 et 0.

Les voyageurs se rendant à la Foire Commerciale et qui utiliseront les trains du service spécial seront admis gratuitement à l'aller, c'est-à-dire dans le sens Namur-Gare - Faubourg-Saint-Nicolas.

Les voitures du service spécial ne feront arrêt à l'aller qu'à Namur-Gare, IV Coins et Place d'Armes.

La Direction.

VERS L'AVENIR 9/1/1936

Foire Commerciale de Namur.

Les organisateurs nous prient d'informer le public qu'il suffit de prendre un des trams portant la mention "Foire Commerciale" pour être conduit directement et gratuitement à l'entrée de la foire. Celle-ci est ouverte tous les jours à 13 heures.

VERS L'AVENIR 12/1/1936

Lignes électriques.

Nous avons annoncé hier la mise en circulation du service spécial organisé à l'occasion de la Foire Commerciale installée plaine St-Nicolas.

La S.N.C.V. croit utile de rappeler que le service spécial prévu avec départs toutes les 20 minutes de Namur-Gare sera intensifié les samedi et dimanche notamment suivant les nécessités du service.

ANDENNE.

Vendredi matin, l'autorail Namur-Huy a déraillé au lieu-dit Rieudotte à Andenne. Le service a été interrompu pendant toute la matinée et a été assuré par des autobus. Les dégâts sont importants.

VERS L'AVENIR 13/1/1936.

Au pilori.

Mettons au pilori le vilain individu - dont on n'a malheureusement pas l'identité - qui voyageant en tramway sur la ligne de Belgrade, a remis au receveur une pièce de 2 francs pour une pièce de 20 francs actuelle. Le receveur s'est laissé prendre et a remis la monnaie de 20 francs. Les deux pièces se ressemblent étonnamment. Celle de deux francs de 1912 est d'un modèle à peine plus petit que la pièce de 20 francs; elle est à tranche, l'autre est lisse. Le receveur en a été pour 16 francs de déficit dans sa sacoche, la pièce de deux francs d'avant-guerre en valant quatre actuellement à la Banque Nationale, à condition qu'on la lui reprenne.

VERS L'AVENIR 15/1/1936

BIOUL

Lundi, à 5 heures du soir, Mr Joseph Dock, piocheur aux Chemins de Fer Vicinaux, habitant Arbre, revenait de son travail à bicyclette. Dans la traversée du hameau de Lagache, il tomba si malencontreusement qu'il se fractura le bras gauche.

VERS L'AVENIR 24/1/1936

TRAMS ELECTRIQUES

A l'occasion du 19ème anniversaire de la mort du Frère Mutien, un service de 30 en 30 minutes sera organisé le jeudi 30 courant entre Namur-Gare et Malonne-Malpas, de 8 heures 10 à Namur jusque 12 heures 40, à Malonne-Malpas.

VERS L'AVENIR 28/1/1936

SAINT-GERARD.

En ce moment, les ouvriers des voies et travaux de la S.N.C.V. sont occupés à effectuer des travaux de revision sur la ligne St-Gérard-Namur. Ces travaux ont été entrepris pour la mise en service d'automotrices. Un service fonctionne temporairement depuis le 19 janvier, mais à partir du 1er février, il y aura sept convois allant de Namur à Saint-Gérard et vice versa et donnant correspondance aux autorails allant vers Warnant.

VERS L'AVENIR 30/1/1936

NAMUR

Un accident s'est produit mercredi à midi moins le quart, rue du Vicinal. Le conducteur d'un triporteur d'une manufacture de cigarettes de Na-

VERS L'AVENIR 27/1/1936

En musardant dans Namur



Les transports gratuits vers la Foire Commerciale ont eu beaucoup de succès.

mur a voulu éviter un camion et a été tamponné par un tram électrique. Le blessé a été coincé entre un mur et le tram. Relevé par des passants, il a été conduit aussitôt chez le docteur Blouard de Saint-Servais qui lui a prodigué des soins. Il s'agit du nommé R. Libois, âgé de 18 ans, demeurant à Vedrin. Le triporteur est sérieusement endommagé.

VERS L'AVENIR 31/1/1936

AVIS

Il est porté à la connaissance de la clientèle qu'à partir du 2 février prochain, l'acceptation et la livraison des expéditions de marchandises par charges incomplètes (colis) en provenance ou à destination des lignes Namur-St-Gérard, Namur-Onoz-Fleurus et Namur-Forville-Meeffe se fera exclusivement par le bureau de Namur-Square Léopold.

Vers L'AVENIR 5/2/1936

NAMUR-FORVILLE

Depuis le 2 février, les automotrices de la ligne Namur-Forville viennent sur la place de la Gare. Elles passent donc sur le pont de Louvain et c'est un sujet d'étonnement pour le public d'y rencontrer les belles voitures mises en circulation par la Sté Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

VERS L'AVENIR 28/2/1936

Des autobus Namur-Dinant

Il paraît que l'administration des Chemins de Fer Vicinaux envisage la question d'établir un service régulier d'autobus entre Namur et Dinant. Ces autobus remplaceraient même les trams Namur-Profondeville. Telle est l'information qui nous parvient. Cette question serait actuellement à l'étude à la suite d'une décision des Ponts et Chaussées de faire d'importants travaux de pavage sur la chaussée Namur-Dinant. Ces travaux entraîneraient pour les Vicinaux des frais très importants et d'après ce qu'on dit, ce moment serait propice à la décision de mettre en circulation des autobus au lieu de trams entre Namur et Profondeville. Cela ferait bien plaisir à toutes les communes riveraines de la Meuse situées entre Profondeville et la cité des Copères. Si ce qu'on nous dit est exact, les administrations communales ont été consultées par celle des Vicinaux.

VERS L'AVENIR 9/3/1936

L'autorail à Heuvy-Bomel

Comme on le sait, les services des Vicinaux avaient promis, à la demande de la Ville, d'organiser, à titre d'essai, le retour des autorails par le circuit Bd de Merckem-Tunnel. Différentes correspondances ont été échangées et diverses demandes effectuées dans ce but par le Collège au cours du mois dernier.

La Société des Chemins de Fer Vicinaux vient de transmettre à l'administration communale l'avis suivant :

"Comme suite à votre lettre du 5 février dernier, 2^e division n°24.754, nous avons l'honneur de vous faire connaître que dans la situation actuelle l'établissement du circuit que vous proposez, pour le service d'autorails Namur-Champion n'est pas possible.

Les autorails doivent en effet emprunter au pont du Tunnel la section à voie unique qui est déjà parcourue par tous les trams électriques desservant les quartiers ouest. De plus, ce service mécontenterait un grand nombre de voyageurs.

Nous croyons savoir que certains projets sont à l'étude qui permettraient d'établir la double voie indispensable pour organiser, avec toute la sécurité voulue, le service que vous demandez.

Dans ces conditions, il apparaît nécessaire d'attendre la réalisation de ces travaux pour organiser à titre d'essai le circuit en question."

Si le travail dont il est question pouvait être fait à bref délai, il y a lieu de faire confiance à la Société Nationale, mais les intéressés insistent vivement pour que les administrateurs communaux veillent à une prompte exécution du projet.

VERS L'AVENIR 14/3/1936

Autorail en difficulté

Vendredi matin, l'autorail Andenne-Ciney s'est trouvé en difficulté par suite d'une avarie de moteur à la Gare de Sorée. Les nombreux voyageurs qui se rendaient au marché à Andenne ont dû faire un bout de chemin à pied en attendant l'arrivée d'une machine de secours.

VERS L'AVENIR 16/3/1936

PROFONDEVILLE

A propos d'autobus

On nous écrit:

" Le conseil communal a pris une décision en faveur du maintien du tram électrique. Nous pensons que cette décision a été prise sans étude préalable et sans avoir ordonné une enquête de commodo et incommodo. En maintenant le tram, il serait question de placer les rails au milieu de la chaus-

sée. Pour ce travail, il faudra arracher le macadam et interrompre la circulation pendant plusieurs mois, d'où préjudice pour les commerçants. Les tramways actuels sont le cauchemar des propriétaires de T.S.F. Impossible d'avoir une audition, tellement le tram provoque des parasites. En établissant le service d'autobus, la route y gagnerait en beauté, en élargissement avec accotement réservé aux piétons. On pourrait avoir de jolies voitures modernes et très confortables pour les voyageurs. Le service serait plus intense et rapide avec prolongement de la ligne jusque Rivière et même au delà, jusque Dinant. Avant de prendre une décision aussi importante, nous répétons qu'il est utile d'ordonner une enquête de commodo et incommodo sur laquelle les riverains de la ligne du tram donneraient leur avis".

VERS L'AVENIR 23/3/1936

A PROPOS D'AUTORAILS

Les lettres suivantes ont été échangées entre la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux et l'administration communale de Namur au sujet de l'itinéraire suivi par les autorails Namur-Forville pour parvenir sur la place de la Gare. Le système actuel nuit beaucoup au quartier de Bomel. L'administration communale avait à ce propos écrit le 5 février à la Société des Chemins de Fer Vicinaux:

"Namur, le 21 mars 1936,

Monsieur le Directeur Général de la S.N.C.V.,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 4 mars courant, n° 152/415, relative au service d'autorails Namur-Forville.

Nous regrettons que vous estimiez devoir attendre l'établissement d'une double voie sur le pont du Tunnel, pour effectuer l'essai du retour de ces autorails à la place de la Station par le pont en question. Les projets de doublement des voies mis à l'étude par votre société ne seront vraisemblablement pas réalisés avant longtemps.

Or, nous vous avons déjà signalé le grave danger résultant pour la circulation en général du retour des autorails par le pont de Louvain. Nous vous avons au surplus confirmé à plusieurs reprises notre désir de voir organiser dans les deux sens ce service de transports en commun, afin de donner satisfaction aux habitants du Boulevard de Merckem et du quartier avoisinant.

Nous vous serions donc très obligés de bien vouloir faire procéder immédiatement à l'essai demandé. Veuillez agréer...Le Collège..."

VERS L'AVENIR 23/3/1936

SUR LE TRAM

Samedi, pendant la matinée, une dame accompagnée d'une fillette est montée sur le tram au Fourneau (Wépion). Elle demanda au receveur de changer un billet de 100 francs, mais elle omit de lui remettre celui-ci, qui ne lui fut pas réclamé par le receveur distrait.

Le receveur ne connaît que de vue la personne en question. Il ne lui est pas possible de la toucher actuellement.

L'intéressée est invitée à remettre la somme qu'elle doit au bureau des Vicinaux, place de la Gare, à Namur.

VERS L'AVENIR 3/4/1936

JAMBES Trams parasites de TSF

On nous écrit:

" Au nom de beaucoup de sans-filistes, je me permets de vous écrire afin que vous veuillez bien insérer dans vos colonnes ces quelques lignes. On nous annonce souvent dans les programmes de T.S.F. une conférence, une causerie, une matinée enfantine, un beau concert, bref bien souvent un programme qui nous intéresse beaucoup. Nous sautons au plus vite sur notre poste. "Crac" nous voilà à Paris et qu'entendons-nous ? Je vous le laisse deviner: le tram et de notre conférence, rien du tout. Nous pestons contre les parasites et nous nous demandons si la société nationale se fiche de nous. Payez, bons sans-filistes, pour recevoir les bons parasites que ces motrices vous donnent gratis et pourtant si faciles à éliminer. Je crois bien que voilà quelque temps la Société avait promis à l'Union Namuroise de Radiophonie de faire le nécessaire pour les supprimer et nous attendons toujours. N'y aurait-il pas à la société nationale des gens capables de la faire ?

Ainsi, le 27 mars après-midi, j'ai passé mon temps à écouter ces parasites et j'ai constaté que les voitures n° 9873, 9724, 9269, 9266 et 9625 nous en donnaient à faire hurler mon chien. J'ai dû me contenter de fermer mon poste et pourtant le programme nous annonçait du beau, et c'est pour cela que nous payons soixante francs.

Je proteste au nom de tous les sans-filistes auprès de la Société Nationale et leur propose, si nous n'obtenons pas satisfaction, de faire la grève des tramways".

VERS L'AVENIR 7/4/1936

Lignes Namur-St-Gérard - Lesves-Warnant.

A l'occasion des funérailles de Madame Vve Marchal, de Bois-de-Villers, les services spéciaux ci-après seront mis en marche:
Saint-Gérard Etat: départ à 8 h. 38, arrivée à Bois-de-Villers à 9 heures 7
Retour: Départ de Bois-de-Villers vers 11 heures 30.
Bioul: Départ à 8 h.50, arrivée à Bois-de-Villers à 9 h.25.
Retour: Départ de Bois-de-Villers vers Bioul vers 11 h. 30

La Direction

VERS L'AVENIR 18/4/1936

Trams Namur-Forville-Meeffe.

A partir du dimanche 19 ct, un arrêt facultatif sera établi à titre d'essai à hauteur de l'église de Bomel et au Fond d'Arquet, vis-à-vis des fours à chaux.

VERS L'AVENIR 20/4/1936

Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.
Groupe Namur-Luxembourg. Lignes électriques Avis.

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion de la présence à Namur du Cirque Strassburger et du match de football prévu au stade des Champs Elysées, les services spéciaux ci-après seront organisés vers la Plaine St-Nicolas:

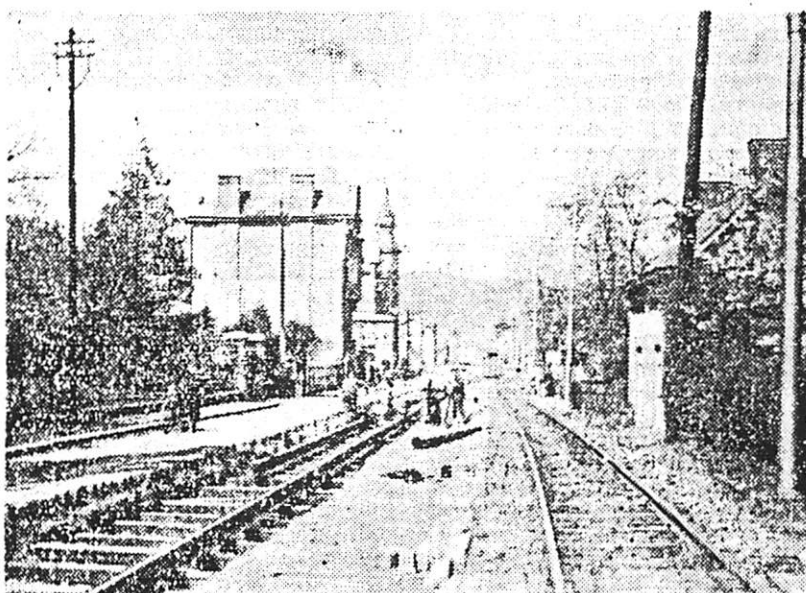
Départs toutes les dix minutes de Namur-Gare de 14 h. 10 à 14 h. 50 et de 19 h. 10 à 19 h. 50.

A la sortie de la séance du soir, un service spécial partira de la Plaine Saint-Nicolas vers Jambes, Salzinnes et Belgrade. Ce dernier sera en correspondance à Namur-Gare avec le départ de 23 h. 10 vers Malonne, qui sera éventuellement retardé.

D'autre part, le départ de 23 h. 10 de Namur vers Fooz, sera en correspondance, place d'Armes, avec un service spécial venant de la Plaine St-Nicolas.

Tarif ordinaire.

Les travaux de la chaussée de Dinant, à Wépion



La voie du tram, qui se trouve sur le côté de la chaussée de Dinant, à Wépion sera transplantée au milieu de la chaussée.

Les travaux de la chaussée de Dinant et tempêtent contre le moment choisi pour éventrer la chaussée.

Les travaux en cours, à Wépion, incommoient pas mal de gens. On dit qu'il n'y a pas d'entente entre l'entrepreneur et l'administration des trams, d'où lenteur dans l'avancement de l'ouvrage.

Les automobilistes, charretiers, etc., rouspètent à qui mieux mieux, car la circulation est purement et simplement supprimée à partir du Fourneau. Les véhicules doivent emprunter la route de Saint-Gérard et des chemins très malaisés, pour joindre, à Fooz, la chaussée.

Les hôteliers sont privés de clientèle

Quand on est sur le tram, ça marche bien. Mais quand il faut en descendre c'est une autre affaire.

Le personnel des trams ne peut pas ouvrir les portières à gauche, pour permettre, quand l'occasion s'en présente de mettre le pied sur un sol convenable. Et l'on doit souvent se jeter dans des précipices, pour abandonner le convoi.

Ainsi, pour améliorer une grande route, suscite-t-on des plaintes, gémissements et grincements de dents...

VERS L'AVENIR 22/4/1936

A l'occasion du passage du Cirque Strassburger à Namur, les services spéciaux ci-après seront organisés les 23, 24 et 25 ct: Départ de Namur Gare vers la Plaine Saint-Nicolas, toutes les dix minutes de 19 h. 10 à 19 h. 50. Après la représentation, départs vers Jambes, Salzinnes et Belgrade. Tarif ordinaire.

VERS L'AVENIR 23/4/1936

COLLISION

Rue Patenier, à Salzinnes, un camion automobile a été coincé entre l'automotrice de Saint-Gérard et la bordure du trottoir. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 7/5/1936

COLLISION

Mercredi matin, vers 10 h. 30, une collision s'est produite entre un autorail de la ligne Namur-St-Gérard et un camion de transport portant la plaque n° 279872. Comme l'autorail se dirigeant vers St-Gérard arrivait au bas de l'avenue de Stassart, près du pont de Sambre, un camion a débouché à vive allure du boulevard Frère-Orban et coupa l'avenue de Stassart juste en face de l'autorail.

Le wattman freina, mais le choc était inévitable. Le camion fut violemment tamponné à l'arrière. Tout se borne heureusement à quelques dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 10/5/1936

ACCIDENT A LA PLANTE.

Pendant la nuit de vendredi à samedi, une automobile inconnue a renversé un réverbère chaussée de Dinant à La Plante, entre la rue des Ecoles et la Caracole. Un poteau de tram a été également touché et avarié. La "boule" en fonte qui surmontait celui-ci a été jetée bas. La Police a ouvert une enquête.

VERS L'AVENIR 13/5/1936

TRANSPORT DIFFICILE

Mardi, vers 4 heures 15, après-midi, un tram "marchandises" composé d'une motrice et de deux wagons plats, arrivait, par le pont de France, sur la Place d'Armes. Les wagons étaient chargés de nombreux rails de très longue dimension.

Au tournant de la place, les rails étant trop longs pour la courbe, le centre de ceux-ci fut projeté hors des wagons. Les grandes pièces de fer restant suspendues seulement par leurs extrémités, le convoi resta bloqué sur place interrompant toute la circulation des tramways.

Mr De Nayer, directeur des trams, fit, non sans difficultés, jeter sur le pavé une partie des rails en déséquilibre. Ceux qui restaient eurent alors plus de "jeu" et purent continuer leur voyage. C'est encombrant des colis pareils dans les rues.

VERS L'AVENIR 30/5/1936

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER VICINAUX.
GROUPE NAMUR - LUXEMBOURG.

Nous portons à la connaissance de Messieurs les voyageurs qu'à l'occasion des fêtes de Pentecôte, les services spéciaux ci-après seront mis en marche les 31 mai et 1er juin 1936:

Ligne de Namur-Wépion-Profondeville: service de 30 en 30 minutes entre Namur et Profondeville, à partir de 14 h. 10 jusque 20 h. 10 Namur.

Ligne du Circuit de la Citadelle et de la route Merveilleuse: Départs toutes les 30 minutes de Namur-Gare aux heures 20 et 50, à partir de 9 heures 20 Namur et jusque 13 h. 50, puis de 20 en 20 minutes aux heures 10, 30 et 50, de 13 h. 50 à 19 h. 50, Namur-Gare, dernier circuit.

Le 1er juin 1936: Ligne n° 8, Belgrade-Namur-Jambes: En raison du cortège qui circulera à Jambes le 1er juin, un service de 5 en 5 minutes sera assuré entre Namur Gare et Jambes, à partir de 14 heures Namur, jusque 22 h. 30 Namur et toutes les dix minutes de Jambes à Belgrade, jusque 23 h. 13 à Jambes, dernier départ.

D'autre part, la circulation de ces trams sera limitée au pont de Jambes, à partir de 14 heures Namur.

Le service sera repris jusque Jambes aussitôt que la circulation le permettra.

La Direction.

VERS L'AVENIR 17/6/1936

AUTOBUS NAMUR-ST-GERARD-FOSSÉS.

Un arrêté royal du 11 juin porte que la S.N.C.V. est autorisée à organiser une extension vers la Citadelle de Namur à son service d'autobus Namur-St-Gérard-Fossés, suivant les indications du plan approuvé par le Ministère des Transports et aux clauses en conditions relatives au service principal.

VERS L'AVENIR 20/6/1936

GREVES A NAMUR

Vendredi soir, le public namurois croyait que les agents du tram étaient en grève, parce que les derniers voyages furent supprimés. Il s'agissait d'une simple mesure de précaution pour éviter quelques désordres éventuels.

Les conducteurs de trams avaient reçu ordre de la direction de ramener tout le matériel au dépôt à une heure déterminée.

Samedi matin, les trams ont circulé comme à l'habitude.

VERS L'AVENIR 24/6/1936

LIGNE VICINALE NAMUR-FORVILLE

On nous écrit:

" Bien que de sérieuses améliorations aient été réalisées pour la modernisation du service de cette ligne vicinale, quelques suggestions nous sont faites par un groupe d'usagers:

Tout d'abord que penser de la modernisation, du confort ou de la morale sur une plate-forme surchargée, où les voyageurs sont littéralement entassés ? Que dire des tarifs ? Ils n'ont pas changé et les voyageurs paient le prix très fort, surtout pour les petits parcours.

Que pense faire la société pour l'étudiant qui, muni d'un abonnement scolaire de première classe au début de l'année et qui s'est vu du coup, du fait de la modernisation, supprimer non seulement le privilège de voyager en première classe, mais la simple faveur de s'asseoir en seconde .

Que penser des horaires ? Le matin, les deux premiers trams (à traction vapeur) effectuent le parcours en une heure, devant journellement stationner à plusieurs endroits par suite d'avance sur l'horaire. Le second tram arrive quelques minutes après le départ des trains quittant Namur, entre 7 h.30 et 7 h.39 pour cinq directions différentes.

L'avance de celui-ci permettrait à bon nombre d'abonnés de gagner une demi-heure en leur évitant un stationnement à Namur.

Un départ à 5 h. 05 ou mieux 5 h. 10 de l'autorail partant à 4 h. 45 pour Gelbressée donnerait non seulement la facilité à nombre d'abonnés cessant le travail à 5 heures d'employer ce service, qui aurait du moins de la sorte une raison d'exister, tout en allégeant considérablement l'autorail de 5 h. 30".

VERS L'AVENIR 26/6/1936

Y AURA-T-IL UNE GREVE AUX TRAMS

Le personnel des trams est en discussion avec la direction générale au sujet des salaires. Ce jeudi, pendant la matinée, une entrevue a eu lieu entre la commission paritaire et la direction générale des Vicinaux. Après-midi, se tient une réunion du comité de la Centrale des Agents des Tramways et Vicinaux. Il y a, assure le secrétaire provincial de l'association des agents, huit chances sur dix pour un accord satisfaisant. Si cet accord n'intervenait pas, il y aurait grève.

VERS L'AVENIR 28/6/1936

S. N. C. V.

Au cours de la séance du 25 juin de la Commission Paritaire des Vicinaux, un accord a pu s'établir au sujet des revendications du personnel entre les délégués de la S.N.C.V. et les représentants des agents. Toute suspension de service a donc pu être évitée.

Nous tenons à faire remarquer l'attitude calme et digne des agents de la S.N.C.V. qui n'ont pas cédé devant les menaces de certains éléments.

La Province 7/7/1936

BRANCHON Auto contre autorail

Dimanche, vers 18 h., Mr Godefroid Ferdinand, grand invalide de guerre, secrétaire communal, suivait en auto en compagnie de sa femme le chemin de grande communication n°16 à Branchon, que traverse le vicinal.

Au moment de franchir le passage à niveau, sa voiture entra en collision avec l'autorail et fit un tête à queue. Elle a été complètement démolie.

Mr Godefroid est sorti indemne de l'accident. Quant à son épouse, elle a été blessée aux membres. Mr le docteur Hanchard, de Taviers, mandé d'urgence, a donné ses soins à la blessée. L'autorail est légèrement endommagé.

La Province 8/7/1936

NAMUR Un tram saute des rails

Hier matin, un tram n°4 de la ligne Malonne-Namur-Profondeville se dirigeait vers Namur où il devait arriver à la gare à 8 heures 10.

Tout à coup, alors qu'elle passait en face du Kursaal de Meuse à l'aiguillage de raccordement de la ligne de la citadelle, la motrice sauta des rails et se plaça en travers de la chaussée.

Le choc fut très rude pour les voyageurs, mais heureusement aucun de ceux-ci ne fut blessé.

La Province 9/7/1936

HANNUT. En plein orage, une voiture contre un autorail

Mardi, vers 17 h., tandis qu'une pluie orageuse battait les pavés, Mr Maxime Strene, voyageur de commerce à Namur se disposait à quitter Hannut au volant de son auto. Comme il arrivait rue du faubourg, un autorail revenait de Thisnes pour rentrer au dépôt près de la gare et franchissait le passage à niveau qui coupe librement la route.

Aveuglé par l'eau qui dégoulinait, Mr Strene n'aperçut point l'obstacle et lança sa voiture contre l'autorail.

Du choc son auto fit un tête à queue formidable. Le voyageur de commerce fut retiré des débris, blessé à la face et souffrant de violentes douleurs au creux de l'estomac.

Un docteur a été appelé d'urgence à lui donner ses soins. La police locale a procédé à une enquête.

La Province 10/7/1936

Les Transports par Vicinaux

Un arrêté ministériel approuve le tarif spécial applicable sous certaines conditions aux transports de cendres de chaux à effectuer sur le chemin de fer vicinal Jambes-Samsom-Andenne-Huy.

Un arrêté ministériel approuve le tarif spécial applicable sous certaines conditions aux transports de sable à effectuer sur la section Namur-Spy-Onoz du chemin de fer vicinal d'Onoz-Namur-St-Gérard-Profondeville et extensions.

Grave accident à Belgrade

Trois enfants blessés

Un accident dont les circonstances sont encore assez mal définies est survenu hier après-midi, après 3 heures, chaussée de Waterloo, à Belgrade, un peu au-dessous du terminus du tram de la ligne N. 8.

Montant la chaussée, une motrice de la ligne Jambes-Belgrade venait de dépasser le dernier arrêt avant le terminus lorsque le wattman, M. Eugène Beguin, de Bouge, aperçut une voiture roulant franchement à gauche et paraissant zigzaguer quelque peu.

Par mesure de prudence, M. Beguin arrêta sa machine, mais déjà la voiture qui roulait à vive allure, faisait un brusque crochet, venait se jeter sur l'avant de la motrice, dans un grand bruit de ferrailles et de glaces brisées.

Le wattman et le receveur, M. Gérard Voordechero, de Namur, se portèrent au secours des occupants de la voiture, le chauffeur et quatre enfants, dont certains paraissaient grièvement blessés.

L'automobiliste, M. Pierre-Joseph Debesselle, âgé de 40 ans, vannier à Houtain-Leval (Hainaut) était indemne. Il est père de 12 enfants et quatre de ceux-ci l'accompagnaient.

Au moment de l'accident, il portait sur ses genoux, la petite Mariette, âgée de 3 ans, à ses côtés se tenait le petit Emile, âgé de 2 ans et dans le fond de la voiture, se tenaient la jumelle du petit garçon, Yvette et un autre sur plus âgé, Rosa, âgée de 11 ans.

Cette dernière était également indemne, mais il n'en était malheureusement pas de même des deux autres.

Yvette était blessée à l'œil gauche, Emile avait une large plaie au front et Mariette qui paraissait la plus sérieusement atteinte, portait à la tête une blessure d'où le sang s'échappait en abon-

dance et qui fit craindre aussitôt une fracture du crâne.

M. le docteur Brassine fut immédiatement alerté et le médecin prodigua aux petites victimes les premiers soins, après quoi, il les fit transporter d'urgence à l'hôpital St-Camille, Namur. Il semble bien se confirmer que l'infortunée petite Mariette est atteinte d'une fracture du crâne.

La première enquête fut menée par le garde-champêtre de Belgrade, M. Lebrun, qui avertit la gendarmerie de Namur, laquelle se porta bientôt sur les lieux afin d'y procéder aux mensurations nécessaires.

La voiture a subi des dégâts assez considérables. Le pneu avant droit a été déjanté, l'avant est défoncé et le pare-brise a volé en éclats; enfin, le pneu arrière gauche a éclaté sous le choc. Il s'agit d'une vieille machine de marque américaine, dont la vétusté en fait déjà un véritable danger public.

Quoiqu'il en soit, on se demande pour quelle raison l'automobiliste roulait ainsi à gauche de la chaussée. Le wattman a déclaré après l'accident qu'il avait remarqué depuis tout un temps que le véhicule se comportait de cette façon étrange, mais qu'il avait continué sa route, l'espace entre la voie et le trottoir était largement suffisant pour passer. Ce n'est qu'au moment de croiser le tram que la voiture commença à zigzaguer pour finalement faire un brusque crochet et se jeter sur la motrice.

Les circonstances de cette dernière manœuvre ne sont pas bien définies. La direction se faussa-t-elle, ce qui ne serait pas étonnant avec un aussi vieil engin, où le chauffeur en perdit-il le contrôle, ce qui serait non plus nullement extraordinaire, le vannier conduisait-il avec un enfant sur ses genoux ?

On ne le sait. Dans le public qui s'était rapidement amassé et qui commentait avec une certaine sévérité les accusations de l'accident, on entendait dire que le chauffeur était ivre.

Mais il serait téméraire de se prononcer sur un sujet aussi lourd de responsabilités et nous ne voulons, pour notre part nullement tenter de le faire.

Vers la fin de l'après-midi, le Parquet de Namur, conduit par M. le juge Philippart s'est rendu en descente sur les lieux afin d'y procéder aux constatations.

Le service des trams n'a pas souffert de l'immobilisation de la motrice, l'accident s'étant produit, ainsi que nous l'avons signalé, à peu de distance du terminus.

Arrestation

Le parquet de Namur s'est rendu sur les lieux de l'accident. III était conduit par M. le juge d'instruction Philippart et composé de MM. Dupont, substitut; Neukelmans, greffier; Flissette, expert et Lahaut, médecin-légiste.

A l'issue de cette descente, Debesselle a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison de Namur.

En effet, M. le docteur Lahaut, lui ayant fait une prise de sang put conclure nettement qu'il était en état d'ivresse au moment où il provoqua l'accident au cours duquel ces trois petits enfants furent blessés.

Poursuivant leur enquête, les magistrats instructeurs se rendirent alors au Café Jaumaux, dit « Chez la Française », à Flavinne, que Debesselle avait indiqué comme étant le dernier établissement qu'il visita et où il prétend n'avoir but qu'un verre de « Belge ». Cette affirmation a été reconnue exacte.



La Province 31/7/1936

Sur la ligne de St-Gérard

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux porte à la connaissance de MM les voyageurs qu'à partir du 1er août prochain, les trams 219, 223, 231 et 235 quittant respectivement Namur gare à 8 h.20, 10 h.20, 14 h. et 16 h.09, n'accepteront plus au départ de Namur que les voyageurs pour Insepré et au delà.

La Province 6/8/1936

Les Chemins de Fer Vicinaux dans la province de Namur

Les lignes vicinales exploitées dans la province de Namur sont au nombre de seize et ont une longueur de 437 kilomètres 42

La Province 11/8/1936

Ligne Namur - Profondeville.

La société des vicinaux porte à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du vendredi 14 courant, l'arrêt de Fooz, passage d'eau de Dave, sera déplacé de 30 mètres dans la direction de Namur.

La Province 13/8/1936

GELBRESSEE ACCIDENT

Un receveur aux vicinaux de la ligne Forville-Namur, Mr J. Tréfois, a été coïncé entre deux wagons. Il a été relevé ayant une épaule démise. Il devra observer un repos complet de plusieurs jours.

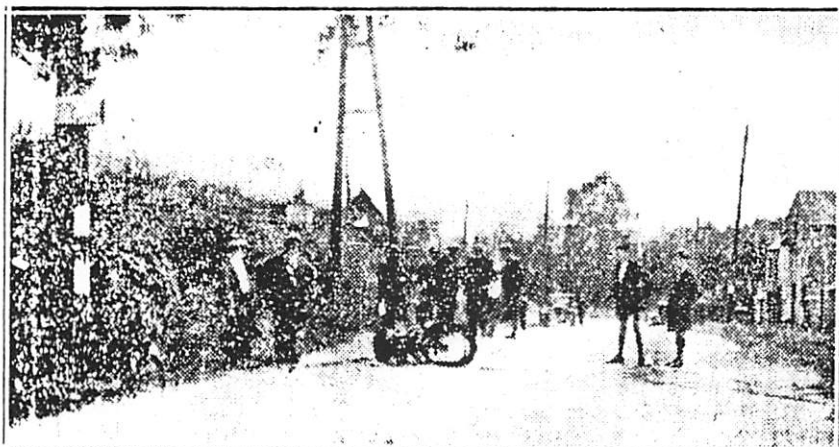
La Province 18/8/1936

SEILLES Vicinal contre auto.

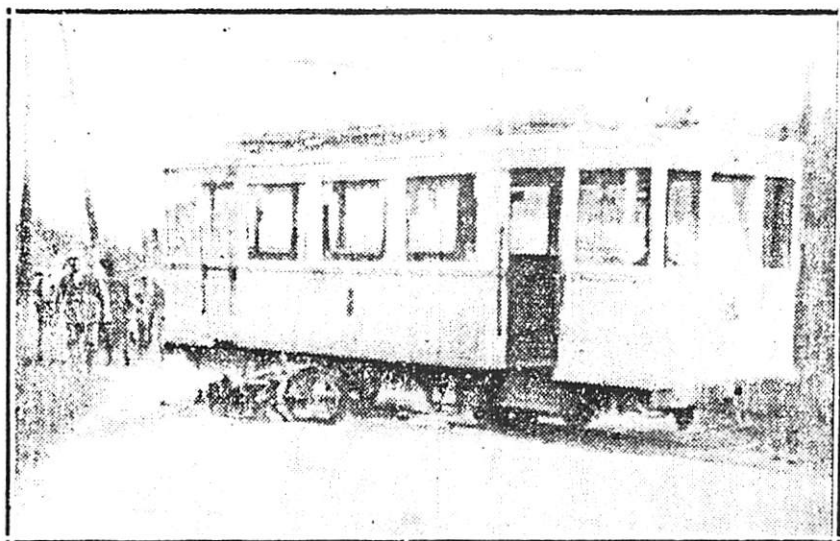
Le vicinal quittait la gare d'Andenne pour se diriger vers Eghezée. Il venait de franchir le passage à niveau et s'engageait dans la montée de Tramaka, lorsqu'à l'endroit où la ligne coupe la chaussée, la locomotive tamponna une auto conduite par M.P., officier de l'armée belge, de Woluwe-Saint-Pierre. La voiture fut partiellement démolie et les occupants furent secoués, mais tout se borna à de sérieux dégâts matériels.

La Gendarmerie de Seilles a procédé aux constatations nécessaires.

Le grave accident de Couvin



Vue des lieux de l'accident.



On remarque sur notre photo, la moto renversée à côté de la « Micheline »

Nous avons relaté le grave accident du roulage survenu mercredi vers 13 h. 15 sur la grand'route de Rocroy, au lieu dit « Pernelle », à Couvin et dont a été victime un motocycliste M. René Mahy, âgé de 28 ans, maréchal-ferrant demeurant à Pesches.

On sait que le malheureux étant en collision avec une « Micheline » et qu'il fut renversé violemment et relevé dans le coma.

M. Mahy n'a toujours pas repris connaissance. Nous avons fait prendre de ses nouvelles jeudi soir et on nous signalait que l'état du malheureux inspirait les plus vives inquiétudes.

Le Parquet de Dinant conduit par M. le juge d'instruction Loslever, accompagné de M. Hicquet, substitut du procureur du Roi et de l'expert M. Crucifix, a fait une descente sur les lieux de l'accident jeudi dans la journée.

La Province 19/8/1936

FLORENNES Le vicinal Dinant-Florennes.

On ne peut dire que l'administration des vicinaux est une administration aux décisions rapides. En effet, il est question depuis deux ans de l'établissement d'un service d'autobus ou d'autorails en remplacement du service à vapeur. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, mais jusqu'ici elles sont restées sans résultat.

Comme de toutes façons il faudra du carburant pour faire fonctionner le nouveau mode de transport, une pompe à essence avec cuve fut amenée le 11 avril dernier et montée le 15 juillet. Depuis lors, on attend toujours.

La Province 2/9/1936

ANDENNE Autorail contre auto.

Une auto conduite par Mr Lucien Basselier, industriel à Binche, venait de la direction de Namur et roulait vers Huy, quand arrivé aux Quatre Coins, le conducteur se trouva en face de l'autorail qui était à l'arrêt.

Mr Basselier bloqua ses freins pour laisser descendre les voyageurs, mais à un certain moment l'autorail fit une marche arrière pour prendre une remorque qui se trouvait rue du Pont et alla tamponner l'auto qui se trouvait derrière lui.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais des dégâts matériels à l'auto. La Police d'Andenne a procédé à l'enquête.

La Province 10/9/1936

Lignes électriques de Namur Avis.

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du jeudi 10 septembre courant, les points d'arrêt désignés ci-dessous seront rendus facultatifs: Plaine Saint-Nicolas - Institut Saint-Camille - Cimetière de Belgrade - Pont du Tunnel.

La Province 10/9/1936

Signalisation des tramways.

La signalisation des trams sera bientôt automatique. Actuellement, avant de s'engager sur un tronçon de ligne à voie unique, le wattman doit descendre de voiture et tourner un commutateur de signal marquant la présence du convoi dans le secteur.

Avec le système automatique, c'est le trolley qui déclenchera un courant. Celui-ci actionnera l'allumage et l'extinction des lampes de signalisation.

Une équipe d'ouvriers procède actuellement à l'installation des premiers appareils rue du Vicinal et avenue de Belgrade.

Cette modernisation des lignes de tramways évitera de fréquents arrêts aux croisements.

La Province 20/9/1936

NAMUR - Collision

Mardi, vers 15 heures, un tram électrique n° 8 venait de Namur et se dirigeait vers la gare de Jambes, tandis qu'en sens inverse arrivait une conduite intérieure pilotée par Mr Van Haute, industriel à Schaerbeek.

Les deux véhicules entrèrent soudain en collision. Heureusement, il n'en est résulté que quelques dégâts matériels: garde boue arrière gauche défoncé et marche pieds tordus. La police a procédé aux constatations.

La Province 13/10/1936

NAMUR - Collision

Hier, vers 3 h., une auto pilotée par M. Melaert de Seilles et débouchant de la rue de l'Ouvrage est entrée en collision avec la voiture motrice d'un tram venant de la rue St-Jacques. Dégâts matériels peu importants.

La Province 17/10/1936

VELAINE-SUR-SAMBRE Grave accident aux Vicinaux.

En gare de Velaine-sur-Sambre, le train de marchandise de la S.N.C.V. manoeuvrait quand brusquement par suite d'un choc violent, le manoeuvre Debouche tomba entre deux wagons.

Relevé grièvement atteint et souffrant horriblement, Mr Debouche fut transféré d'urgence dans une clinique où l'amputation de la jambe fut jugée nécessaire et entreprise immédiatement.

Aux dernières nouvelles, l'état du blessé serait assez satisfaisant.

La jonction du tram Namur-Andenne



Le passage à niveau de Jambes sera sous peu, traversé par les voies du chemin de fer vicinal. D'une part, l'autorail de la ligne d'Andenne pourra prolonger son itinéraire vers Namur et d'autre part les trams électriques pourront desservir le quartier de la Montagne. Le passage à niveau sera modernisé et les commandes seront installées dans une cabine située à l'extrémité du quai de la gare et dont on entreprend actuellement la construction.

Collision entre un tramway et un camion à Namur

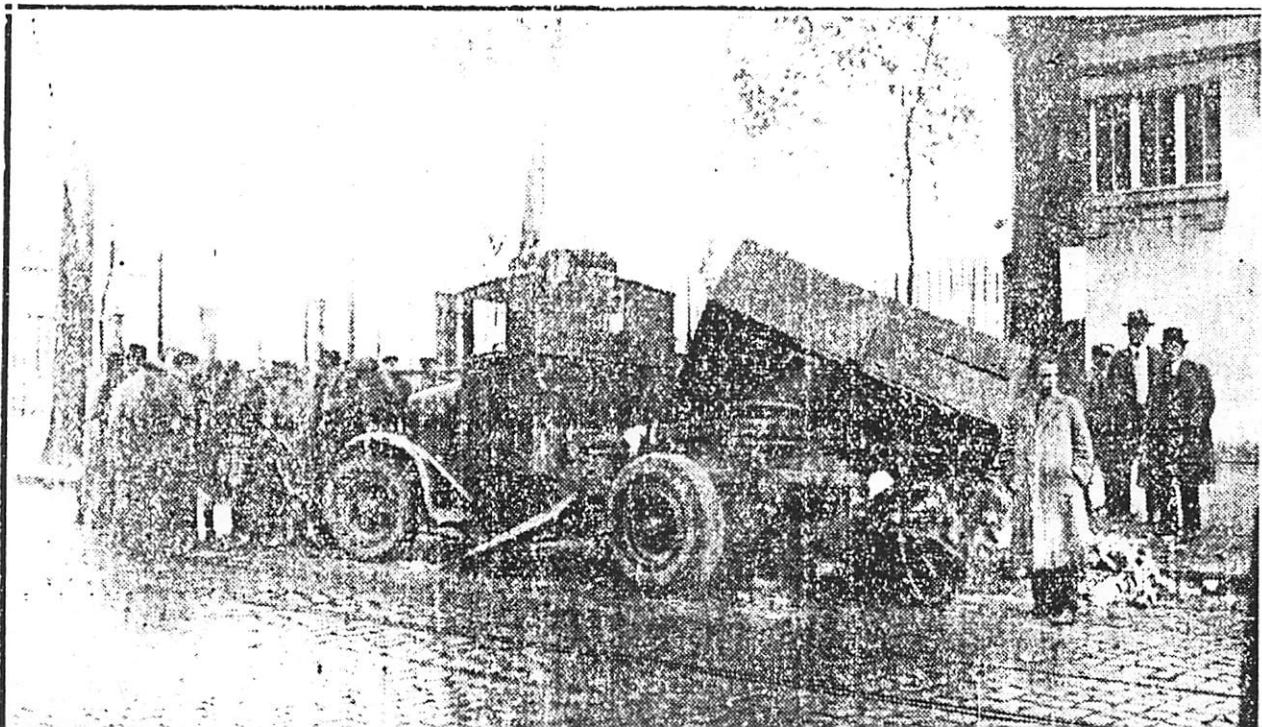
Un accident du roulage s'est produit hier vers onze heures du matin boulevard Ernest Mélot, à Namur.

Un camion automobile de la firme Labour, piloté par M. Poiseroux, de

Floreffe, est entré en collision avec un tramway conduit par M. Maurice Jacques, wattman.

La benne du camion bascula et les immondices se répandirent sur le sol.

Cet accident n'eut d'autre conséquence que d'entraver quelque temps la circulation, mais bénéficie à cette heure à l'occasion de la journée, un gros succès de curiosité.



La Province 1/11/1936

NAMUR - Déraillement

Hier, vers 17 heures, une motrice des tramways a déraillé à l'entrée du Square Léopold. Cette voiture ne transportait aucun voyageur et effectuait des manoeuvres à l'endroit-même où une équipe d'ouvriers réfectionnaient la voie. La voiture fut repoussée dans l'axe des voies à l'aide de leviers.

La Province 11/11/1936

Collision à Namur

Un léger accident de roulage s'est produit hier, vers 5 heures 1/2, au coin de la rue Godefroid et de la place de la Gare. Une auto pilotée par Mme Letellier, bouchère à Jemeppe-sur-Sambre, est entrée en collision avec un tram de la ligne n° 5 qui venait du Faubourg Saint-Nicolas.

Les conséquences de cet accident se limitent à des dégâts matériels.

La Province 17/11/1936

NOVILLE - TAVIERS. Déraillement de l'autorail.

L'autorail qui passe à la gare de Noville-Taviers à 8 heures venait de quitter cet arrêt hier matin lorsque la machine dérailla par suite du mauvais fonctionnement de l'aiguillage. Il n'y a pas eu de blessés et les dégâts matériels sont peu importants.

Au début de l'après-midi, une équipe d'ouvriers est venue dépanner la lourde machine.

La Province 17/11/1936

OHEY Accident.

Ce dimanche, vers midi, Mr A. Tonglet, fermier à Evelette, passait paisiblement sur la grand-route, quand, arrivé à cinquante mètres du café Naffens, la direction de sa voiture se brisa et sa voiture, obliquant à droite, escalada la bordure du vicinal et s'arrêta sur la voie tandis que venait d'Andenne l'autorail.

Heureusement le conducteur de celui-ci avait assez de distance pour immobiliser sa voiture et éviter une collision. Tout finit pour le mieux, n'ayant à dépenser aucun accident de personnes.

La Province 18/11/1936

MALONNE Grave accident de roulage.

Un grave accident de roulage est survenu mardi vers 22 heures sur la chaussée de Charleroi, au lieu-dit "Gueule du Loup". Une auto pilotée par M. Louis Serings, domicilié à Hollogne aux Pierres, se dirigeait vers Namur. Une fine pluie tombait à ce moment et la visibilité était déficiente. Arrivé à hauteur du dépôt des tramways namurois, le conducteur se trouva en présence d'une bifurcation de la ligne et longea la voie qui conduit vers le dépôt.

L'auto qui avait donc quitté la route, faucha trois poteaux, s'engagea dans les aiguillages du dépôt et après un tête à queue se renversa sur le flanc droit. On dégagea Mr Surings des décombres. Très heureusement il n'était que légèrement blessé.

Quant à la voiture, elle est sérieusement endommagée.

La police de Namur s'est rendue sur les lieux et a procédé à une première enquête.

La Province 20/11/1936

EGHEZEE. Déraillement.

Minime dans ses conséquences directes, le déraillement d'un wagon du vicinal a entravé hier matin à Eghezée le trafic des trains et la circulation routière.

Vers la fin de la matinée, un convoi de plusieurs wagoons chargés de betteraves se rendait vers la raperie et traversait le passage à niveau situé à proximité de cette gare. Pour une cause fortuite, un des wagons sauta des rails, immobilisant la rame au milieu-même de la chaussée Namur-Louvain.

Un essieu était brisé et ce ne fut qu'après de longues manoeuvres que la voie put être dégagée. Le départ du train 1458 quittant Eghezée à 12 h. 01 pour Namur fut donné avec vingt minutes de retard.

La Province 30/11/1936.

BOHAN S/ SEMOIS. Le Vicinal.

D'accord avec la compagnie française, les Vicinaux étudient le prolongement de la ligne vicinale de Bohan jusque Sorendal. La ligne de Gedinne-Vresse-Bohan serait donc ainsi reliée à celle de Haute-Rive - Hautes-Rivières.

La Province 7/12/1936

ONHAYE. Le service d'autobus.

Le conseil communal de Onhaye, par quatre voix contre deux, a émis le voeu de voir le service d'autobus fonctionner en remplacement des trams à vapeur Dinant-Florennes. Les habitants de Onhaye espèrent cette fois obtenir satisfaction.

La Province 22/12/1936.

WÉPION Accident mouvementé.

Dimanche matin, vers 11 heures 15, la chaussée de Dinant, à Wépion, a été le théâtre d'un accident de roulage qui heureusement n'a pas causé d'accident de personnes, ce qui en raison des péripéties qui l'ont amené, peut paraître pour le moins extraordinaire.

Mr Ovide Perot, boucher à Alle-sur-Semois, avait arrêté son auto contre la bordure du nouveau trottoir surplombant la Meuse en face du restaurant Père Courtin. Le véhicule dont l'avant était tourné vers Namur, se trouvait donc sur sa droite. Tout à coup arriva de Dinant une voiture portant la plaque 221034 et appartenant à un fermier de Saint-Gérard.

Cette voiture était précédée d'une autre qui voulut soudain dépasser le fermier. Mais celui-ci n'avait pas aperçu un tram électrique qui venait à sa rencontre. Ayant effectué sa manoeuvre de dépassement, il avait repris sa droite. L'auto en stationnement lui barrant le passage, le fermier braqua à gauche. Il ne devait pas être plus heureux de ce côté, le passage lui étant également coupé par l'arrivée d'une quatrième voiture qui elle-mêmes'apprêtait à dépasser le tram. Le fermier, en désespoir de cause, revint alors sur sa droite. Mais pendant les quelques secondes au cours desquelles toutes ces manoeuvres avaient été faites, le tram s'était rapproché, à tel point que l'accident devenait inévitable.

Dans un grand bruit de ferrailles arrachées, de vitres brisées et de freinage brusque du tramway, l'auto du fermier se trouva violemment coincée entre l'auto de M. Perot et la motrice.

Les voyageurs assis dans cette dernière furent fortement secoués, sans conséquences heureusement. L'automobiliste était également indemne.

Quant aux dégâts, ils paraissaient très importants: marche pied avant-gauche et main courante du tram étaient arrachés; le chapeau de la roue gauche avant de l'auto du fermier et le garde-boue arrière étaient arrachés également. C'est l'auto de Mr Perot qui a le moins souffert, seul un des clignoteurs a été brisé.

Les intéressés ont réglé tous les frais de la casse à l'amiable.

La Province 22/12/1936.

MORVILLE. La ligne vicinale

Les habitants des communes riveraines de la ligne vicinale Dinant-Florennes viennent d'apprendre avec satisfaction que la députation permanente lors de sa dernière réunion a émis un avis favorable à l'établissement d'un service d'autobus. Ce service fonctionnerait à partir du 1er février prochain.

Tout en marquant leur satisfaction, les usagers se permettent de suggérer à l'administration des vicinaux la création d'un service supplémentaire dans les deux sens.

La Province 23/12/1936

Andenne Auto contre autorail.

L'endroit où la rue Pré des Dames est coupée par la ligne vicinale Andenne-Ohey-Ciney vient à nouveau d'être le théâtre d'une collision. Les conséquences ne sont fort heureusement que d'ordre matériel. Au moment-même où Monsieur Chevalier, marchand de lait habitant Gives-Ben-Ahin, arrivait en auto au croisement précité, une automotrice surgit se dirigeant vers Ohey.

La collision ne put être évitée. Tandis que l'auto de Mr Chevalier était sérieusement endommagée, l'automotrice déraillait. Celle-ci ne transportait que deux personnes, le conducteur et Mr Gomez, préposé de l'administration des Vicinaux, qui avec la machine accidentée se livrait à des essais.

Par une chance extraordinaire, Mr Chevalier et le personnel de l'autorail sortirent indemnes de la collision. Les oeufs que transportait Mr Chevalier ont été brisés ainsi qu'un réverbère situé sur les lieux de l'accident.

La Province 31/12/1936.

BELGRADE Léger accident.

Une collision s'est produite mardi vers 9 h. 30, avenue de Belgrade, entre un tram et une auto qui a été coincée entre la motrice et le trottoir. Il n'en est résulté que des dégâts matériels.

La Province 6/1/1937

SAINT-GERARD Les voyageurs voudraient un abri.

Voici enfin revenue, avec ses frimas, ses journées pluvieuses et glaciales, la rude saison hivernale. Aussi les voyageurs qui empruntent le tram à St-Gérard Village pour se rendre vers Bossières-Etat ou Namur, se plaignent assurément avec juste raison, car l'embarquement et le débarquement des voyageurs s'effectuent sur un terrain bossé et dont la declivité est assez prolongée et au centre impraticable en temps de pluie. Parfois, les voyageurs sont astreints à fournir un effort surhumain pour prendre place dans le convoi. Le service compétent ne pourrait-il procéder à l'amélioration de ce quai d'embarquement? Quant à l'abri, il se fait bien attendre. L'autorail accusant parfois certains retards, les voyageurs - et ils sont nombreux - doivent battre la semelle et rester exposés à toutes les intempéries.

Pour parer à celà, la S.N.C.V. ne pourrait-elle doter cet arrêt important d'un abri, ne fût-ce que d'un vétuste wagon démodé? Ces doléances paraissent justifiées. Espérons qu'elles seront entendues par le service intéressé qui remédiera à cette situation et en attendant conseillons aux usagers l'emploi d'un bon parapluie et de bottes.

La Province 7/1/1937

SAINT-GERARD

Le conseil communal a tenu sa dernière réunion de l'année 1936. Mr Lambin donne lecture d'une circulaire de la S.N.C.V. tendant à électrifier la ligne vicinale St-Gérard-Namur. Ce projet est examiné et il est décidé que la commune payerait une somme d'environ 4.000 francs par an en supplément, la société des Vicinaux garantissant un convoi dans les deux sens toutes les heures, l'horaire devant être mis en correspondance avec celui de la S.N.C.B., tant à St-Gérard qu'à Namur.

Le bourgmestre effectuera les démarches nécessaires et sollicitera l'accord des communes de Lesves, Bois-de-Villers et Floreffe.

La Province 9/1/1937

NAMUR Accident

Une auto pilotée par Mr le Docteur Hue, d'Auvelais, qui suivait le Square Léopold, s'est dévoyée et est allée buter contre un poteau du tram qui a été brisé net.

Le conducteur de la voiture est légèrement blessé.

Collision

Au cours de la soirée, un camion appartenant à Mr Collignon, qui sortait d'un garage de la rue d'Arquet, a été tamponné par l'autorail.

Le véhicule fut projeté contre la façade de la maison et est sérieusement endommagé.

La Province 12/1/1937

Une auto entre en collision avec un autorail à St-Servais

Un accident de roulage s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, chaussée de Nivelles, à la limite des communes de St-Servais et Belgrade. Une auto pilotée par M. Joseph Piret, de St-Servais se dirigeait vers Namur. En face du cimetière, cette voiture rejoignit un cycliste qui suivait la même direction. Le conducteur fit une manoeuvre d'évitement, renversa néanmoins le cycliste et alla se jeter sur l'avant de l'autorail de la ligne de Spy qui quitte la gare de Namur à 23 h. 09.

Le choc fut extrêmement violent ainsi que le prouvent les dégâts. Il ne reste plus de l'auto que des débris informes et enchevêtrés, recouverts de graines de maïs et de froment provenant de sacs éventrés. Les nombreux témoins de l'accident se portèrent immédiatement au secours des blessés qui furent transportés dans une maison voisine. Le plus grièvement atteint fut le conducteur de l'auto, Mr Joseph Piret, qui a eu un bras et l'omoplate fracturés et deux blessures à la tête. On le transporta à la clinique Ste-Elisabeth à Namur. Quant au cycliste, Mr Rene Michaux, facteur à Temploux, il n'était blessé que superficiellement et fut reconduit à son domicile.

Vers minuit, le Parquet, sous la conduite de Monsieur le Juge d'Instruction Philippart, fit une descente sur les lieux et procéda à l'enquête qui ne se termina qu'à trois heures du matin.

La Province 13/1/1937

L'autobus Namur-Perwez.

Un arrêté royal autorise la S.N.C.V. à exploiter pendant un nouveau terme de dix ans, prenant cours le 8/2/1937, le service public d'autobus interprovincial Namur-Perwez, aux clauses et conditions du cahier des charges arrêté par le Ministre des Transports le 14/11/1936 et à celles de la soumission qu'elle a déposée le 20 dito.

La Province 15/1/1937

WÉPION. Collision.

Une collision s'est produite jeudi à la fin de la matinée, vers 11 heures 40, en face du café de l'Yser, à Wépion. L'auto de Mr le docteur Vandermolén, de Wépion, était stationnée le long de la chaussée à droite, l'avant tourné dans la direction de Dinant.

Un tram électrique n° 4 arrivait de Profondeville et passait à hauteur de la voiture de Mr Vandermolén, quand arriva de Namur une auto occupée par deux personnes de Couvin et portant la plaque n° 274.771. On ne sait ce qui se passa exactement. Toujours est-il que la voiture venant de Namur entra en collision, en voulant dépasser la voiture en stationnement, avec la motrice du tramway.

Le choc fut violent, mais heureusement personne ne fut blessé. Quant aux dégâts matériels, ils sont assez importants tant au tram qu'à l'auto.

La Province 16/1/1937

L'électrification de la ligne Belgrade-Onoz.

Les travaux d'électrification de la ligne vicinale Belgrade-Temploux-Onoz, qui sont en cours depuis fin de l'année 1933, se poursuivent avec une sage lenteur.

Nous pouvons cependant signaler que ceux-ci ont repris un peu plus de vigueur depuis le début de cette année. Si l'on s'en réfère aux déclarations des administrations communales riveraines de la ligne, les travaux auraient dû être terminés pour mars 1936. Les poteaux et leurs supports sont actuellement fixés jusque Spy. En ce moment, les équipes de soudeurs qui doivent rejointoyer les écartements des rails sont arrivés à l'arrêt de Saucin, sur le territoire des Isnes. Eux également subirent plusieurs mois de chômage du fait qu'il a fallu remplacer les rails sur une distance de plusieurs kilomètres.

Comme on le voit, ces travaux consistent dans l'électrification de la ligne jusque Spy, premier tronçon, puis successivement jusqu'Onoz et Fleurus.

Aussitôt le soudage des rails terminés jusque Spy et la cabine de transformation du courant achalandée, les cables seront placés et un service intensifié de voitures électriques sera mis en marche, toutes les heures dans chaque direction et reliant Spy à Namur.

Actuellement, les gros arbres qui bordent la ligne et la chaussée de Nivelles seront abattus pour faciliter la pose du cable électrique. Nous apprenons de source officielle que les travaux de Spy seront terminés pour fin juillet et dès lors nos nouvelles motrices électriques qui, espérons-le, seront d'un modèle très confortable, circuleront. Quant au deuxième tronçon Spy-Onoz Gare, aucun projet n'a encore reçu une approbation

définitive. Des emprises devront être effectuées en vue d'élargir la route, et changer paraît-il l'emplacement de la voie.

Ces travaux vont bientôt débiter et retarderont éventuellement l'électrification vers Onoz.

Enfin, les coquets villages de Suarlée et de Temploux auront de la sorte un embellissement qui sera envié par de nombreuses communes voisines.

La Province 19/1/1937

MEMBRE Le tram de la Semois.

On sait les nombreuses protestations qui s'élevèrent lors de la suppression du tram arrivant à Gedinne vers 20 h. 20. En effet, actuellement, les voyageurs pour Bertrix doivent attendre deux heures au moins pour cette direction.

Une assemblée des bourgmestres de la Vallée de la Semois vient de se tenir à Membre à ce sujet. Le Directeur des Tramways y assistait.

La Province 27/1/1937.

JAMBES Collision.

Hier matin, un taxi venant de Namur a été coincé avenue des Acacias entre une voiture qui se trouvait en stationnement en face de chez Mr le docteur Pigneur et un tram se dirigeant vers le pont de Jambes. Tout s'est limité à quelques dégâts matériels.

La Province 5/2/1937

LA PLANTE Accident.

Monsieur Pairon, instituteur en chef à l'école de la Plante en voulant monter sur un tram à l'arrêt de la rue des écoles, fit une chute qui lui occasionna une fracture du crâne. Mr Pairon a dû recevoir les soins du Dr Groeteclaes. Après quoi, il a été transporté à la clinique Ste Elisabeth.

La Province 9/2/1937

NAMUR Légère collision.

Une collision sans gravité s'est produite dimanche soir au carrefour des rues Pepin et Emile Cuvelier entre deux voitures qui n'ont subi que des

dégâts insignifiants. Toutefois, la circulation des trams a été interrompue pendant un quart d'heure, les voitures obstruant les voies.

La Province 11/2/1937

CINEY Attention au tram.

Mercredi matin, un ouvrier carrier longeait la voie du tram dans la rue du Commerce, portant sur l'épaule ses outils de travail. L'autorail venant de Ohey et arrivant à la gare à 6 heures 45 vint accrocher pelle et pioche et projeta l'homme sur le sol. Celui-ci ne porte heureusement aucune blessure.

La Province 5/3/1937

AUX CHEMINS DE FER VICINAUX.

Le Moniteur publie un arrêté ministériel modifiant les dispositions relatives aux cartes pour plusieurs voyages sur les Chemins de Fer Vicinaux électriques de Namur. Les nouvelles dispositions sont les suivantes.

Les cartes valables pour dix voyages sont supprimées.

Au prix de 15 francs sont délivrées des cartes divisées en 50 cases et valables pendant une durée de trois mois prenant cours le jour de la délivrance.

Lors de chaque voyage, il est annulé un nombre de cases en rapport avec la longueur du parcours à effectuer selon le principe suivant: en seconde classe, on annule autant de cases que le parcours comporte de sections, avec minimum de deux cases annulées - en première classe, autant de cases plus une que le parcours comporte de sections avec un minimum de trois cases annulées.

La carte peut, le cas échéant, être utilisée simultanément par plusieurs personnes effectuant le même parcours ou différents parcours dans la même direction. Dans ce cas, la carte doit rester en possession du voyageur descendant le dernier du train.

Si, après l'indication du voyage projeté, le voyageur décide de prolonger celui-ci, il est tenu de prévenir le receveur avant l'arrivée au point de destination primitif, en vue de l'inscription du parcours supplémentaire. Si la déclaration du prolongement de parcours est faite après l'arrivée au point de destination primitif, le minimum de perception de deux ou trois sections est appliqué.

Les nouvelles dispositions entreront en vigueur à partir du lundi 8 mars prochain.

La descente vertigineuse d'une voiture du tram Namur-Malonne

Après un trajet de deux kilomètres elle déraile et se renverse

C'est par une chance véritablement extraordinaire que l'accident survenu sur la ligne du chemin de fer vicinal Namur-Malonne n'a pas été marqué d'une issue tragique.

Son caractère exceptionnel a provoqué à Namur et dans toute la région de Malonne la plus vive curiosité dès que l'on fut fixé, d'une part sur les circonstances effrayantes dans lesquelles il s'était déroulé et d'autre part sur ses conséquences insignifiantes, qui se limitent à des dégâts matériels peu importants.

Autant la fatalité semble avoir provoqué cet accident, autant une chance providentielle semble avoir protégé les deux personnes qui ont manqué de très près d'être les victimes de la plus effroyable des catastrophes.

Une descente à tombeau ouvert

Le tram qui était arrivé à Malonne-Malpas à 16 h. 39, terminus du trajet devait effectuer une manœuvre afin de reprendre la direction de Namur-Profondeville. La motrice devait abandonner la voiture remorque, s'engager sur une voie de croisement puis venir se replacer dans l'autre sens. Au moment où la remorque est détachée, le frein Pieper doit se caler automatiquement. Cependant le receveur qui était descendu sur le terre-plein s'aperçut tout à coup que la remorque, suivant le plan légèrement incliné, s'était mise à rouler lentement. Il se porta immédiatement sur la plate-forme avant où il tenta, mais vainement, d'actionner le second frein dit frein à main. Se précipitant sur l'autre plate-forme il tourna l'autre manivelle mais sans plus de succès. Voulant tout tenter, il redescendit de la voiture et alla débrancher et rebrancher la manette du frein Pieper, qui se trouve au bas du châssis. Sur ces entrefaites le mouvement imprimé à la voiture s'accélérait et c'est en courant le long du balast que le receveur tentait cette ultime manœuvre. Devant l'insuccès complet de toutes ces tentatives, il comprit que rien ne pourrait plus retenir la voiture qui se trouvait au sommet d'une côte très longue, qu'elle allait dévaler comme un véritable bolide. Il comprit également le danger qu'elle allait occasionner pour la circulation dans la traversée du village de Malonne et le sort effroyable qui serait réservé à une dame âgée qui avait pris place dans cette remorque.

D'un geste héroïque il sauta lui-même sur la voiture, sacrifiant délibé-

rément sa vie. Il se pencha au-dehors et se mit à crier pour alerter les passants ou conducteurs de véhicules et les prévenir qu'ils avaient à se retirer à l'instant. Dès qu'il le pouvait, il se retournait vers la personne qui était à l'intérieur et parvenait à lui adresser quelques paroles pour la rassurer.

La descente s'accroissant et se prolongeant, la vitesse devint bientôt considérable. Les courbes succédaient aux courbes. Tantôt la voiture longeait des maisons, tantôt, elle dominait un profond ravin, ou bien traversait des passages à niveau non gardés. Un seul espoir, bien faible, subsistait encore. En face du pensionnat de Malonne, la voie escalade un mamelon qui aurait pu retenir la voiture. Mais dans un mouvement qui rappelle celui du toboggan, elle le franchit pour poursuivre sa descente vertigineuse. Les passants se retiraient effolés au passage de ce bolide. Un bûcheron qui portait des fagots sur l'épaule, manqua d'être écrasé et eut sa charge projetée à plusieurs mètres. Un cycliste effrayé, se laissa tomber sur le sol, au chemin de la Navinne.

Après un trajet de deux kilomètres, la voiture arrivait à Malonne-Port. Elle traversa la route de Namur à Charleroi, s'engagea dans un aiguillage, déraila, puis se renversa contre les bâtiments de la gare qui bordent la voie. Le courageux receveur s'était cramponné à la manivelle courante où il resta pendu dans le vide, tandis que la pauvre femme, restée blottie sur la banquette, n'avait aucunement souffert du choc. Elle était très heureusement assise du côté où la voiture verra.

Une femme qui se trouvait près de la porte de la salle d'attente, tomba d'effroi à la renverse.

Détail très curieux, aucune glace de la voiture n'est brisée. Les dégâts sont d'ailleurs insignifiants et consistent en un essieu brisé et en deux marche-pied pliés.

L'enquête

Immédiatement après l'accident, le Parquet de Namur, qui revenait de Fosses où il a été indigné au sujet de l'incendie que nous avons relaté s'est arrêté sur les lieux. Il était composé de MM. Sténuit, juge d'instruction; Dupont, premier substitut du Procureur du Roi, et Gallien, greffier. La gendarmerie de Floreffe avait été alertée, se trouvait également sur les lieux et assurait le service d'ordre.

M. l'expert Fissette fut mandé et procéda aux constatations techniques.

L'accident est dû au fait que l'écran qui relie les deux barres qui commandent respectivement les patins des roues avant et arrière était dévissé. Les manettes des ferins à main et du frein Pieper étaient donc sans action.

Le balast entre le point de déraillement et l'endroit où la voiture s'est renversée à demi contre les bâtiments du dépôt de Malonne-Port a été labouré par les roues de la voiture qui est lourde de sept tonnes, ce qui aura considérablement freiné la vitesse.

Quelques mètres après, la voiture aurait buté contre un poteau des fils électriques, qui se serait vraisemblablement brisé, et les prés conséquences auraient pu être alors redoutées.

M. Kennes, ingénieur, et M. Derbès, chef de service ont procédé à l'enquête administrative assistés de M. Van Hulst, chef de dépôt.

Dès que toutes les constatations eurent été faites et qu'un plan des lieux eut été relevé, une équipe d'ouvriers redressèrent la voiture et la dirigèrent vers les ateliers de Malonne.

A aucun moment le service ne fut interrompu, car la ligne est à cet endroit à double voie et l'une d'elles restait complètement libre.

Mme Delgrange, domiciliée rue du Beau Vallon à Saint-Servais, qui avait du subir l'effrayante randonnée, put après avoir été quelque peu reconfortée regagner son domicile.

Le waltman et le receveur de la voiture MM. Auguste Halloy et Léon Halloy de Profondeville furent également interrogés et confirmèrent en tous points la version que nous donnons ci-dessus.

Une conduite héroïque

Nous avons pu joindre hier matin le receveur M. Joseph Beghlin, (portant le n. 87), marié, père de deux petits enfants, domicilié à Belgrade, qui avait déjà repris normalement son service. Aux félicitations que nous lui adressons pour sa conduite héroïque, il nous répond simplement: «Qu'aurais-je fait? J'avais l'impression que j'allais à une mort certaine. Cette impression s'accroissait encore lorsque j'eus dépassé le pensionnat de Malonne. A aucun moment je n'ai perdu mon sang-froid. Cela a d'ailleurs été confirmé par tous les témoins et M. Beghlin est considéré par ses chefs de service comme un agent très calme et auquel aucun reproche n'a jamais du être adressé depuis ses quinze années, depuis lesquelles il est attaché à la société des vicinaux. Sa belle conduite mérite tous les éloges et est un honneur pour ses collègues.



Au dessus le terminus de Malpas, d'où la voiture a démarré pendant les manœuvres de la motrice. — En médaillon, M. Joseph Beghain, le receveur dont nous relatons ci-contre l'héroïque conduite. — En dessous la remorque après sa descente vertigineuse.

La Province 7/3/1937

FORVILLE Accident de tram.

Samedi, dans la matinée, un attelage appartenant à Mr Antoine Leroy, d'Eghezée, transportait des arbres et se dirigeait vers le chantier de Mr Louis Rousseau. Le terrain était boueux et le chariot s'enlisa, l'extrémité des arbres barrant la voie ferrée. Mr Rousseau fit des signes au conducteur de l'autorail qui débouchait à ce moment et qui était piloté par Mr Paul Carpiaux, de Hambraine.

Le convoi ne put s'arrêter à temps et glissa sur les voies humides sur une distance de plus de 70 mètres.

Le choc fut très violent, le longeron du chariot blessant grièvement Mr Rousseau à la jambe.

La gendarmerie de Noville-les-Bois a procédé aux constatations d'usage.

La Province 17/3/1937

NAMUR Avis aux usagers du tram

A la suite de certains bruits qui nous sont parvenus depuis la mise en vente des cartes de 50 sections, nous croyons utile de donner ci-dessous à l'intention de nos voyageurs le liste des points de sections du service électrique:

Ligne n° 8 Jambes-Belgrade: Jambes-Nord Belge - Place Kekeljan - Namur-Gare
Place d'Hastedon - Belgrade Viaduc - Belgrade Plaine.

Ligne n° 2 Saint-Servais-Briquetteries: Saint-Servais Terminus - Place
d'Hastedon - Namur Gare - Place Kekeljan - Parc de la Plante -
Briquetteries.

Lignes 3, 5 barré et 5: Sens Hayettes-Faubourg St-Nicolas: Hayettes -
Salzennes Eglise - Namur Gare - Place Arthur Borlée; dans le sens Faubourg
St-Nicolas-Namur Gare: Fg St-Nicolas terminus - rue du Quai - Rue Pepin
(coin rue E.Cuvelier) - Namur Gare.

Lignes 1, 4 et 4 barré: Malonne-Namur-Wépion-Profondeville: Malpas -
Pensionnat -Malonne-Port - Bauce (sect.17) - Gueule du Loup - Salzennes-
Dépôt - Salzennes église - Namur Gare - Place Kekeljan - Parc de la Plante
-Briquetteries - Fourneau - Pairibonnier - Fooz-Dépôt - Les Collets -
Boreuville - Walgrappe - Profondeville Terminus.

Ligne 7: Circuit de la Citadelle et de la Route Merveilleuse: Namur Gare -
Salzennes église - Hayettes - Avenue Vauban - Milieu du Monde - Motte-
Bellaire - Théâtre d'été - Stade des Jeux (entrée tunnel)- Donjon -
Institut Hydrothérapique - Place Kekeljan.

La Province 21/3/1937

FLORENNES Un triste accident.

Un épouvantable accident est survenu samedi vers 14 heures à Florennes. Des gamins jouaient à proximité des voies de garage des tramways vicinaux à la gare de Florennes-Central. L'un d'eux, le petit Jean Fripiat, âgé de 9 ans et demi, eut la malencontreuse idée de se placer entre deux butoirs de wagons de tram.

A ce moment précis, deux autres gamins poussaient un second wagon. Le petit Jean n'eut pas l'occasion de se garer, qu'il était coincé entre les deux butoirs et avait le bassin défoncé.

Malgré l'intervention rapide des docteurs Rolin et Fabry, le pauvre petit rendait le dernier soupir dans une maison voisine où il avait été transporté, une demi-heure après l'accident.

Les parents n'avaient que cet enfant. Aussi leur douleur est elle navrante et la consternation est grande en ville, chacun compatissant au malheur qui vient de s'abattre sur une famille fort estimée et sur un enfant qui lui donnait beaucoup de satisfaction.

La Province 25/3/1937

Sur la ligne Rochefort-Wellin



Depuis quelque temps déjà circulent sur cette ligne des auto-rails particulièrement spacieux et confortables. Voici, devant une des nouvelles voitures, un groupe du personnel des différents services de la société, entourant M. Lambert (X), chef d'exploitation.

VERS L'AVENIR 3/4/1937

LIGNES ELECTRIQUES

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du samedi 3 avril 1937, le service de 5 en 5 minutes sera mis en marche entre Namur-Gare et Belgrade Viaduc:

Les samedis: de Namur-Gare, de 7 h.05 à 14 h.15 et de 11 h.55 à 19 h.05.

de Belgrade-Viaduc: de 7 h.13 à 14 h.23 et de 16 h.03 à 19h13

Les dimanches: de Namur-Gare, de 11 h.55 à 14 h.25 et de 15h.55 à 19 h.05

de Belgrade-Viaduc: de 12h.03 à 14h.33 et de 16h.03 à 20h.03

Les autres jours: de Namur-Gare: de 7 h.05 à 8h.15, de 11 h.55 à 14h.15 et de 15 h.55 à 19 h.05

de Belgrade-Viaduc: de 7 h.13 à 8 h.23, de 12 h.03 à 14h.23 et de 16 h.03 à 19 h.13.

Ces services nouveaux seront assurés au moyen de motrices portant la plaque n° 8 barré.

VERS L'AVENIR 11/4/1937

NAMUR ACCIDENT

Samedi vers 17 heures, un accident s'est produit rue de Fer entre un tram et une auto. Tout se borne à de légers dégâts matériels. La Police a procédé à l'enquête d'usage.

VERS L'AVENIR 20/4/1937

LIVES ACCIDENT

Dimanche dernier, des courses cyclistes avaient lieu à Lives-Brumagnes à l'occasion de la kermesse. Un des coureurs, Hubert Mirguet, de Houssois-Vezin, ayant dérapé, tomba la tête contre la bordure de la voie de l'auto-rail. Mr le docteur Vanderbecq lui donna des soins pressés et le fit transporter à l'hôpital Saint-Camille. Le blessé a été opéré et son état est satisfaisant.

VERS L'AVENIR 22/4/1937

AUX VICINAUX

On est occupé à Jambes à relier la ligne des autorails Jambes-Andenne-Huy à la ligne électrique Jambes-Namur.

Dans une quinzaine de jours, les autorails venant de la première de ces lignes arriveront "franc-battant" devant la Gare de Namur.

Voilà encore du nouveau et c'est une belle nouveauté à l'actif de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

VERS L'AVENIR 30/4/1937

UN PAS EN AVANT. LE PASSAGE A NIVEAU ET LE VICINAL

On nous écrit:

" Dans la nuit du 17 au 18 avril, la pose des voies a été réalisée pour la traversée du passage à niveau du Nord-Belge, pour l'extension de la ligne électrique de Jambes vers Andenne et Erpent.

Nous demandons l'extension de la ligne électrique vers Erpent.

A défaut, nous demandons que la ligne d'autobus privée de Mr Roquet et dont le contrat finit dans deux ans, soit reprise par la S.N.C.V.

Le comité des "Habitants Réunis".

VERS L'AVENIR 1/5/1937

POUR ALLER A LA CITADELLE CE DIMANCHE

Des trams spéciaux circuleront sur la ligne de la Citadelle ce dimanche à l'occasion du congrès de la J.E.C.

Départs de la Gare à 2 h. et 2 h.15. Ces trams passeront place d'Armes à 2 h.05 et 2 h.20.

VERS L'AVENIR 1/5/1937

SPY TRAMS ELECTRIQUES

Très prochainement, vers le mois de juillet, la population de Spy aura le plaisir de se rendre à Namur par le tram électrique, de même vers Fleurus.

Les poteaux sont placés et la cabine électrique se trouvant sur la Vieille Place est terminée. Il n'y manque plus que la pose du câble.

Avec ce nouveau genre de locomotion, il y aura, dit-on, trois voyages en plus. Le prix du billet Spy-Namur sera de environ 3 frs 70. Les billets aller et retour ne seront plus délivrés.

Le service d'autorails donnait déjà grande satisfaction à la population de Spy et cela grâce au dévouement du chef du dépôt d'Onoz, Monsieur Lhermusiaux. Disons pour finir que celui-ci ne cherche qu'à contenter les habitués du tram.

VERS L'AVENIR 2/5/1937

LIGNES ELECTRIQUES

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion des fêtes organisées ce dimanche 2 mai au Théâtre d'Eté (Citadelle), un service spécial sera organisé. Départ de la place d'Armes à 14 heures⁴⁵. Le service sera renforcé en cas de nécessité.

La Direction.

VERS L'AVENIR 3/5/1937

COLLISION ENTRE UN TRAM ET UNE AUTO

Dimanche, vers 15 h.30, Mr Scaillet, horloger-bijoutier à Dinant, se rendait en auto vers Namur. Soudain, il entra en collision avec un tram venant de Namur et se dirigeant vers Profondeville. Les dégâts matériels aux deux véhicules sont assez importants.

Des gendarmes motocyclistes ont procédé à l'enquête d'usage.

VERS L'AVENIR 12/5/1937

LIGNES ELECTRIQUES

A l'occasion de l'arrivée de la deuxième étape du Tour de Belgique, un service spécial sera organisé ce jeudi 13 courant vers la Citadelle.

Départs de Namur-Gare vers la Stade toutes les 20 minutes, de 13 h.20 à 17 heures. Le service sera le cas échéant renforcé.

VERS L'AVENIR 16/5/1937

ACCIDENT

Samedi après-midi, un motocycliste, Hubert Van Overbeck, de Forêt-Beez, a heurté en passant un panneau signal des chemins de fer vicinaux, boulevard Mélot, en face de la statue d'Omalius. La moto culbuta et Mr Van Overbeck fut légèrement blessé. La moto fut un peu avariée, mais homme et machine purent reprendre la route.

VERS L'AVENIR 23/5/1937

COUVIN AUX VICINAUX

A l'indicateur des trams pour la période du 22 mai au 2 octobre, nous remarquons -amélioration sensible - que le tram arrive à Couvin à 12 heures 55 (au lieu de 13 h.18) en concordance avec le train quittant Couvin à 13 heures (13 h.02 le dimanche).

L'administration des Vicinaux ne pourrait-elle envisager la possibilité de retarder de 45 minutes le départ de Couvin fixé à 13 h. 03 (anciennement 13 h.23) de manière à éviter trois heures d'attente aux voyageurs des lignes d'Hastière, Chimay et Vireux arrivés à Couvin à 13 h.43 ?

VERS L'AVENIR 24/5/1937

LIGNES ELECTRIQUES AVIS

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'un service de 5 en 5 minutes circulera entre Namur-Gare et Salzinnes-Hayettes aux heures ci-après:

Départ des Hayettes: les samedis: de 7 h. à 1 h.05 et de 16 h.15 à 19h.25.
les dimanches: de 12 h. à 14 h.05 et 16 h.15 à 19h.25.
les autres jours: de 7 h.à 8 h.10, 12 h. à 14 h.05 et
16h.15 à 19 h.25.

Départ de Namur-Gare: les samedis: de 7h.20 à 14 h. et 16h.10 à 19h.20.
les dimanches: de 11 h.55 à 14 h. et 16 h.10 à 21 h.
les autres jours: de 7h.20 à 8h.05, 11h.55 à 14 h. et
16 h. 10 à 19 h.20.

VERS L'AVENIR 26/5/1937

S.N.C.V. GROUPE NAMUR-LUXEMBOURG.

LIGNES NAMUR-SAINT-GERARD & AUTOBUS NAMUR-FOSSES

A l'occasion du championnat de Belgique couru le 30 mai 1937 sur le circuit de Floreffe, des trams spéciaux seront mis en marche au départ de Namur à 8 h.03 et 10 h.30 à destination de Bois-de-Villers.

En outre, le service des trams ordinaires sera renforcé et des trams supplémentaires seront mis en marche suivant les besoins. Des trams spéciaux stationneront à Bois-de-Villers pour la fin des courses.

Un service spécial d'autobus sera organisé entre Malonne-Port et Floreffe-Grottes.

La Direction.

VERS L'AVENIR 30/5/1937

ACCIDENT

Samedi, vers 17 heures, boulevard Mélot, une charrette de ma-raicher qui venait de la direction de la gare voulut longer le terre-plain immédiatement après les bâtiments de la Poste.

Un tram venant de la même direction l'accrocha à cet instant. La charrette était poussée par Mr Léopold Wagner, habitant rue Dewez, qui en fut quitte pour une forte émotion.

Le tram s'étant immobilisé immédiatement, il semble n'y avoir eu aucun dégât.

Une foule de badaux entouraient les héros de cette petite scène namuroise tandis qu'un agent procédait aux constatations.

VERS L'AVENIR 1/6/1937

COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UN TRAM PLACE DE LA GARE

Un sérieux accident s'est produit mardi vers 9 heures place de la Gare. Une Chevrolet venait de la Gare et se dirigeait vers le Boulevard E. Mélot. L'auto voulut-elle se faufiler entre deux trams ? Toujours est-il qu'elle entra en collision avec le tram n°2, effectuant le trajet St-Servais - Place de la Gare. Par bonheur, le tram freina aussitôt et l'auto roulait à petite vitesse.

Aussi, aucun accident de personnes n'est à déplorer. L'auto, qui est venue heurter l'avant du tram, est sérieusement endommagée. Le moteur est défoncé.

Un foule considérable s'entassa sur les lieux de l'accident. Les agents de police firent les premières constatations, puis arriva Mr Bouchat, officier de police, pour l'enquête.

VERS L'AVENIR 5/6/1937

UN TRAM DERAILLE AU PONT DE JAMBES

Vendredi, vers 17 heures 30, le tram n° 8 qui assure le service Belgrade-Place de la Gare-Jambes, venait de Jambes et prenait le virage à la sortie du pont de Jambes sur le boulevard Ad Aquam. Remarquons qu'à cet endroit précis, les roues se trouvent sur le centre de la voiture, l'avant de celle-ci exerce normalement une marche vers le trottoir avant de se redresser. Le wattman ne vit donc pas immédiatement que sa voiture sortait de la voie. Dès qu'il s'en aperçut, il bloqua ses freins, mais la motrice, qui pèse plus de dix tonnes, était arrivée contre un bec de gaz qu'elle renversa vers le petit Square du Pont.

Il n'y avait que deux voyageurs dans le tram et aucun accident de personnes n'est à déplorer.

Une foule considérable se pressait sur la rampe du pont et une forte odeur de gaz montait des tuyaux éventrés.

L'accident est dû à la voie, probablement un bris d'ornière.

A 19 heures 30, on attendait le matériel suffisant pour remettre en place la motrice.

VERS L'AVENIR 7/6/1937

CIRCUIT DE LA CITADELLE ET DE LA ROUTE MERVEILLEUSE.

Nous croyons utile de rappeler à l'attention de MM. les voyageurs effectuant le trajet complet qu'ils peuvent scinder leur voyage et reprendre un des trams suivants de la journée sans paiement d'une taxe supplémentaire.

Pour bénéficier de cette faculté, la demande doit être faite lors du paiement des billets.

La Direction.

VERS L'AVENIR 20/6/1937

ENTETEMENT

Vendredi, un des trams qui assure le service vers Belgrade refusa d'avancer. Le wattman, sans trop s'émouvoir, coupa le courant en ramenant le trolley et procéda à quelques vérifications sommaires. Mais décidément, la motrice était bloquée.

Enfin, après bien des sollicitations et de longues minutes d'attente pour les voyageurs, une autre voiture de la même ligne s'approchant, le tram, vraisemblablement piqué dans son amour propre, daigna démarrer. Il fila en vitesse après le temps perdu, voulant démentir le proverbe selon lequel on ne le rattrape jamais. Y arriva-t-il ? Nous le gagerions volontiers, tant il voyagea par la suite avec célérité, manifestant par là tout le repentir désirable de son acte d'entêtement. Fi donc, le vilain drôle ! Faire attendre fût-ce trois minutes des gens pressés...

VERS L'AVENIR 30/5/1938

BOHAN CIRCULATION A LA FRONTIERE

On vient de commencer du côté français la construction d'une nouvelle chaussée internationale de 12 mètres de largeur reliant Monthermé-sur-Meuse à Bohan-sur-Semois.

D'autre part, une équipe d'ouvriers procède au remplacement des traverses de la voie ferrée Hautes-Rivières - Bohan. Il paraît que ces travaux doivent être terminés pour le 1er juillet prochain, et qu'à cette date un autorail belge assurera le service Monthermé-Bohan en moins de 40 minutes !

VERS L'AVENIR 30/6/1938

PROFONDEVILLE AUX VICINAUX

Le tram n° 4 venant de Fooz-Wépion et devant prendre le départ à 6 h. 40 a accroché des fils conducteurs de courant au tournant de Wal-grappe.

Le service fut un peu désorganisé. Les vitesses réalisées peuvent encore nous donner des surprises, paraît-il.

On dit que la ligne entre Fooz et Profondeville est en mauvais état. Mais ceux qui doivent veiller à la sécurité des voyageurs y veillent sûrement !

LA PROVINCE 02/7/1938

SERVICE D'AUTOBUS MALONNE-FLAWINNE-VELAINE

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du lundi 4 juillet prochain, l'itinéraire observé par les voitures sera modifié comme suit dans la traversée de Jambes: Place Charles Laurent, rue de Coppin, rue de Francquen, pour reprendre l'itinéraire actuel au débouché de la rue de Francquen et de la rue de Dave.

De plus, un arrêt facultatif est établi à la jonction des rues de Coppin et de Francquen.

AUTOBUS VELAINE-JAMBES-FLAWINNE

Depuis quelques mois fonctionne le service d'autobus Velaine-Jambes-Flawinne. Sur le parcours Namur-Flawinne, cette ligne a rencontré la grande faveur des habitants.

Par contre, sur le parcours Velaine-Jambes-Namur, les habitants avaient cependant insisté et avaient depuis plusieurs années effectué de nombreuses démarches pour que cette ligne fût créée. Il est incompréhensible que les autobus ne soient pas utilisés davantage. Le parcours a été effectué jusqu'à ce moment par la rue de Dave, avenue Charles Laurent, rue de Francquen et avenue des Acacias. Le conseil communal avait décidé de solliciter de la S.N.C.V. qu'elle adopte le parcours rue de Coppin dans son entièreté, jusqu'à la rue de Francquen, ensuite la rue de Francquen et la rue de Dave jusqu'au Sart-Hulet. Nous avons le plaisir d'apprendre que suite à plusieurs rappels du bourgmestre, Mr Materne, la société a décidé qu'à partir du 4 juillet 1938, la ligne passerait par les rues de Coppin et de Francquen avec arrêt au coin de ces deux rues.

Nous osons espérer que les autobus seront utilisés davantage par les habitants de Velaine. S'il n'en était pas ainsi, ceux-ci s'exposent à voir supprimer cette ligne si elle était en déficit trop grand.

LA PROVINCE 7/7/1938

PRUDENCE ET SECURITE

.

On sait quel danger constitue pour la circulation le boulevard Mélot, où la disposition des voies du tram entrave sérieusement le trafic.

A maintes reprises, nous avons suggéré qu'on élargisse la voie charretière en empiétant dans le terre plain, même si cette emprise doit entraîner la disparition des arbres plantés en bordure de ce terre plain. La sécurité publique et l'amélioration de la circulation routière très intense à cette entrée de la ville valent bien quelques sacrifices fussent-ils d'ordre esthétique si l'on considère que les arbres du boulevard Mélot sont un ornement à cette porte de la cité. Elles imposent en tout cas aux pouvoirs responsables le devoir d'examiner d'une manière approfondie la possibilité de remédier à cet état de choses qui prend plus d'acuité encore à l'occasion du retour de la foire annuelle de juillet. Plusieurs accidents n'ont été évités ces derniers jours que grâce au sang froid des conducteurs qui se trouvaient soudainement et d'une façon absolument imprévisible acculés dans des situations particulièrement critiques résultant non seulement de l'affluence des visiteurs de la foire (qui abandonnent à tout moment le trottoir) et du passage des trams (qui obligent les automobilistes à des manoeuvres fort hasardeuses) mais aussi et surtout des stationnements permis toute la journée dans cette artère. Nous avons été témoin depuis l'ouverture de la foire de plusieurs de ces scènes qui, n'eût-il pas s'agit d'automobilistes avertis, se seraient traduites inévitablement par des conséquences très graves. Il nous paraît et nous ne croyons pas que la mesure lèserait qui que ce soit, qu'on devrait, pendant la durée de la foire, tout au moins les jours où elle connaît l'affluence, interdire le stationnement de véhicules quelconques sur ce boulevard. Il ne manque pas d'emplacements aux abords immédiats de ce dernier où le parcage pourrait se faire aisément. Nous soumettons la chose aux autorités communales, ne doutant pas qu'elles prennent d'urgence les dispositions que réclame ce problème de sécurité publique.

LA PROVINCE 10/7/1938

SUR LA LIGNE VICINALE ONOZ-SPY

Par arrêté royal sont exonérés de la taxe supplémentaire fixée au chiffre XXIV du fascicule D (Recueil officiel des barèmes généraux, des tarifs spéciaux et autres frais) les transports de matériaux destinés à la réfection des routes à décharger en pleine voie entre Onoz Station et Spy sur le chemin de fer vicinal d'Onoz-Namur-Saint-Gérard et Profondeville et extensions.

LA PROVINCE 16/7/1938

LIGNES ELECTRIQUES

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion des courses cyclistes qui se dérouleront à la plaine Saint-Nicolas samedi prochain 16 courant, le service des trams de la ligne 5 sera renforcé.

Départs toutes les 5 minutes jusque la rue de Balart (entrée de la plaine) de 16 heures 05 à 17 heures 40.

LA PROVINCE 23/7/1938

LIGNE D'AUTOBUS FOSSES-MALONNE-NAMUR

La S.N.C.F.V. porte à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion des courses qui se dérouleront sur le circuit de Floreffe dimanche prochain, 24 courant, le service sera supprimé de 11 h. jusque 18 h.

LA PROVINCE 24/7/1938

ANDENNE ACCIDENT DE ROULAGE

Vendredi, à la soirée, une auto conduite par Mr Emile Lebeau, de Verviers, circulait sur la chaussée en direction de Huy, quand, arrivée aux Quatre Coins, elle entra en collision avec l'autorail piloté par Mr Gabriel Hercot, de Sclayn. La motrice manoeuvrait et c'est à la suite d'un faux aiguillage que l'accident se produisit.

Les dégâts matériels sont importants.

La gendarmerie d'Andenne a procédé à l'enquête pour établir les responsabilités.

LA PROVINCE 31/7/1938

LIGNES VICINALES

Un arrêté royal approuve les délibérations des conseils communaux de Lesve, Saint-Gérard et Bois-de-Villers, relatives à l'intervention de ces communes dans la formation du capital complémentaire afférent aux lignes vicinales de Namur et fixe l'intervention de l'Etat dans ce capital à la somme de 1.715.000 francs.

DINANT AUTOBUS

Est applicable la délibération du 20.5.1938 par laquelle la députation permanente du Conseil Provincial de Namur a accordé à la S.N.C.F.V. la prorogation pour un terme de dix ans prenant cours le 21.9.1938 de l'autorisation d'organiser le service public d'autobus Dinant-Beauraing.

LA PROVINCE 6/8/1938

UNE BONNE PROPAGANDE

A tous les voyageurs qui effectuent en tram le circuit de la Citadelle, la S.N.C.V distribue une double feuille contenant une description du parcours et un plan schématique du panorama. C'est là une heureuse initiative susceptible de faire mieux connaître notre ville.

LA PROVINCE 11/8/1938

SUARLEE LA FOUDRE TOMBE SUR UN TRAM

L'éclair a choisi pour cible l'autorail Namur-Onoz au moment où vers 20 h.40 il arrivait à Jaumaux.

Une éblouissante lueur, suivie aussitôt d'une formidable déflagration: la foudre était tombée sur le tram.

Aussitôt ce fut la panique parmi les quelque 15 voyageurs tandis que déjà l'incendie se déclarait à bord. Quatre personnes furent renversées dans leur hâte de s'enfuir. Aucune d'elles toutefois n'est blessée.

Bientôt le tram stoppa et l'on organisa les secours, tandis que Mr Dewart, mécanicien à Spy, grimpa sur la toiture et parvint à se rendre maître de l'incendie, non sans s'être lui-même brûlé aux mains.

LA PROVINCE 12/8/1938

UN SOLDAT TOMBE DU TRAM

Le caporal volontaire Bouly, de service à l'hôpital militaire de Namur et domicilié à Burnot-Rivière, avait pris place sur le tramway en face de l'église de Salzinnes. Quand le véhicule démarra, le caporal perdit soudain l'équilibre et fit une chute sur la chaussée. Il fut relevé avec une fracture au pied et transporté à l'hôpital militaire. Son état reste satisfaisant.

WELLIN LIGNES ROCHEFORT-GRUPONT & GRAIDE

Les riverains et étrangers circulant sur ces lignes vicinales apprendront avec satisfaction que deux autorails vont être mis en service dans quelques jours afin de remplacer les vieilles voitures qui datent de près d'un demi-siècle et qui sont encore en service sur le tronçon de la ligne Wellin-Grupont et où le trafic des voyageurs est le plus important.

La société exploitante est à féliciter pour le confort qu'elle va procurer aux usagers.

LA PROVINCE 19/8/1938

HAN SUR LESSE ACTE DE PROBITÉ

Madame Camille Lemoine, de Liège, avait perdu son sac à main contenant de l'argent. Mr Alfred Henin, receveur aux Vicinaux depuis près de 40 ans, ayant trouvé l'objet, s'est empressé de le rendre à sa propriétaire.

Nos félicitations à Mr Henin pour son bel acte de probité.

LA PROVINCE 21/8/1938

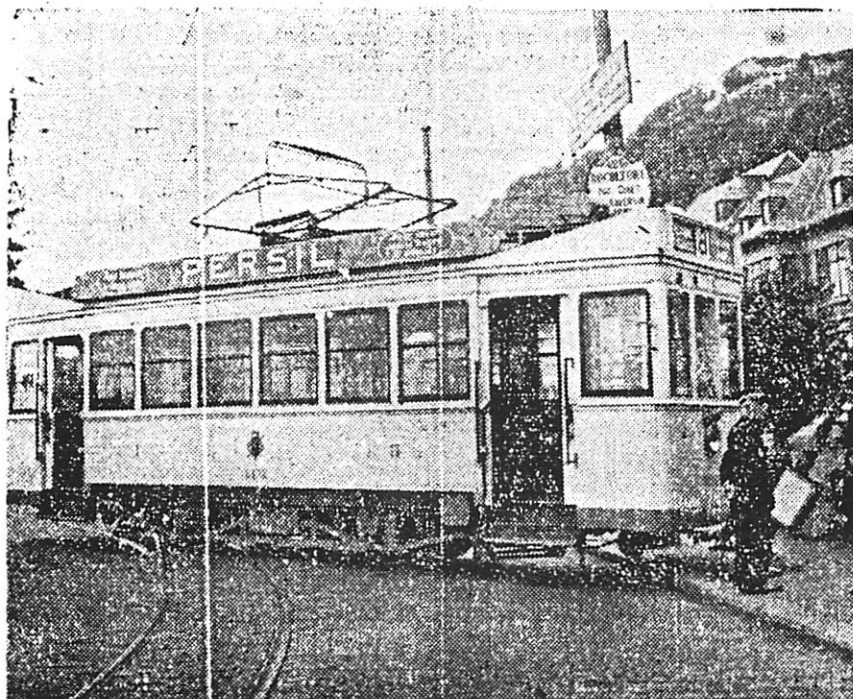
MALONNE UNE AUTOMOTRICE DERAILLE

On sait qu'un dérailleur a été installé à l'arrêt de Malpas depuis qu'à plusieurs reprises des remorques dont les freins n'étaient pas fermés à bloc avaient dévalé seules la côte pour se retrouver parfois non loin du Pensionnat.

Le fonctionnement de l'appareil exige que l'aiguille qui le referme soit faite chaque fois qu'un tram descend vers Malonne. Sinon, il n'y a pas de solution de continuité dans la voie et fatalement la voiture qui descend doit dérailler.

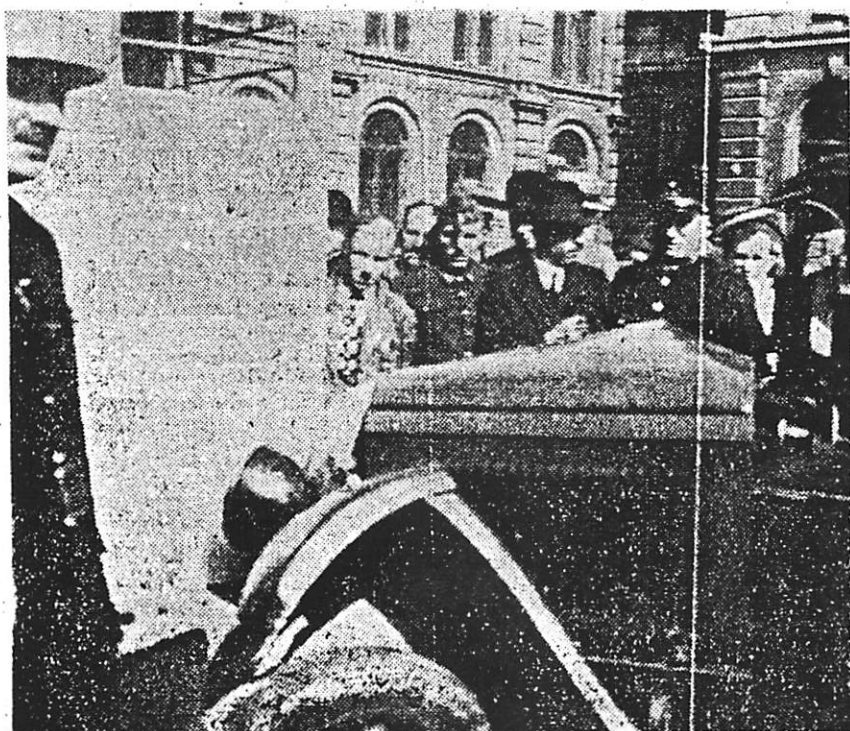
C'edst ce qui s'est produit hier, vers 11 heures 30.

LE TRAM DERAILLE



Le tram n° 8, après le déraillement survenu au pont de Jambes, vendredi soir.

Collision entre un tram et une auto place de la Gare



Nous avons relaté la collision qui s'est produite mardi, vers 9 heures, place de la gare à Namur.

Le cliché nous montre l'état de la voiture au moment de l'accident

VERS L'AVENIR 18/7/1937

S.N.C.F.V. LIGNES ELECTRIQUES AVIS

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion du cortège marial qui aura lieu à Namur le 18 courant, la circulation des trams électriques sera interrompue entre la place de la Gare et la place Kekeljan à partir de 15 h. 35 jusque 19 h. 05.

Pendant toute la durée de cette interruption le service sera limité aux sections ci-après: Belgrade-Namur: Gare - Hayettes-Namur: Gare - Saint-Servais-Namur: Gare - Château de Namur-Namur: Gare - Faubourg St-Nicolas-Namur: Rue E. Cuvelier - Jambes-Namur: Place Kekeljan - Briquetteries-Namur: Place Kekeljan.

Les trams de la ligne n° 4 seront acheminés par le Bd Isabelle Brunel et le Bd Cauchy.

La Direction.

VERS L'AVENIR 25/7/1937

SERVICE D'AUTOBUS NAMUR-PERWEZ

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à la suite des travaux à la route, l'itinéraire antérieur sera repris par nos voitures entre Warisoulx et Dhuy, à partir du mardi 27 courant.

La Direction.

VERS L'AVENIR 30/7/1937

LIGNE D'AUTOBUS FOSSES-MALONNE

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion des courses cyclistes qui se dérouleront le dimanche 1er août prochain sur le circuit de Floreffe, la circulation des voitures sur le tronçon Fosses-Floreffe sera suspendue de 12 h.30 à 18 heures.

La Direction.

VERS L'AVENIR 16/8/1937

WÉPION GRAVE ACCIDENT

Lundi, vers 12 h.30, Mr Jules Matagne, de Jambes, qui mettait en couleur un poteau du tram à Wépion en face de l'Hôtel de l'Yser, tomba

VERS L'AVENIR 1/7/1937

VOITURES A CLAIRE VOIE

A plusieurs occasions, on a pu revoir les voitures à claire voie derrière les trams.

Encore un symptôme de beau temps que le emploi de ces voitures qu'il fait si bon d'utiliser par les journées étouffantes.

Hélas, chaque fois que nous eûmes le plaisir de faire cette remarque, une averse vint refroidir nos espoirs.

Vivent les voitures à claire voie mais pourvu qu'elles ne portent pas malheur !

VERS L'AVENIR 14/7/1937

A L'ARRET DU TRAM

L'arrêt du tram présente toujours pour les usagers un certain danger, surtout lorsqu'ils ne peuvent bénéficier d'un accotement ou d'un trottoir.

Dernièrement encore, un accident s'est produit au "Pont de Bois" à St-Servais. Et il y a quelques jours, nous assistions à une petite scène qui eût pu tourner au drame. Une dame descendait du tram. Une auto, malgré la réglementation formelle et sévère, dépassa le tram arrêté et la dame faillit de peu être renversée.

Un peu de prudence de la part de certains automobilistes exaltés éviterait bien des accidents.

Mais aussi faut-il recommander aux services des tramways d'ouvrir à l'arrêt, quand la chose est possible, la portière qui donne sur l'accotement.

VERS L'AVENIR 15/7/1937

COLLISION ENTRE UNE AUTOMOTRICE ET UNE AUTO

Une collision s'est produite au pont d'Alle entre une automotrice des Vicinaux et une conduite intérieure de Bouillon.

Sous la violence du choc, l'arrière de l'automobile fut complètement détruit.

Heureusement, le chauffeur occupait seul la voiture et il en fut quitte pour la peur.

d'une hauteur de plusieurs mètres.

Il reçut les soins du docteur Vandermolen et fut transporté à la clinique Ste-Elisabeth.

Son état est satisfaisant.

VERS L'AVENIR 20/8/1937

ERPENT LE TRAM MONTERA-T-IL ?

On nous écrit:

"Verrons-nous bientôt le tram gravir la côte de la Montagne Sainte-Barbe ? On dit que, grâce aux démarches de l'administration communale d'Erpent, la question pourrait être résolue affirmativement, maintenant que la compagnie du Nord-Belge a autorisé le passage sur ses voies.

Un tram serait le bienvenu des populations de la Froidebise, Erpent et Andoy, qui se composent surtout de fonctionnaires, employés, artisans et ouvriers. Il serait également utilisé par les visiteurs du cimetière de Jambes,

pour les besoins du pensionnat des Soeurs de Sainte-Marie qui groupe quelque trois cents religieuses, novices et pensionnaires, et rendrait service aux enfants qui fréquentent les écoles de Jambes et Namur.

L'autobus Namur-Andenne qui dessert la région est d'ailleurs à certaines heures inutilisable parce que bondé.

Le tram montera-t-il ? On le souhaite ardemment.

VERS L'AVENIR 25/8/1937

COLLISION

Mardi, vers 13 heures, une collision s'est produite entre un camion et un tram en face des bureaux de la S.N.C.V. situés près de la passerelle de la Gare.

Il n'y a eu que des dégâts matériels et une file importante de trams fut immobilisée pendant plusieurs minutes.

Grâce à la maîtrise et à l'intelligence des agents de police de Namur une rapide enquête fut menée et tout rentra bientôt dans l'ordre.

VERS L'AVENIR 7/9/1937

UN TRAM ENTRE EN COLLISION AVEC UN CAMION

Une collision s'est produite lundi vers 13 heures, place d'Hastedon, entre le camion d'un marchand de bestiaux et un tram n° 8 descendant de Belgrade.

Tout se borne à des dégâts matériels assez légers constatés par la police de Saint-Servais. La circulation des trams fut interrompue en suite de l'accident pendant environ une demi-heure

VERS L'AVENIR 19/9/1937

COLLISION

Jeudi, l'autorail de Forville quittant la place de la Gare à 20 heures a tamponné à la jonction du pont de Louvain et de la place Léopold une camionnette portant la plaque n°99434.

Tout se borne à de légers dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 20/9/1937

UN TRAM EN PANNE

Vendredi, vers 7 h. 45, un tram n° 8 venait de Belgrade lorsqu'un essieu se brisa Boulevard Mélot.

Aussitôt, la voiture de secours arriva du dépôt et des ouvriers soulevèrent au moyen de crics le côté endommagé du lourd véhicule. Un wagonnet fut glissé sous la voiture qui fut aussitôt ramenée au dépôt.

Vers 9 heures, la circulation des trams qui dut se faire jusqu'alors à voie unique, fut rétablie. Il n'y a pas eu accident de personnes.

VERS L'AVENIR 28/9/1937

SPY AUX VICINAUX

A partir du dimanche 3 octobre, on verra circuler sur la ligne vicinale Namur-Onoz les trams électriques. Ceux-ci porteront le n° 9.

En consultant le nouvel horaire, on constate avec plaisir plusieurs voyages de plus qu'à l'horaire précédent.

Espérons que tous ces changements feront plaisir à la population de Spy, car on le voit, la direction ne néglige rien pour lui être favorable.

VERS L'AVENIR 29/9/1937

SPY L'ELECTRIFICATION DE LA LIGNE NAMUR-ONOZ-SPY

Il y a quelques années, la direction des Vicinaux en inaugurant les autorails sur la ligne de Namur à Spy, avait contribué à une amélioration favorable aux usagers de cette ligne. Celle-ci se modernise à nouveau et l'électrification est virtuellement terminée. Un essai ayant donné satisfaction, le service des trams électriques de Namur à Spy et Onoz fonctionnera le 30 courant. Outre cette amélioration, les usagers bénéficieront d'un tarif plus réduit et de départs plus nombreux, prélude à une ligne directe future Namur-Charleroi par Spy et Fleurus.

VERS L'AVENIR 2/10/1937

AUX CHEMINS DE FER VICINAUX

A partir du dimanche 3 octobre prochain, un service d'heure en heure sera instauré entre Huy, Andenne et Namur et vice-versa.

Départ de Namur, Square Léopold, à l'heure 30.

VERS L'AVENIR 4/10/1937

LE SERVICE DES TRAMS

Dimanche, 3 octobre, premier jour de l'autorail Namur-Huy. Ce nouveau service fait bonne figure et tout le monde se déclare satisfait. Premier jour aussi du service intensif Belgrade-Jambes toutes les cinq minutes (sauf en certaines heures de la journée) Excellent ! Ce qu'on gagne du temps, disaient maints usagers. Aussi, les voitures ont-elle fort à faire pour prendre à la juste minute les croisements. Il faudrait qu'un agent de police à poste fixe intervienne en plusieurs endroits pour diriger la circulation, au pont de Jambes par exemple. Et aussi que les voyageurs n'hésitent plus au moment de prendre place. Qu'ils montent un peu plus vite car cela fait s'écouler le temps inutilement.

Mais les débuts sont toujours un peu malaisés. Cela se tassera et chacun se trouvera enchanté.

VERS L'AVENIR 23/10/1937

FORVILLE ACCIDENT

En voulant accrocher deux wagons au raccordement de Seron, Mr Alphonse Verlaine, chauffeur aux Vicinaux a eu la main droite coincée entre deux wagons. Le docteur Reginster a procédé à l'amputation de l'annulaire. Nous souhaitons bon rétablissement à ce courageux et sympathique ouvrier.

VERS L'AVENIR 17/11/1937

MORT DANS LE TRAM

Mardi, vers 16 h.30, un homme d'une cinquantaine d'années se hâtait pour ne pas manquer le tram à l'arrêt du Parc de la Plante. Entré dans le véhicule, il s'affaissa aussitôt. On se précipita pour le soigner et le tram stoppa à hauteur du kursaal, mais comme on ne trouvait pas de médecin, le wattman continua jusqu'au pont de Jambes où deux docteurs alertés ne purent que constater le décès. Le corps a été conduit à la morgue.

VERS L'AVENIR 25/11/1937

HAILLOT COLLISION

Une collision s'est produite mardi vers 12 heures entre une locomotive du Vicinal et une voiture conduite par Mr Ch. Smet, de St-Trond. Tout se borne à des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 2/12/1937

FORVILLE ACCIDENT DE ROULAGE

Dernièrement, une voiture automobile d'un gros commerçant de St-Trond fut renversée et traînée sur une distance de quinze mètres par un autorail qui avait sauté des rails. Le conducteur s'en est tiré avec des blessures peu graves des restes de son auto. La voiture est littéralement en miettes.

VERS L'AVENIR 8/12/1937

A PROPOS D'UN INCIDENT

Un correspondant nous écrit à propos d'un incident survenu aux trams entre un voyageur et le personnel du tram. Il note que les employés des tramways ne sont nullement obligés de s'arrêter une deuxième fois pour les voyageurs qui arrivent en retard, mais que cependant par courtoisie le fait se produit souvent.

Sans vouloir le moins du monde prendre part dans une discussion dont nous ne connaissons pas les éléments, nous croyons être l'interprète des usagers du tram en rendant hommage à l'habituelle correction et à la servabilité du personnel de nos tramways.

VERS L'AVENIR 11/12/1937

ANDENNE ACCIDENT

Vendredi, un accident s'est produit à hauteur des carrières de pierre à Anton-Andenne. Mr Léon Renard, de Seilles, se rendait à vélo à son travail.

L'autorail Namur-Andenne le renversa. Il fut traîné sur une dizaine de mètres. Il fut relevé et soigné dans une dépendance de la carrière. Il s'en tire avec de fortes contusions.

VERS L'AVENIR 19/12/1937

JAMBES ARRET DU VICINAL

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du dimanche 19 courant, un arrêt facultatif sera établi à titre d'essai, à Jambes, route de Liège, à hauteur de l'habitation portant le n° 73.

VERS L'AVENIR 28/12/1937

UNE FEMME TOMBE DU TRAM AU PONT DU TUNNEL

Un accident s'est produit lundi vers 17 h.30 au pont du Tunnel.

Le tram n° 8 barré venant de la gare allait vers la chaussée de Waterloo. Il était arrivé sur le pont et avait encore une dizaine de mètres à faire avant d'atteindre l'arrêt facultatif à l'entrée de ce pont vers St-Servais quand une femme s'installa sur le marchepied et descendit tournant le dos à la direction suivie par le tram.

Les quelques personnes qui se trouvaient sur la plateforme se précipitèrent au secours de la malheureuse qui avait été projetée violemment sur le pavé. Il s'agit de Mme Latouwers, de Saint-Servais, rue de l'Industrie. Un automobiliste la reconduisit à son domicile où elle fut soignée.

L'accident semble dû au fait que, tournant le dos à la direction suivie, Madame Latouwers crut, dans sa précipitation, que le tram avait atteint son point d'arrêt.

LA PROVINCE 7/1/1938

FLAVION A LA LIGNE VICINALE. UN ABRI S.V.P.

Le mauvais temps nous est définitivement revenu et déjà les nombreux voyageurs et surtout les nombreux écoliers qui s'embarquent au tram à Flavion commencent à murmurer avec raison contre l'administration des vicinaux.

Le point d'arrêt n'a pas d'abri. Les voyageurs partant pour Dinant ou Florennes n'ont rien pour se protéger contre les intempéries auxquelles le quai est exposé.

Espérons quand-même et en attendant, munissons nous d'un bon et solide parapluie.

LA PROVINCE 8/1/1938

SPY LES ABRIS DES VICINAUX

En aurons-nous cette nouvelle année ou bien devons-nous encore nous contenter de patauger dans la neige et la boue par les détestables temps actuels ?

Il nous semble cependant que les usagers aient bien droit à certains égards

LA PROVINCE 13/1/1938

UN HOMME DECHIQUETE PAR UN TRAM A SCLAYN

Hier soir, Mr Fernand Nairson, âgé de 50 ans, machiniste aux usines Dumont, à Sclayn, rentrait chez lui à vélo après avoir terminé son travail.

A l'entrée du village de Sclayn, dans le coude de la route en face du Cimetière, à la suite de circonstances jusqu'ici indéterminées, il roula sur le sol entre les voies du tram. A ce moment, arrivait d'Andenne le tram roulant vers Namur. Le conducteur aperçut le corps sur la voie mais il était trop tard et la lourde motrice passa dessus.

Quand elle put enfin être immobilisée, on assista à un spectacle horrible. Les deux jambes sectionnées du malheureux gisaient à trois mètres du tronc complètement méconnaissable. A une quinzaine de mètres de là, en face de la porte du cimetière, on retrouvait le vélo, les souliers, les clés tordues, des morceaux de pipe et un étui à lunettes.

La police judiciaire et le Parquet de Namur furent aussitôt alertés. On ignore jusqu'ici les résultats de l'enquête. On ne sait à quoi attribuer la chute du malheureux sur les voies du tram.

Une foule considérable et effrayée par l'horreur de cet accident n'a cessé de stationner toute la soirée.

Le fils de Mr Nairson, vicaire à Andenne, est arrivé sur les lieux, mais la police l'a tenu à l'écart de cet horrible spectacle.

LA PROVINCE 14/1/1938

L'ACCIDENT DE SCLAYN

Le Parquet a fait procéder à l'autopsie qui a établi que Mr Nairson était tombé mort à l'endroit précité et que le décès était dû à une congestion cérébrale.

LA PROVINCE 15/1/1938

LIGNE VICINALE NAMUR-PERWEZ

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du 15 courant, le départ de Namur prévu en semaine pour Upigny à 18 h.15 sera avancé sur tout son parcours et quittera en conséquence Namur-Gare à 18 h.05.

D'autre part, à partir de cette date, le voyage prévu actuellement en semaine à 17 h.15 de Namur Gare sera également mis en marche le dimanche.

LA PROVINCE 30/1/1938

SAINT-GERARD DOLEANCES JUSTIFIEES

Les voyageurs de Lesve et des environs empruntant la ligne vicinale Namur-St-Gérard nous font part de leurs doléances au sujet de la mauvaise coordination des horaires de l'autorail du vicinal et du chemin de fer.

Un habitant de Lesve nous expose le cas suivant: Devant se rendre à un enterrement à Fosses - tout proche - à 9 heures, il emprunte l'autorail 215 partant de Lesve à 6 h.25 et qui arrive à St-Gérard à 6 heures 45, assurant la correspondance avec le train TL 832 départ de 6 h. 53, ce qui provoque une perte de temps d'environ 1 h.45. En effet, le convoi 217 arrive à St-Gérard à 8 h.53, soit sept minutes après le départ du train 4316. En outre, la motrice 216 repart à 6 h.48, soit dix minutes avant l'arrivée du train TL 832, départ à 6 h.58 vers Tamines.

De leur côté, les ouvriers descendant du train TL 841 arrivant à St-Gérard à 16 h.33 et empruntant au retour l'A.R. 232 sont astreints à une attente de 25 minutes avant le départ du convoi.

Ils insistent pour que l'autorail 231 arrivant à la gare à 15 h.20 et stationnant 38 minutes soit mis en marche aussitôt après l'arrivée du train jusque St-Gérard-Village. Nous soumettons bien volontiers ces doléances justifiées à la S.N.C.V., ne doutant pas qu'elle les examinera avec bienveillance.

LA PROVINCE 8/2/1938

HAN S/LESSE TRAVAUX

Les importants travaux de transformation de la chaussée de Marche à Charleville sont en voie d'exécution. Le tarmacadam est transformé en pacage mosaïque et de belles bordures délimiteront les trottoirs. La voie du vicinal est également pavée et incorporée dans la chaussée. Enfin, on crée également une piste cyclable en dehors de la chaussée. Les accotements pour l'élargissement de la route au delà du cimetière dont déjà très avancés.

LA PROVINCE 11/2/1938

DINANT AU VICINAL

Samedi dernier, le tram allant de Dinant à Morville dérailla à hauteur du Cimetière de Dinant. Machine et voiture avaient sauté des rails par suite d'un écart de la voie très défectueuse à cet endroit.

Du secours fut demandé à l'atelier de Morville et le chef arriva sur place avec une machine.

LA PROVINCE 12/2/1938

AUX TRAMWAYS

Il y a quelque temps, nous avons réclamé le placement de numéros distinctifs sur les faces latérales des voitures de tramways.

C'est chose faite. Nous félicitons la S.N.C.V. de cette heureuse réalisation qui rendra de très appréciables services.

LA PROVINCE 14/2/1938

ONOZ- SPY NOS TRAMS ANNIVERSAIRE

Il y a quarante ans, le 9 février, que la S.N.C.V. a commencé les travaux d'établissement de la ligne Onoz-Fleurus.

Faisant suite à la ligne existant déjà entre Namur et Onoz-Spy, elle rendit par la suite les plus grands services et est demeurée un des moyens les plus importants de communication entre Namur et Fleurus.

LA PROVINCE 24/2/1938

HAN S/LESSE. AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Bourgmestre donne connaissance d'un avis sur la demande de la S.N.C.V. sollicitant d'établir une voie d'évitement sur la ligne vicinale de Han sur Lesse - Grottes de Han, l'aliénation de l'emprise ayant été autorisée par arrêté royal.

LA PROVINCE 27/2/1938

FOSSÉS LE SERVICE D'AUTOBUS

Par arrêté ministériel est appliqué le plan tarif fixant les nouveaux prix à percevoir pour le transport des voyageurs sur le service d'autobus Fossés-Châtelineau. Cet arrêté sortira ses effets le 1.3.1938

LA PROVINCE 8/3/1938.

ANDENNE. UNE VOITURE SE JETTE SUR UN CORBILLARD

Les chevaux du corbillard prenant le mors aux dents, commencèrent une course folle alors que l'autorail venant d'Andenne allait arriver. Longeant et empiétant parfois sur la voie du vicinal et le brouillard limitant la visibilité, il est certain que le wattman n'aurait pu apercevoir à temps l'obstacle et qu'un grave accident se serait produit.

Heureusement, grâce au sang froid d'un ouvrier carrier, les bêtes emballées purent être maîtrisées juste au moment où l'autorail survenait.

LA PROVINCE 9/3/1938

FOOZ-WEPION SIMPLE QUESTION A M. LE MINISTRE DES TRANSPORTS

Pourquoi les automobilistes ne peuvent-ils faire usage du claxon que dans les cas d'absolue nécessité et encore de façon discrète alors que les tramways namurois qui eux sont munis de deux claxons peuvent s'en servir bruyamment et presque toujours sans nécessité ? Un boulanger ne peut claxonner pour s'annoncer à la clientèle. Un wattman peut claxonner pour le plaisir de faire du bruit. Après cela, on dira encore que tous les belges sont égaux devant la loi.

LA PROVINCE 9/3/1938

CHAMPION COLLISION DE TRAMS

L'autorail venant de Forville a tamponné lundi matin un tram à vapeur qui se trouvait sur la même voie. La cause de cet accident est due au brouillard. Les dégâts sont toutefois de peu d'importance. Seuls un écolier et le receveur du tram ont été légèrement blessés par des éclats de vitres.

LA PROVINCE 12/3/1938

HAN S/LESSE

Le barème indiquant les prix à percevoir pour le transport des voyageurs sur le chemin de fer vicinal Han-sur-Lesse - Grottes de Han a été approuvé. Il annule et remplace celui faisant l'objet du chiffre XIII de l'art. 1er de l'A.M. du 10.1.1930.

LA PROVINCE 12/3/1938

COUVIL. NOUVEL ARRET DE L'AUTORAIL

Le syndicat d'initiative local a obtenu de la S.N.C.V. un arrêt facultatif des trams et autorails au "Pont du Roy". Cette nouvelle satisfera les habitants de la vallée du Ry de Rome et les nombreux touristes qui la fréquentent à la bonne saison.

LA PROVINCE 15/3/1938

BELGRADE ACCIDENT DE ROULAGE

Dimanche soir, à la chaussée, une auto conduite par Mr Poskin, de Gembloux, en voulant dépasser un tram a l'arrêt, a heurté Mr Doyt, militaire engagé qui descendait du tram. La victime a été blessée mais pas grièvement.

LA PROVINCE 18/3/1938

JAMBES TRAM CONTRE AUTO

Une collision s'est produite hier vers 16 h.30 à la rue du Commerce entre un tram de la ligne 8 conduit par Mr J. Laurent et un auto-

camion appartenant à Mr Remy, marchand de fruits à Namur. Les dégâts sont assez importants surtout à la voiture du tramway dont une glace et un panneau sont brisés.

LA PROVINCE 24/3/1938

WEPION S/MEUSE COLLISION

Mardi soir, un camion-auto d'une firme de Charleroi se remettait en marche sur la chaussée de Dinant, au lieu-dit "La Grosse Epine", lorsqu'arriva un tram n° 1 en direction de Fooz. Une collision se produisit, mais heureusement tout s'est limité à des dégâts matériels.

LA PROVINCE 25/3/1938

CIRCULATION

La circulation des véhicules généralement quelconques à l'exception des tramways et de la circulation locale sera interdite le 28 mars dans la rue Emile Cuvelier dans la partie comprise entre la rue Pépin et le lieu-dit Quatre Coins, pendant l'exécution de travaux de voirie.

LA PROVINCE 27/3/1938

SEILLES UN PEU DE LUMIERE

Depuis quelques jours, la S.N.C.V. a ouvert une tranchée rue du Pont à Andenne et une autre rue de la Station à Seilles pour la pose de rails en vue du raccord des voies pour le passage du vicinal sur le nouveau pont.

Pour tout éclairage de ces travaux rue de la Station, un simple feu rouge presque imperceptible situe le danger pour la circulation publique, surtout qu'à partir de 22 heures tout éclairage public est nul dans la commune de Seilles.

La population et les nombreux usagers de cette artère importante du quartier de la gare sont indignés de cette situation dangereuse et réclament de la part de la S.N.C.V. un meilleur éclairage de ses travaux.

LA PROVINCE 30/3/1938

SPY EBOULEMENT

Un éboulement s'est produit au lieu-dit Chauffour, le long de la route d'Eghezée, occasionnant des dommages à la voie ferrée du tram.

Le service a subi une perturbation et le transbordement des voyageurs par autorails et trams électriques fut rendu nécessaire.

LA PROVINCE 31/3/1938

UN ACCIDENT A BELGRADE

Hier matin, l'autorail de Spy est entré en collision Grand-Rue, avec un camion militaire. Cet accident qui s'est produit entre l'ancien et le nouveau terminus n'a fait aucune victime. Le flanc de l'auomotrice a été défoncé sur toute sa longueur.

VERS L'AVENIR 1/4/1938

WEPION UN PEU DE SILENCE S.V.P.

On nous écrit: "Auriez-vous l'obligeance d'intervenir par la voie de votre journal afin de réfréner l'ardeur claxonnante de certains wattmans qui s'amuse vraiment un peu trop à ce jeu nouveau et si désagréable pour le public ? Ce matin encore, le wattman faisant le premier tram, c'est-à-dire à 6 h.20 à Fooz-Wépion, faisait usage de son claxon alors qu'il n'y avait pas un chat sur la chaussée. Il en est même qui claxonnent en démarant. Les wépionnais ont des réveils-matin et n'ont nul besoin des lugubres avertisseurs des Vicinaux".

De fait, ce nouveau cri des trams est plus curieux que joli.

VERS L'AVENIR 4/4/1938

LIGNE VICINALE NAMUR-SPY

Plusieurs personnes nous demandent d'attirer l'attention de la S.N.C.F.V. sur l'état lamentable dans lequel sont laissés la voie vicinale Namur-Spy et ses abords. Entre les cailloux les herbes poussent. Les terres le long du ballast ont été rejetées sans aucun souci esthétique en monticules disgracieux et sauvages que la végétation envahit. En été, orties et chardons s'y multiplient. La grand-route est fâcheusement abimée et cette situation est particulièrement malheureuse dans la traversée des villages - celui de Temploux notamment - en face des habitations, maisons de commerce, cafés, hôtels etc., les occupants se plaignent à juste titre du préjudice qu'ils subissent.

N'y aurait-il pas moyen de remédier à cet état de choses ? Nous voulons espérer que la société responsable à laquelle nous soumettons les doléances des intéressés voudra dans un proche avenir apaiser les légitimes griefs de ceux-ci.

VERS L'AVENIR 13/4/1938

COLLISION

Une collision s'est produite mardi vers 15 heures avenue de Belgrade entre un camion du corps de transport et un tram.

Tout se borne à des dégâts matériels au camion militaire endommagé à la partie avant.

VERS L'AVENIR 18/4/1938

ACCIDENT PLACE DE LA GARE

Une collision s'est produite lundi matin place de la Gare entre un tram n° 8 qui virait pour descendre vers la rue de Fer et une auto venant en sens inverse.

L'automobiliste fut ébloui par le soleil. Le radiateur de l'auto est défoncé. Les automobilistes sont indemnes. Cet accident avait provoqué un attroupement assez considérable.

VERS L'AVENIR 28-29 30/4/1938

AVIS AUX USAGERS DU TRAM

La S.N.C.V. mettra en marche à partir du 15 mai prochain sur la ligne Profondeville-Namur-Malonne les voitures nouvelles à grande vitesse.

Elle pourra ainsi réaliser le vœu émis de réduire la durée du trajet Namur-Profondeville à 30 minutes.

Il importe toutefois que les voyageurs facilitent le service en accélérant la montée et la descente des trams.

VERS L'AVENIR 5/5/1938

TRANSMIS A QUI DE DROIT

Un groupe de jocistes nous prie de protester contre la tenue de la salle d'attente d'Erpent-Val. Les parois en sont couvertes d'inscriptions d'un goût plus que douteux et un nettoyage s'impose. Nous espérons que des mesures seront prises pour empêcher toute récurrence de la part de ceux qui se complaisent à créer ces "décorations" malsaines.

UN HOMME EST ECRASE PAR LE TRAM A LA PLANTE.

Un très grave accident s'est produit jeudi matin à la Plante.

Il était 8 heures 10, M. Jules Dacosse, époux de Marie Dumont, né à Tamines, le 18.12.1906, père d'un enfant, technicien aux chemins de fer, domicilié à La Plante, Chaussée de Dinant, 43, venait de cette direction. Il roulait sur le terre-plain qui longe la Meuse, avenue de la Plante.

Comme il arrivait à proximité de l'embranchement situé avant le Kursaal, il dut reprendre la chaussée, la circulation étant interdite aux cyclistes sur l'étroit accotement.

Un tram n° 2 assurant le service Namur-La Plante, venait de dépasser Kursaal et arrivait sur les entrefaites. Les rails du tram longent le terre-plain à cet endroit. Le malheureux cycliste ne vit-il pas la lourde motrice ou crut-il pouvoir passer avant son arrivée ? Il traversa la voie.

Le wattman, Mr Boreux, fit tout ce qu'il était possible de faire pour éviter l'homme, mais déjà il était trop tard. Mr Dacosse, renversé, roulait sous le tram qui le traîna sur une vingtaine de mètres. Le lourd véhicule stoppa. Ses occupants se précipitèrent. Mr Dacosse gisait sous le tram, à peu près au milieu de celui-ci. Mr Decamps, le receveur du tram, aidé de quelques témoins, s'efforça de dégager Mr Dacosse, mais cela se manifesta impossible sans soulever la motrice. Un camion qui passait à ce moment fournit le cric nécessaire à cette opération.

Le malheureux qui portait sur tout le corps de graves blessures et était tout ensanglanté, fut transporté en toute hâte chez M. le docteur Guimy, habitant à quelques pas de là. Peu après, une ambulance de la clinique Ste-Elisabeth vint le chercher. Son état inspire le plus vives inquiétudes.

Nous nous sommes transporté sur les lieux de l'accident, peu après celui-ci.

Mr Istasse, commissaire de police, procédait à l'enquête, tandis que les experts Fisette et Rossignol dressaient leurs rapports.

On remarquait également la présence de Mr Vandewiele, commissaire de Police en Chef.

A l'avant du tram se trouvait le vélo complètement écrabouillé. Assez loin derrière lui, gisaient une pompe, une courroie, une boucle, une sonnette et un chapeau.

Durant une bonne partie de la matinée, le tram n° 2 devant rester sur place pour les nécessités de l'enquête, il dut être procédé au transbordement des voyageurs.

VERS L'AVENIR 6/5/1938

UN RESERVOIR EXPLOSE AUX ATELIERS DES VICINAUX A SEILLES

UN TUE UN BLESSE

Un terrible accident s'est produit, vendredi après-midi, aux Ateliers Centraux des Tramways, à Seilles, qui comptent environ 85 ouvriers.

Trois de ceux-ci, MM. Léon Feuillen, 35 ans, marié, brigadier aux Vicinaux, habitant au dépôt du Pré des Dames, à Andenne, Armand Brasselet, de Namur et Jean-Baptiste Froment, de Bolinnes-Harlues, étaient occupés à souder un vaste réservoir à essence qui servait à l'alimentation des autobus.

Le réservoir avait été préalablement nettoyé.

La soudure s'opérait au fer, un fer tout simplement rougi et non un fer à souder avec flammes.

Soudain, une explosion formidable se produisit. Le réservoir venait de sauter.

Mr Feuillen, la tête fracassée, gisait, sanglant, sur le sol. Mr Brasselet, lui, était atteint à l'oreille et aux mains.

On se précipita, et les secours s'organisèrent.

Mr le Vicaire de Seilles vint administrer les derniers Sacrements à Mr Feuillen.

Mr le Docteur Bolly, appelé d'urgence, ne put que constater le décès du malheureux.

Quant à Mr Brasselet, son état n'inspirait pas d'inquiétude.

La Gendarmerie de Seilles a ouvert une enquête et le Parquet de Huy a été prévenu.

On juge de l'émotion que le terrible accident a produite aux ateliers où Mr Feuillen était estimé de tous.

Nous nous sommes rendus à Seilles, peu après l'événement.

VERS L'AVENIR 6/5/1938

ACCIDENT A LA PLANTE

Dans notre précédente édition, nous avons relaté le grave accident qui s'est produit jeudi matin à La Plante.

L'état de santé de Mr Dacosse s'était sensiblement amélioré vendredi matin. Ses blessures ne mettent pas sa vie en danger. Mr Dacosse, par une chance extraordinaire, ne fut atteint par aucune des roues du tram. Il a été balayé et trainé sur quelque 22 mètres et de ce fait fut très violemment contusionné.

VERS L'AVENIR 11/5/1938

RENVERSEE PAR LE TRAM

Mardi, vers 14 heures, Mme Florence Lambert, pensionnaire de l'hospice de Namur, passait Bd Ernet Mélot. Soudain, elle voulut traverser le boulevard au moment où arrivait de Spy le tram effectuant le trajet Spy-Namur.

La brave vieille descendit de la bordure, fit quelques pas, s'arrêta et se remit en route. C'est à ce moment que le tram l'accrocha et la projeta face contre terre. Relevée par un passant, elle fut transportée dans une maison voisine où elle reçut les soins du Dr Martin. Ensuite elle fut conduite à la clinique Saint-Camille d'où après avoir été soignée on put la ramener à l'hospice. Quoique sérieusement blessée à la tête, ses jours ne sont pas en danger.

VERS L'AVENIR 15/5/1938

CYCLISTE RENVERSE PAR UN TRAM

Samedi, vers 15 heures, un cycliste, Mr Haenen, employé au gaz, domicilié à St-Servais, roulant à vélo avenue de Stassart, fut renversé par un tram n° 4. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

La collision s'est produite alors que M. Haenen dépassait un tombe-reau.

VERS L'AVENIR 18/5/1938

AUX TRAMWAYS

A partir du 16 courant, le tram quittant Namur-Gare à 7 h.40 pour Fooz-Wépion aura en semaine son parcours prolongé jusque Profondeville où il arrivera à 8 h.09. Au retour, ce tram quittera Profondeville à 8 h.11 pour rentrer dans son horaire régulier à 8 h.20 à Fooz-Wépion.

VERS L'AVENIR 19/5/1938

OHEY LE TRAM TAMPONE UN ATTELAGE

Un camion attelé de deux chevaux appartenant à Mr Etienne, boulanger se trouvait en stationnement près de la ferme Hustin. Le conducteur, Mr Etienne fils, servait des clients.

Un tram à vapeur venant d'Andenne, ne put, malgré les manoeuvres désespérées du conducteur, Mr Théodore Dieudonné, éviter la voiture qui fut fracassée et toute démantibulée. Les deux chevaux furent tués sur le coup.

Les gendarmes d'Ohey furent bientôt sur les lieux pour procéder à l'enquête. Le préjudice du boulanger s'élèverait à environ 10.000 francs.

Quant au trafic des trams, il a pu continuer suivant l'horaire.

VERS L'AVENIR 20/5/1938

MORVILLE LES AUTORAILS

Cette fois, ce n'est pas un canard. Nous les avons vus flambant neufs. Les voyages d'essais ont donné entière satisfaction.

Ils entreront en service sur la ligne Dinant-Florennes ce dimanche 22 mai. Provisoirement, les horaires ne seront pas modifiés.

Souhaitons que d'ici peu (en octobre peut-être) le service soit renforcé et accéléré.

VERS L'AVENIR 22/5/1938

SPY AUX VICINAUX

A partir du 15 mai, on va voir sur la ligne électrique Onoz-Namur les magnifiques voitures qui faisaient auparavant le trajet Namur-Profondeville. Elles répondent aux désirs des voyageurs. Mr Lhermusiaux, chef du dépôt d'Onoz, aime à faire tout son possible pour assurer un service impeccable. Cependant, nous lui saurions gré d'intervenir auprès de la Direction pour rétablir le billet aller et retour, tout au moins le dimanche.

VERS L'AVENIR 26/5/1938

PROBITE

Le receveur, Mr Platton, du dépôt de Wépion, ayant trouvé dans le tram une sacoche contenant une somme importante, a remis cet objet à son propriétaire à son retour de Profondeville. Nos félicitations !

Une automotrice de la ligne n° 4 a déraillé, l'appareil n'ayant pas été fermé. Il n'y eut fort heureusement aucun accident de personnes à déplorer, mais les roues de la lourde voiture s'incrusterent profondément dans le sol. De ce fait, le trafic fut interrompu pendant presque toute la journée. Il fallut chaque fois transborder les voyageurs venant par la ligne de St-Gérard.

LA PROVINCE 3/9/1938

LES TRAMS VERS JAMBES

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion des Floralies Mosanes, le service des trams de la ligne n° 8 sera prolongé le dimanche 4 septembre 1938. Départs toutes les 10 minutes de Namur-Gare vers Jambes jusque 23 h.15 et de Jambes vers Namur jusque 23 h.33.

D'autre part, des trams spéciaux pour Salzinnes et Belgrade quitteront Jambes immédiatement après le feu d'artifice qui sera tiré au Parc Reine Astrid.

WÉPION COLLISION

Un attelage de la brasserie Le Phare suivait la chaussée de Dinant en direction de Wépion. Alors qu'il dépassait une charrette de marchand de légumes en face du restaurant Père Courtin, un tram n°1 arriva qui accrocha l'attelage de la brasserie. Le conducteur fut projeté sur le sol, se blessant sans gravité, heureusement, tandis que les chevaux prenaient le mors aux dents. On put les rattraper au Fourneau sans qu'ils aient occasionné d'accident. Le camion a été fortement endommagé.

LA PROVINCE 5/9/1938

COUVIN SERVICE D'AUTOBUS

Par arrêté royal, la S.N.C.V. est autorisée à organiser un service public d'autobus interprovincial Couvin-Chimay, aux clauses et conditions du cahier des charges.

LA PROVINCE 6/9/1938

COLLISION

Une auto venant de Namur et se dirigeant vers Marche-les-Dames, s'était rangée le long du trottoir afin de laisser passer le tram qui venait de quitter le terminus.

Cependant, au lieu de prendre la voie de droite, ainsi que le prévoyait le conducteur de la voiture, le tram poursuivit son trajet en ligne droite. Une collision se produisit. L'automobiliste et les six personnes qui l'accompagnaient sont indemnes.

Il est à remarquer que l'endroit est particulièrement dangereux et que la signalisation est insuffisante.

LA PROVINCE 11/9/1938

NAMUR UNE COLLISION

Une collision s'est produite au carrefour de la rue de l'Ange, entre une auto conduite par Mr Albert Toc, chauffeur d'autos à Namur et le tram n° 4 conduit par Mr Filée.

Tout se borne à quelques dégâts matériels à l'auto.

MALONNE UN TRAM DERAILLE

Samedi matin, vers 10 h.30, l'autorail qui assure le service Namur-Malonne-St-Gérard a déraillé dans la courbe après l'arrêt facultatif d'Insevaux. Aucun accident de personnes n'est à déplorer. Seul, l'essieu avant de l'autorail est brisé.

Le transbordement des voyageurs dut être effectué entre les lieux de l'accident et le terminus de Malpas jusque 13 h.30. Le personnel de l'atelier de Malonne a procédé aux travaux de déblayement de la voie.

LA PROVINCE 25/9/1938

BOHAN S/SEMOIS LE VICINAL FRANCO-BELGE

Cette fois, c'est officiel: la liaison par vicinal Bohan - Hautes Rivières sera effective à partir du 1er octobre prochain. L'exploitation en sera faite par la S.N.C.F.V. belge et il y aura trois services dans chaque sens.

Cette importante nouvelle réjouira tous les habitants de la Semois namuroise, attendu qu'on parle de ce tronçon depuis très longtemps. Les premiers projets remontent avant la grande guerre. Les seconds furent repris il y a quatre ans. Les travaux d'achèvement en territoire français étaient terminés depuis le 1er août dernier.

LA PROVINCE 3/10/1938

ATTENTION

Ceux qui voyagent doivent prendre garde au fait qu'il y a des changements parfois importants dans les horaires des chemins de fer et des vicinaux. Qu'ils n'oublient pas de consulter les indicateurs et les affiches.

LA PROVINCE 7/10/1938

BOHAN S/SEMOIS LE VICINAL FRANCO-BELGE

Suite aux récents événements internationaux, la liaison par vicinal entre Bohan et Hautes-Rivières n'a pu être inaugurée le 1er octobre, ainsi que cela avait été annoncé. Il nous revient de source certaine qu'il n'y a pas lieu de désespérer et que ce sera chose faite dans quelques jours.

LA PROVINCE 12/10/1938

FLOREFFE COLLISION

L'autobus Namur-Fosses venant de Malonne est entré en collision près de la Gendarmerie avec un camion transporteur de bestiaux qui débouchait de la route de Floriffoux. Les dégâts ont été assez importants.

LA PROVINCE 13/10/1938

WEPION COLLISION

Monsieur Gilbert Barzin, de Namur, se dirigeait en auto vers Namur lorsqu'au lieu-dit Fourneau, il voulut passer entre un tram n° 1 et une voiture qui stationnait à droite de la chaussée de Dinant.

La manoeuvre échoua et l'auto vint se jeter sur l'avant du tram. L'auto de Mr Barzin est sérieusement endommagée mais ses passagers sont sortis indemnes de l'aventure. L'auto en stationnement a été elle aussi quelque peu tamponnée et endommagée.

LA PROVINCE 14/10/1938

LIGNES ELECTRIQUES

La S.N.C.V. porte à la connaissance de Messieurs les voyageurs qu'à partir du dimanche 16 courant et les dimanches et jours fériés

seulement, un service intensif sera organisé entre Namur-Gare et St-Servais-Viaduc.

Les départ de Namur-Gare vers le Viaduc auront lieu toutes les 5 minutes de 12 à 14 heures et de 16 à 21 heures et du Viaduc vers Namur, de 12 h.08 à 14 h.03 et de 16 h.03 à 21 h.03.

LA PROVINCE 14/10/1938

GEDINNE LIGNE DE GEDINNE-VRESSE-BOHAN

La S.N.C.F.V. porte à la connaissance de MM. les voyageurs que l'exploitation du tronçon Bohan-Gare - Sorendal débutera lundi 17 et suivant l'horaire repris aux affiches du 2 octobre.

Cette section est ouverte au trafic tant des voyageurs que des bagages, chiens et marchandises.

LA PROVINCE 15/10/1938

NAMUR COLLISION

Une collision s'est produite rue de l'Ange, à l'endroit où cette artère est séparée de la place par un terre plain.

Une auto pilotée par Mr Bernard Sklam, de Bruxelles se dirigeait vers les Quatre Coins. En face des Halles Centrales, elle voulut dépasser une auto en stationnement, mais se jeta sur un tram venant en sens inverse et qui était conduit par Mr Dachelet, wattman.

Il n'y eut que des dégâts matériels.

LA PROVINCE 22/10/1938

SAINT-SERVAIS UNE GRAVE COLLISION

Une grave collision s'est produite vendredi soir, vers 8 heures 30, chaussée de Waqterloo, à peu près à hauteur de la rue des Trois Piliers. Un tram n° 8 regagnait le dépôt de Malonne, lorsqu'un motocycliste, Mr Romain Richard, garagiste, rue de la Pépinière, à Namur, qui arrivait en sens inverse en side-car, vint s'écraser contre le flanc de la motrice. Mr Paul Copette, wattman à Namur, cala aussitôt ses freins, mais déjà le side-car avait rebondi et, continuant sa course, il ne s'arrêta que trente mètres plus loin.

On se porta au secours de M. Romain Richard qui avait un bras fracturé et une plaie à la jambe gauche. Dans le side-car se trouvait Mr Armand Neuville, cafetier, rue de Gembloux, à Saint-Servais. Celui-ci sortit indemne de l'aventure.

Le blessé fut transporté chez Mr le Dr Piret et après avoir reçu les premiers soins il dut être hospitalisé à la clinique Ste-Elisabeth.

La Gendarmerie aussitôt prévenue s'est rendue sur les lieux pour procéder à l'enquête et établir pour quelle raison le motocycliste avait perdu le contrôle de sa machine.

Les dégâts matériels sont assez importants à la moto ainsi qu'à la motrice du tram.

L'état de santé de Mr Romain Richard qui est père d'un enfant, ne paraît toutefois pas inspirer d'inquiétude.

LA PROVINCE 26/10/1938
NAMUR COLLISION

Une collision s'est produite au pont de France entre un camion de l'armée et le tram de la ligne de Profondeville.

Les dégâts matériels sont importants.

PROFONDEVILLE TRAM CONTRE AUTO

Madame Payeur, habitant le long de la voie du tram à Boreuville, sortait en marche arrière sa voiture de son garage. Au moment où l'auto s'engageait sur la chaussée, le tram de 11 h.40 à Profondeville tamponna l'arrière du véhicule. Le wattman, Mr Emile Copois de Malonne, avait vu l'obstacle trop tard et malgré tous ses efforts n'avait pu éviter l'accident. L'émoi a été grand parmi les voyageurs, mais tout se borna heureusement à des dégâts matériels. Ceux-ci sont très importants à la voiture.

LA PROVINCE 2/11/1938
LE FEU AU MOTEUR D'UN TRAM

Hier après-midi, le tram n° 8 quittait la gare de Namur vers Belgrade, à 14 h.15 et suivait la chaussée de Waterloo quand le feu se mit aux cables du moteur. Un seau d'eau suffit pour enrayer ce très minime sinistre qui n'en causa pas moins un encombrement dans le service des nombreux trams mis en circulation vers le cimetière.

LA PROVINCE 5/11/1938

AVIS AUX USAGERS DU TRAM

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du vendredi 4 novembre le départ du tram n° 2 de 12 h.17 (St-Servais vers Namur-Gare) est supprimé et remplacé par un départ à 12 h.02.

D'autre part à partir du 4 courant un tram n° 8 barré sera mis en marche en semaine selon l'horaire ci-après: Namur-Gare: 12 h.10 - Viaduc arrivée: 12 h. 17 - Viaduc départ: 12 h.18 - Namur-Gare: arrivée: 12 h.25.

LA PROVINCE 6/11/1938

TRAMS SPECIAUX

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs que le dimanche 6 novembre prochain, des trams spéciaux seront mis en marche après la représentation théâtrale soit vers 23 h.30 à destination de Wépion-Station, Belgrade-Village et Salzinnes-Hayettes.

LA PROVINCE 13/11/1938

JAMBES ACCIDENT

Vendredi, vers 20 h.45, un camion piloté par Mr Georges Frédéric, marchand de fruits, rue du Grognon, à Namur, se trouvait en stationnement avenue des Acacias à Jambes.

Le conducteur attendait l'ouverture d'une grille pour pénétrer dans la cour de l'immeuble portant le n° 7.

Le véhicule se trouvait dans une position perpendiculaire à l'axe de la chaussée et le tram n° 8 vint le tamponner. Il n'y eut que des dégâts matériels.

LA PROVINCE 25/11/1938

BEN AHIN. DEUX AUTORAILS ENTRENT EN COLLISION

Mercredi, vers midi, l'autorail Huy-Ohey montait dans la direction de Solières et passa le croisement où normalement il devait attendre le passage du convoi descendant.

Dans la première courbe du village, l'inévitable se produisit. Les deux conducteurs se trouvèrent nez à nez et firent de vains efforts pour éviter une collision.

Du choc qui s'ensuivit, l'autorail montant fut en partie démoli et le second dérailla. Celui-ci roulait à vide. Dans le premier se trouvaient une dizaine de voyageurs qui furent fortement secoués mais non blessés. Tous restèrent assez longtemps sous le coup de la violente commotion ressentie.

LA PROVINCE 29/11/1938

CUL DES SARTS AUTO CONTRE TRAM

Alors que le dernier tram partait de Couvin et rentrait à Cul-des-Sarts, passant à travers la grand-route Bruly-Couvin, au lieu-dit "Quatrième", l'automobiliste Arthur Fond, d'Aublain, n'aperçut que tardivement l'obstacle, la visibilité étant rendue difficile par le mauvais temps. Malgré un coup de frein violent, Mr Fond alla heurter le fourgon du tram et l'auto avec ses trois occupants se renversa dans le petit ruisseau longeant la voie. Il fallut deux chevaux pour retirer la voiture et la mettre sur route.

LA PROVINCE 30/11/1938

MALONNE

A partir du 1er décembre, l'autobus quittant Fosses actuellement à 7 h.15 à destination de Namur sera avancé de cinq minutes sur tout le parcours Fosses-Malonne et observera l'horaire ci-après: Fosses Gare: 7 h.10, Malonne-Port: 7 h. 40

A partir du 1er décembre, le tram électrique quittant Malpas à 7 h.40 à destination de Namur-Gare sera en semaine avancé de 10 minutes sur tout son parcours et observera par conséquent l'horaire suivant: Malpas: 7 h.30, Malonne-Port: 7 h.40, Namur-Gare: 8 heures.

LA PROVINCE 1/12/1938

ONOZ AUX VICINAUX

Depuis l'établissement de la ligne électrique Onoz-Spy - Namur, une notable amélioration a été apportée aux horaires.

Il est à souhaiter que le 331 qui part d'Onoz à 13 h.15, puisse être retardé d'une quinzaine de minutes de façon à pouvoir être utilisé par les usagers du train venant de Charleroi-Tamines-Auvelais-Jemeppe qui arrive à Onoz à 13 h. 26. Le 331 se verrait privé de la seule correspondance avec la ligne de Ciney à Namur mais conserverait toutes les autres tout en rendant un grand service aux habitants de Spy.

Peut-on également renouveler le souhait que des abris soient construits aux différents points d'arrêt importants. Les usagers en seraient fort reconnaissants à la S.N.C.V.

LA PROVINCE 4/12/1938

JAMBES ACCIDENT DE ROULAGE

Hier soir, vers 18 heures, l'auto de Mr le Dr Lahaut était parquée à l'avenue des Acacias en face du garage Masset au moment où un tram venant de Namur se dirigeait vers la gare de Jambes.

A ce moment, survint l'auto de Mr Joseph Rossome, cultivateur à Temploux, qui voulu dépasser le tram. Mais l'espace compris entre les deux véhicules était insuffisant et l'auto de Mr Rossome fut coincée, accrocha l'autre voiture qu'elle traina sur une longueur de dix mètres.

Il y eut des dégâts matériels au tram et aux deux autos.

LA PROVINCE 7/12/1938

ALLE S/SEMOIS A LA GARE DU VICINAL

Cette spacieuse gare du Vicinal est vraiment caractéristique: la salle d'attente est toujours fermée à clé en hiver. On espère qu'il aura suffi que l'on signale ici cette singularité pour qu'il y soit remédié.

LA PROVINCE 15/12/1938

CUL DES SARTS ACCIDENT EVITE

Ces jours-ci, sur le chemin de Cul-des-Sarts à Bruly, par St-Joseph, en arrivant au passage à niveau du tram, un père récollet de Petite Chapelle circulait à vélo quand il s'aperçut qu'un tram de marchandises descendait vers Couvin.

Grâce au sang froid des machinistes qui freinèrent, le cycliste put échapper à un grave accident, mais n'en tomba pas moins, sans mal, heureusement.

LA PROVINCE 15/12/1938

NAMUR UN TRAM DERAILLE

Mercredi matin, vers 7 h.45, un tram électrique venant de la Plante passait en face du casino, lorsqu'une des roues se brisa. Le tram dérailla et les voyageurs furent durement secoués.

Heureusement, il y a eu plus de peur que de mal et tout se limite à des dégâts matériels.

LA PROVINCE 26/12/1938

LA PLANTE AUTO CONTRE TRAMWAY

Vendredi, vers 20 h.20, une auto conduite par Mr C.M. de Wépion et venant de Namur, est entrée en collision à la suite d'un dérapage dans la neige avec le tram n° 4, à La Plante. Il n'y eut fort heureusement que des dégâts matériels: la plate forme du tram est sérieusement endommagée tandis que l'avant de la voiture est défoncé. La police de Namur a procédé aux constatations.

BELGRADE TRAM CONTRE CAMION

Une collision s'est produite vendredi matin à la chaussée de Nivelles entre un tram et un camion. On ne signale que des dégâts matériels.

La Gendarmerie a procédé aux constatations.

VERS L'AVENIR 4/1/1939

MORVILLE AU VICINAL

Les autorails sont en panne, les moteurs étant immobilisés: l'un a eu son radiateur gelé lors des grands froids, le second a subi des avaries graves au moteur.

Ce sont les anciennes locomotives à vapeur qui assurent le service depuis samedi dernier. Il en résulte des retards parfois assez importants dus à leur vitesse moins grande et aux nécessités du ravitaillement en charbon et en eau qui exigent des manoeuvres supplémentaires.

VERS L'AVENIR 7/1/1939

TRAMS SPECIAUX

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion de la représentation qui aura lieu dimanche prochain, 8 courant, au Théâtre Royal de Namur, des trams spéciaux seront mis en marche à destination d'Andenne, Wépion-Station, Salzinnes-Hayettes et Belgrade-Village.

VERS L'AVENIR 10/1/1939

AUX VICINAUX

Dimanche, l'Amicale des Employés du Groupe Namur-Luxembourg fêtait son directeur, Monsieur De Nayer à l'occasion du 10ème anniversaire de son entrée en fonctions comme directeur du Groupe.

Réunis autour de leur fondateur et du président de l'Amicale, tous avaient tenu à être là, les pensionnés comme les agents du service actif, ceux du fond du Luxembourg comme ceux des confins du Namurois.

La fête, très intime, eut lieu dans la grande salle du Park-Hôtel.

A 11 heures, Monsieur le Directeur De Nayer, Madame et leur fils font leur entrée dans la salle et sont chaleureusement applaudis.

En quelques mots que l'on sent venir du coeur, Monsieur Wagner, président de l'Amicale, dit à Mr De Nayer combien il est heureux de pouvoir lui exprimer au nom de tous ses camarades sa respectueuse sympathie et toute sa reconnaissance. "Nous vous aimons pour votre justice, votre droiture et votre grand coeur".

Après lui avoir promis au nom de tous de l'aider plus encore, il prie Monsieur De Nayer de bien vouloir accepter en souvenir de cette fête une magnifique eau-forte.

Et les applaudissements de crépiter.

Toute gracieuse, Melle Wagneur s'adresse alors à Madame De Nayer, la remercie du cordial intérêt qu'elle ne cesse de porter aux agents du groupe et à leurs familles, et lui présente une très belle corbeille de fleurs.

Et c'est sous les applaudissement de tous que Madame De Nayer embrasse Melle Wagneur.

Mr De Nayer remercie ensuite ses agents pour cette manifestation qui est pour lui une surprise d'autant plus agréable qu'il voit groupés devant lui tous ses agents. Ils étaient une soixantaine, même les plus éloignés.

Il est particulièrement fier et heureux des sentiments que ses agents viennent de lui témoigner.

Puis il lève son verre et boit à la prospérité de l'Amicale et à la santé de ses agents et de leurs familles.

Lorsqu'une heure plus tard, Mr et Mme De Nayer quittent la salle, des cris répétés fusent parmi les applaudissements "Vive notre Directeur".

Nous nous associons de tout coeur à cette manifestation en l'honneur de Monsieur De Nayer dont l'éloge n'est plus à faire et dont nous avons pu à maintes reprises apprécier les qualités de technicien et d'organisateur.

LA PROVINCE 11/1/1939

WEPION DEGATS MATERIELS

Vers 2 heures, un accident est survenu entre Wépion-Station et Pairibonnier. A la suite d'une fausse manoeuvre, une auto venant de Namur fut accrochée par le tram n° 4. Les cinq occupants de la voiture sont sortis indemnes de l'accident, mais la voiture est fort endommagée.

LA PROVINCE 16/1/1939

SPY ATTELAGE CONTRE TRAM

Samedi, Mr Moulard, marchand de légumes, domicilié à la Sauvenière à Spy, faisait sa tournée en direction des Isnes, lorsqu'arrivé à Saucin son cheval fut effrayé par l'arrivée du tram électrique. La bête s'emballa et alla se jeter contre la motrice. Au choc violent, une glace du tramway vola en éclats, tandis que de la charrette, fort détériorée, les légumes se répandaient sur la chaussée.

La conducteur a été blessé à la nuque. Il fut reconduit à son domicile par un automobiliste complaisant, Mr Bauche, de Flawinne.

VERS L'AVENIR 21/1/1939

LIGNES ELECTRIQUES

A l'occasion de la messe anniversaire de la mort du Frère Mutien qui sera célébrée le lundi 30 courant à Malonne, le service des trams sera renforcé entre Namur-Gare et Malonne: Départs de Namur-Gare toutes les 30 minutes, aux heures 10 et 40 et de Malpas aux heures 15 et 45, de 8 h. 40 à Namur, à 12 h. 15 à Malpas.

VERS L'AVENIR 22/1/1939

COLLISION

Une légère collision s'est produite vendredi soir, vers 21 heures 30 place d'Hastedon, entre un tram et une auto. Tout se borne à de légers dé-gats matériels.

VERS L'AVENIR 31/1/1939

COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UN AUTORAIL A ANDENELLE.

La place d'Andenelle vient d'être mise en émoi par un accident assez grave. A cet endroit, trois chemins secondaires débouchent sur la route gouvernementale Namur-Liège, dont l'axe est occupé par la ligne de l'autorail.

A 18 heures 30, la voiture du boulanger Brine-Remy venait de la rue du Chalet et avait pris son tournant pour s'engager sur la chaussée et reprendre la direction d'Andenne. Elle devait la traverser dans toute sa largeur pour se mettre à droite.

A ce moment, surgit l'automotrice de la ligne Andenne-Huy et la collision fut inévitable. Un choc terrible fit sortir tous les riverains de leurs demeures.

Au volant se trouvait Madame Charlier et son frère était à ses côtés. Dans la voiture avait pris place leur père, Mr Brine-Remy qui s'app préparait à servir des clients.

Les deux premiers sont sortis indemnes de l'accident, mais le père, surpris brusquement, fut violemment projeté sur le trottoir de Mr Brasse, où il resta étendu sans connaissance. On le porta dans une boucherie toute proche et le docteur Defossé, mandé en hâte, constata une fracture à la jambe droite et des lésions à la boîte crânienne. Le blessé fut ensuite reconduit à la clinique de Huy sans avoir repris connaissance.

La voiture du boulanger est assez endommagée: glaces et phares brisés, portières défoncées, tandis que l'avant de l'autorail porte des traces de la collision. La tole est perforée en deux endroits.

La police était sur les lieux dès 19 heures et faisait l'enquête. Le Parquet a fait une descente.

VERS L'AVENIR 25/2/1939

HEMPTINNE UN NOUVEL ARRÊT DE L'AUTORAIL

Depuis longtemps, les habitants et spécialement les abonnés de l'autorail Namur-Forville se plaignent d'avoir un long chemin à parcourir pour atteindre ce moyen de communication. Ils firent récemment une nouvelle pétition auprès de la direction de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux et la confièrent à Monsieur le Sénateur Servais lors d'une récente visite à Hemptinne. Celui-ci vient d'être informé qu'un arrêt facultatif sera établi à partir du 1er mars prochain auprès de l'école des filles. Voilà qui donnera satisfaction aux nombreux demandeurs.

Nous en remercions M. le Sénateur Servais et M. le Directeur De Nayer

LA PROVINCE 26/2/1939

ONNOZ. PLACE DE LA GARE

Notre pittoresque village possède à la limite de Spy, dans un joli site et au croisement de routes importantes, une jolie gare qui répond à toutes les exigences depuis sa récente transformation et l'amélioration de son passage à niveau.

Une lacune existe malheureusement qui contraint les voyageurs à enjamber les flaques d'eau et de boue gluante, au risque de se tordre les chevilles sur les pavés inégaux pour atteindre les bâtiments de la station.

Comme par dessus le marché, l'endroit est également l'emplacement choisi par la S.N.C.F.V. pour l'arrêt des trams électriques et autorails, nous laissons à deviner dans quel cloaque la clientèle des deux sociétés doit patauger. On se plaint vivement de cet état de choses.

VERS L'AVENIR 7/3/1939

ACCIDENT DE ROULAGE

Lundi, vers 14 heures 35, une voiture de l'Assistance Publique débouchait de l'Impasse des Capucins, lorsqu'elle entra en collision avec un tram n° 1, venant de la place du Théâtre et se dirigeant vers les IV Coins.

Le wattman surpris ne put arrêter son lourd véhicule que sur une distance limitée. Les dégâts matériels sont assez importants: le tram a un marchepied arraché, tandis que la voiture automobile a le pare-choc arraché.

VERS L'AVENIR 13/3/1939

UN HOMME IVRE RENVERSE PAR UNE VOITURE DE TRAMWAY

Un habitant de Salzinnes, Mr Henri Renard, demeurant rue du Belvédère, 55, étant en état d'ivresse, avait fait une chute et était tombé sur la voie du tram près de la clinique Ste-Elisabeth. Le tram n° 5 arrivant ne le vit pas et le poussa de côté. Mr Renard a été blessé à la tête et a été soigné à la clinique. Son état est maintenant satisfaisant.

LA PROVINCE 15/3/1939

AUX TRAMWAYS

Pendant la période du 1er juin au 15 septembre de chaque année, les dimanches et jours fériés légaux, il est délivré des billets aller et retour au prix de 3,50 et 3 frs, 4,50 et 4 frs, respectivement en 1ère et 2ème classe, pour les parcours Namur-Gare - Wépion (Pairibonnier) et Namur-Gare - Profondeville, ou entre deux points situés sur ces parcours.

Les voyages effectués au moyen de billets de cette espèce ne peuvent être scindés et le retour doit s'effectuer le jour-même de la délivrance du billet. Aucune réduction n'est accordée sur les prix de ces billets.

VERS L'AVENIR 18/3/1939

WEPION ACCIDENT

Jeudi, vers 18 h. un camion piloté par M. Jh. Vigneron, camionneur à La Plante, est entré en collision avec un tram n° 4 se rendant à Profondeville et que conduisait le wattman Fernand Zune, de La Plante.

Le choc fut d'une extrême violence. La benne du camion se détacha et fut lancée dans le jardin de Mr Bodart. Le wattman a été blessé aux mains par des éclats de vitres et le chauffeur du camion blessé au visage. Les deux victimes ont reçu immédiatement les soins de M. le docteur Vandermolen, de Wépion. La Gendarmerie de Namur s'est rendue sur les lieux pour procéder à l'enquête.

LA PROVINCE 19/3/1939

TRAM VICINAL DE FOSSES A CHATELET

A l'occasion du cortège carnavalesque qui se déroulera le dimanche 19 courant à Fosses, les services spéciaux ci-après seront mis en marche: Départ de Châtelet à 13 h. 25, arrivée à Fosses à 14 h. 20. Départ de Fosses à 13 h. 40, arrivée à Châtelet à 14 h. 25

VERS L'AVENIR 24/3/1939

Un groupe de lecteurs souhaiterait de voir améliorer le pavement des rues entre les voies de tramways. Comme endroits spécialement détestables, ils signalent le Boulevard Mélot, les environs de la clinique Ste-Elisabeth. Les cyclistes, motocyclistes et les conducteurs de petites voitures etc. y éprouvent bien des difficultés. Souhaitons à tous ces correspondants de voir réaliser leur désir que nous transmettons volontiers à qui de droit

LA PROVINCE 24/3/1939

ONOZ POUR QUAND ?

Les usagers des chemins de fer et du vicinal continuent à se plaindre de l'état plus que lamentable de la place de la Gare à Onoz-Spy et où ils doivent patauger pour emprunter l'un ou l'autre moyen de communication. A quand les travaux nécessaires ?

VERS L'AVENIR 7/4/1939

CHEMINS DE FER VICINAUX DE LA REGION DE NAMUR.

VOYAGES A PRIX REDUITS

A titre d'essai:

1) Pendant la période des fêtes de Pâques au 30 septembre 1939, il sera mis en vente des abonnements régionaux donnant notamment droit à six voyages en 2ème classe sur les lignes vicinales Namur-Citadelle, Namur-Profondeville et vice versa, Namur-Mosanville et vice versa.

Ces abonnements ont une durée de validité de huit jours, y compris celui de la délivrance.

Chaque abonnement comprend pour la partie intéressant le chemin de fer vicinal six tickets détachables contre remise desquels le receveur délivre un billet à prix normal.

2) Pendant la période du 1er juillet au 15 septembre 1939, il est mis en vente:

a) au prix de 9 francs des carnets de et 3 jours comprenant 5 tickets valables en seconde classe pour les parcours ci-après: Namur-Gare, Milieu du Monde (Citadelle), Stade (Citadelle), Namur Pont de Jambes, Pont de Jambes-Mosanville et vice versa.

b) au prix de 11 francs des carnets de 5 jours comprenant 6 tickets valables en seconde classe pour les parcours ci-après: Namur-Gare-Milieu du Monde (Citadelle), Stade (Citadelle), Namur-Pont de Jambes, Profondeville - Namur-Gare et vice versa.

VERS L'AVENIR 7/4/1939

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DINANT. COLLISION DE TRANS VICINAUX.

La Justice avait recherché Fernand Bastien, de Bourlers qui, conduisant un tram de marchandises à Cul-des-Sarts, avait heurté un train régulier de voyageurs à l'endroit dit "à l'Euvi" et avait occasionné des blessures aux frères Baudet et à Emile Chantier, de Cul-des-Sarts. La culpabilité du prévenu ne fut pas établie et il y a eu acquittement.

VERS L'AVENIR 7/4/1939

CHUTE GRAVE

Mercredi après-midi, Mme Hortense Delory, âgée de 71 ans, habitant rue Neuve Voie, à Huy, a trébuché dans les rails du Vicinal et est tombée si malencontreusement qu'elle s'est occasionné une fracture du poignet gauche et une fracture de la jambe droite. Elle a été transportée à la clinique Communale de Huy, où elle est restée en traitement.

VERS L'AVENIR 9/4/1939

LIGNES ELECTRIQUES

A l'occasion des fêtes de Pâques, le service n° 7, Circuit de la Citadelle et de la Route Merveilleuse sera mis en marche les 9 et 10 courants avec départs de Namur-Gare à 10 h.20, 11 h.20, 13 h.20, 14 h.20, 15 h.20, 16 h.20 et 17 h. 20, dernier départ. Ce service sera supprimé en cas de mauvais temps.

LA PROVINCE 17/4/1939

SPY DOLEANCES SUR LES TRANS

Chaque samedi, surtout avant midi, les voyageurs pour Namur sont contraints à s'entasser sur les plateformes des trams électriques de la ligne n° 9.

Des vieillards ne peuvent trouver place pour s'asseoir. On se demande pourquoi il n'est pas remédié à cet état de choses par l'adjonction d'une voiture remorque.

Espérons que la Direction y songera.

VERS L'AVENIR 21/4/1939

OLLOY UN AUTORAIL S.V.P.

Les usagers du vicinal Oignies-Olloy se plaignent beaucoup de l'état de vétusté du matériel employé par la Compagnie des Chemins de Fer Vicinaux: voitures démodées et antihygiéniques, vieux poêles en fonte, quinquets fumeux, toute la préhistoire quoi, ce dont nos amis français de la frontière de Vireux se gaussent avec beaucoup de raison.

On demande un autorail à l'instar d'autres lignes qui n'ont pas plus d'importance que celle-ci.

VERS L'AVENIR 26/4/1939

PERWEZ TRISTE ACCIDENT

Lundi, à 12 heures 30, quelques enfants jouaient sur des wagons en stationnement sur le quai de la gare de Perwez. Les bambins prenaient plaisir à s'arc-bouter et à lancer les wagons contre les butoirs. Ils se faisaient véhiculer de la sorte. A un certain moment, le petit Gérard Hamlla, âgé de trois ans, fut coincé entre deux wagons. L'infortuné petit garçon fut tué sur le coup. La Gendarmerie d'Ohey et le Parquet de Namur se sont rendus sur les lieux.

LA PROVINCE 28/4/1939

WELLIN AU VICINAL

Il nous revient que l'administration des Vicinaux va supprimer les trains partant de Wellin à 4 h. 45 et au départ de Graide pour Wellin à 19 h. Il en est de même pour le tram partant à 5 h. pour Rochefort.

VERS L'AVENIR 29/4/1939

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DINANT ACCIDENT DE LA ROUTE

Le 24 juillet 1938, une voiture automobile conduite par Mr Jacques Van der Heyden, de Bruxelles, est allée heurter violemment au Sourd d'Ave l'autorail allant de Rochefort à Wellin. Un occupant de la voiture, Mr Jean Goemaere, de Bruxelles, fut blessé. Vu les circonstances spéciales de la cause il est fait application de la loi avec indulgence: 210 frs d'amende.

VERS L'AVENIR 2/5/1939

COLLISION

Dimanche soir, vers 21 h. 10, une collision s'est produite entre le tram n° 4 et une auto n° 221.543. L'auto débouchait de la rue des Croisiers pour s'engager dans la rue Godefroid, quand survint le tram n° 4 venant de la ville vers la Gare.

La voiture qui transportait plusieurs personnes, n'a eu que son avant défoncé.

VERS L'AVENIR 10/5/1939

LIGNES ELECTRIQUES AVIS

Par suite de circonstances exceptionnelles, les trams ci-après seront supprimés le vendredi 12 mai prochain:

Namur-Gare vers Fg St-Nicolas: 20 h. 47, 21 h. 07.

Namur-Gare vers Hayettes: 21 h.

Hayettes vers Namur-Gare: 20 h.50, 21 h.10.

Namur-Gare vers Belgrade: 20 h.45, 21 h.05, 21 h.25.

Belgrade vers Namur-Gare: 20 h.58, 21 h.18, 21 h.38.

Namur-Gare vers Jambes: 20 h.30, 20 h.40, 20 h.50, 21 h.10.

Jambes vers Namur-Gare: 20 h.43, 20 h.53, 21 h.03, 21 h.13, 21 h.23, 21 h.33

Namur-Gare vers Briquetteries: 20 h. 25, 21 h.10, 21 h.25.

Briquetteries vers Namur-Gare: 20 h.43,, 20 h.58, 21 h.40.

Namur-Gare vers Fooz: 21 h. 40.

Profondeville vers Namur-Gare: 20 h. 41.

Namur-Gare vers Malonne: 21 h.10.

Par contre, un tram supplémentaire quittera Namur-Gare à 20 h. 40 à destination de Malonne-Port.

LA PROVINCE 12/5/1939

MALONNE TRAM SUPPRIME

Par suite des exercices de défense aérienne qui se dérouleront à Namur la nuit du 12 au 13 mai, le tram électrique quittant la Gare de Namur à 21 h. 10 sera supprimé.

Par contre la Direction des Vicinaux annonce qu'un service supplémentaire sera organisé ce vendredi 12, de Namur-Gare à Malonne-Port (heure de départ à la Gare à 20 h.50).

Les usagers du dernier convoi vers Malonne feront bien de prendre leurs précautions.

ONNOZ AMELIORATIONS AUX VICINAUX

L'administration des Vicinaux a heureusement comblé une lacune, grâce à l'intervention de Mr Lhermusiaux, chef de dépôt. En effet, les voyageurs venant de Charleroi par Jemeppe-sur-Sambre disposent dès à présent en direction de Namur d'un tram électrique à 13 h.40, qui assure ainsi la correspondance de 13 h. 26 (S.N.C.F.B. vers Gembloux), alors que précédemment il fallait attendre jusque 15 heures.

VERS L'AVENIR 15/5/1939.

LES ISNES UN TRAM DERAILLE

Samedi 13 courant, le tram électrique n° 322 de la ligne Namur-Onnoz, piloté par Mr Pierre Lindekens, de Velaine-sur-Sambre, a déraillé à l'arrêt facultatif du terrain de football situé sur la route d'Eghezée et s'est mis en travers des voies, occasionnant un transbordement des voyageurs, transbordement qui dura environ deux heures.

Par une chance tout-à-fait exceptionnelle aucun voyageur ne se trouvait à l'intérieur. Le garde et le conducteur s'en tirent sans contusions. De légers dégâts matériels sont seuls à déplorer.

LA PROVINCE 18/5/1939

LIGNES ELECTRIQUES

A l'occasion de la revue des troupes de la garnison, le service des trams sera suspendu le vendredi 19 courant, entre Namur-Gare et la Place Kekeljan, de 10 h.35 jusqu'à la fin de la cérémonie, soit vers 11 h. 40.

Si, par suite du mauvais temps la revue était décommandée, le service se ferait selon l'horaire habituel.

VERS L'AVENIR 25/5/1939

TRAMS SUPPRIMES

La Direction de la S.N.C.V. (Groupe Namur-Luxembourg) porte à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion des courses cyclistes qui auront lieu à Jambes, le service des trams électriques sera supprimé de 12 h. 45 à 18 heures.

D'autre part, un service d'autobus sera organisé pendant la même période entre Jambes-Nord et Namur-Gare et vice versa pour assurer le transport des voyageurs des trams de la ligne Namur-Andenne-Huy.

VERS L'AVENIR 26/5/1939

S.N.C.F.V. GROUPE NAMUR-LUXEMBOURG

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion des fêtes de Pentecote les services ci-après seront mis en marche les 28 et 29 mai 1939:

Ligne Namur-Profondeville: Départ de 30 en 30 minutes de 14 h.10 Namur, jusque 21 h.10 Namur.

Circuit de la Citadelle: Départ de 30 en 30 minutes de 9 h.20 Namur-Gare. Dernier départ de Namur, à 19 h. 50.

Lundi 29 mai: ligne Belgrade-Jambes: Départ toutes les cinq minutes entre le Viaduc et le pont de Jambes (côté ville) de 13 à 21 heures Namur et de Namur-Gare jusque Jambes de 12 h. à 22 heures Namur.

D'autre part, le service de 10 minutes Jambes-Belgrade sera prolongé jusque 22 h. 53, dernier départ.

Ligne 3 Hayettes-Place d'Armes: Le service de 5 minutes sera assuré sans interruption l'après-midi.

Namur, le 22/5/1939 La Direction.

VERS L'AVENIR 27/5/1939

AUTOBUS FLAWINNE-NAMUR-VELAINE

Le 29 courant, les services d'autobus quittant Namur-Gare à 15 h. 25 à destination de Velaine et de Velaine-Sart-Hulet à 15 h. 45 vers Namur-Gare, seront supprimés.

LA PROVINCE 27/5/1939

ALLE S/SEMOIS AUX VICINAUX

Le nouvel horaire des chemins de fer Vicinaux qui sera appliqué à partir du 27 mai pour les lignes Alle s/Semois-Vresse-Membre-Bohan-Sorendael (France) et Gedinne-Vresse s/Semois, avec correspondance à Vresse pour Alle et Sorendael, est bien accueilli par la population.

Les diverses adaptations qui y figurent sont heureuses, surtout pour les correspondances vers Monthermé.

D'autre part, un fait que nous avons déjà signalé reste inexplicé: c'est celui de la fermeture à clé de la porte de la salle d'attente de la Gare du Vicinal d'Alle s/Semois. Les nombreux voyageurs se plaignent de cette fermeture insolite.

L'administration des Chemins de Fer Vicinaux ne pourrait-elle prescrire au chef de gare de remédier à cet état de choses qui n'a que trop duré ?

VERS L'AVENIR 3/6/1939

LIGNES ELECTRIQUES AVIS

Il est porté à la connaissance du public que le dimanche 4 juin courant, le service n° 7, circuit de la Citadelle et de la Route Merveilleuse sera mis en marche:

Départ toutes les heures à partir de 9 h. 20, toutes les 5 minutes de 13 h.30 à 14 h.35, toutes les 30 minutes de 14 h. 50 à 19 h.50 dernier départ. Des trams spéciaux quitteront le Théâtre d'Eté à la fin de la manifestation organisée à cet endroit par les Croix de Feu.

D'autre part, le service des trams 2, 3, 5 et 8 sera suspendu au cours de cette journée de 10 h. 40 à 11 h. 10 entre Namur-Gare et le Pont de France.

Le Direction.

LIGNE NAMUR = ST-GERARD

A partir du samedi 4 juin, le tram 243 D, arrivant à St-Gérard à 21 h. 17, sera prolongé jusque St-Gérard S.N.C.B. sous l'horaire ci-après: St-Gérard-Village: 21 h. 17 St-Gérard S.N.C.B. 21 h. 22.

De ce fait l'horaire du tram 244 sera également modifié comme suit: St-Gérard S.N.C.B. 21 h.25, St-Gérard-Village: 21 h.33, Responette: 21 h. 35, Lesve-Dépôt: 21 h.44.

VERS L'AVENIR 5/6/1939

BOHAN AUX VICINAUX

Le nouvel horaire des vicinaux est appliqué depuis le 27 mai sur les lignes Bohan-Alle, Bohan-Gedinne et Bohan-France. Des améliorations importantes qui comportent maintenant de faciles correspondances vers Mont-hermé et la ligne Charleville-Givet.

VERS L'AVENIR 8/6/1939

PROFONDEVILLE ACCIDENT

Mardi matin, vers 4 h. 10, Mr Gillain, docteur à Ermeton-sur-Biert, passait en auto dans le virage de Walgrappe. Soudain, pour une cause indéterminée, la voiture arracha un poteau du tram et alla se jeter contre la façade d'une maison.

Heureusement, le conducteur n'est que légèrement blessé, mais les dégâts matériels sont importants.

VERS L'AVENIR 11/6/1939

JAMBES ACCIDENT

Vendredi, vers 18 heures, un cycliste, Mr Edmond Chenal, âgé de 70 ans et demeurant rue Rogier à Namur, regagnait son domicile lorsqu'il fut renversé par un tram qu'il n'avait pu éviter avenue des Acacias. Blessé au visage, il a reçu les soins du Dr Lambillon.

VERS L'AVENIR 17/6/1939

TRAMS

A l'occasion de la représentation théâtrale qui aura lieu le dimanche 18 courant à la Citadelle, le service des trams sera renforcé: Départ vers le Théâtre d'Eté, à 16 h.10, 16 h.20, 16 h.30, 16 h.40, 16 h.50.

Après la représentation, des services spéciaux seront organisés pour permettre la rentrée en ville.

LIGNES ELECTRIQUES

Avis: Les dimanches et jour fériés, à partir du 18 courant jusqu'au 17 septembre inclus, les départs de Namur-Gare des trams 4 et 4 barré vers Profondeville et Fooz s'effectueront à partir de 14 heures comme suit: à l'heure 07 au lieu de 10 et 37 au lieu de 40.

Les départs de Malonne seront fixés aux heures 13 et 43 au lieu de 10 et 40.

La Direction.

VERS L'AVENIR 23/6/1939

SPY COLLISION

Jeudi matin, un accrochage se produisit à hauteur des Sablonnières de Spy, entre une camionnette de la boulangerie Masset et le tram électrique. Il n'y a heureusement eu que des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 25/6/1939

L'arrêt des trams rue Godefroid va être supprimé

A dater du 1er juillet, l'arrêt des trams coin de la rue Godefroid - Place de la Gare se fera au quai en face du bureau du Syndicat d'Initiative.

Les voyageurs sont instamment priés de ne pas profiter du ralentissement des trams au débouché de la rue Godefroid pour sauter des trams en marche. Cette interdiction est prévue par l'article 17 du règlement de police. Toute infraction peut entraîner des poursuites judiciaires.

VERS L'AVENIR 26/6/1939

LES AUTOMOBILISTES SE PLAIGNENT

Les automobilistes se plaignent et ils n'ont pas tort. Jugez plutôt: Plusieurs nous signalent que, la route de Liège étant fermée par suite de travaux aux voies du tram, ils ont dû prendre la rive gauche de la Meuse.

Quelle ne fut pas leur stupéfaction en tombant à Marche-les-Dames sur des travaux de réfection et de goudronnage du chemin ?

Tout de même, les autorités intéressées n'auraient-elles pas pu se mettre d'accord de façon à ne pas couper en même temps en pleine saison touristique et au moment de l'exposition de l'Eau, les deux voies principales qui nous relient à Liège ?

VERS L'AVENIR 26/6/1939

RAILS EN SAILLIE

Plusieurs cyclistes sont tombés dimanche en face du Casino, suite à des dérapages sur les voies du tram dont les rails étaient rendus glissants par la pluie.

Ces rails sont en saillie par rapport aux pavés, ce qui pourrait amener de très graves incidents. Nous espérons qu'on n'attendra pas ceux-ci pour remédier à cet état de choses.

VERS L'AVENIR 27/6/1939

Le docteur Camus, bourgmestre d'Andenne, fut fusillé par les allemands. En 1891, la ligne Andenne-Sorée vient d'être établie et il propose de la détourner afin que les trams passent par la ville.

Quelques mois avant sa mort, les travaux de détournement de la ligne Andenne-Sorée commençaient. Mais cette entreprise qui devait ramener la

prospérité dans le "Vieil Andenne" fut arrêtée par la grande tragédie. Depuis lors le projet a été abandonné.

VERS L'AVENIR 28/6/1939

LIGNES ELECTRIQUES

La Direction de la S.N.C.V. nous prie d'insérer l'avis suivant:

Dans l'intérêt du public, nous recommandons instamment aux voyageurs de monter dans les voitures par l'avant et d'en descendre par l'arrière. Cette règle est de pratique courante sur la plupart des lignes de tramways du pays et de l'étranger.

Elle a pour résultat de faciliter l'entrée et la sortie des voitures et de réduire la durée des arrêts.

Le personnel des tramways a reçu pour instructions de le rappeler au public, particulièrement aux points d'arrêt les plus fréquentés.

Nous comptons sur la bonne volonté des voyageurs pour l'observer.

La Direction.

VERS L'AVENIR 29/6/1939

DEUX MOTOCYCLISTES FONT UNE CHUTE

Comme une moto montée par deux adjudants du Génie passait mercredi vers 16 heures, Boulevard Ernest Mélot, en face de Vers l'Avenir, un dérapage causé par la pluie et les voies du tram se produisit.

Les deux motocyclistes furent relevés heureusement peu grièvement contusionnés et purent reprendre leur route après s'être reposés quelque instants en nos bureaux.

LA PROVINCE 6/7/1939

WEPION ACCROCHAGE

Une auto venait de Namur mardi après-midi et se dirigeait vers Profondeville.

Alors qu'elle arrivait au lieu-dit "A la grosse épine" et qu'elle dépassait une voiture à l'arrêt, survint en sens inverse un tram électrique.

L'auto coincée par la motrice eut le côté gauche sérieusement endommagé et deux pneus crevés. Quant au tram, il n'a subi que de légers dégâts.

La Gendarmerie a procédé à l'enquête.

LA PROVINCE 7/7/1939

LE SERVICE D'AUTOBUS FLAWINNE-NAMUR-VELAINE.

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion de la foire de Namur, le service d'autobus Flawinne-Namur-Velaine sera renforcé et intensifié à partir de 13 h.15 les 9,16,21,23 et 30 juillet.

LIGNES NAMUR-St-GERARD & LESVE-WARNANT

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion du pèlerinage de Ste-Adèle à Warnant, les trams spéciaux ci-après seront mis en marche le dimanche 9 juillet prochain:

Aller: Bois-de-Villers départ: 9 h.07, Lesve-les-Anges: 9 h.15, Arbre: 9 h.25, Besinne: 9 h.30, Bioul: 9 h.50, Warnant: 10 h.10.

Retour Warnant: départ: 13 h.50, Bioul: 14 h.15, Besinne: 14 h.35, Arbre: 14 h.40, Lesve-les-Anges: 14 h.45, Bois-de-Villers: 15 h.

Ces trams seront en correspondance immédiate avec:

à l'aller, les trams réguliers quittant Namur à 8 h.30 et St-Gérard à 8 h.38.

au retour, les trams réguliers arrivant à Namur à 15 h.40 et St-Gérard à 15 h.20.

LA PROVINCE 8/7/1939

SAINT SERVAIS LEGER ACCIDENT

Un jeune cycliste de Villers-lez-Heest, Henri Wiame, a été accroché vendredi, vers 17 heures, par la main-courante du tram n° 2 qui se dirigeait vers le terminus. Il fut projeté au milieu de la chaussée. Le tram s'arrêta aussitôt. Le wattman et le receveur s'empressèrent de le relever et de le conduire à la pharmacie Dugnolle. Heureusement, il ne portait que quelques ecchymoses. Après pansement, le cycliste put regagner son domicile avec le vélo qui n'avait subi aucun dommage.

Le cycliste avait un panier de chaque côté de son guidon. Un cheval lui aurait fait faire une embardée juste au moment où passait le tram.

LA PROVINCE 18/7/1939

LIGNES ELECTRIQUES

A l'occasion de la visite de Sa Majesté le Roi, le service des trams n° 2 sera supprimé sur le parcours Namur-Gare - Saint-Servais, de 9 h.55 à 10 h.25 inclus.

GRAVE ACCIDENT

Mr Félix Schepens, demeurant à Renaix et âgé de 62 ans, se trouvait dimanche sur le champ de foire. Comme il quittait le terre plain boulevard E. Mélot, il fut surpris par l'arrivée du tram 8 barré et ne put se garer à temps. Il eut le pied droit pris sous la roue de la motrice qui lui arracha le soulier.

On le transporta à l'hôpital Saint-Camille où il dut subir aussitôt l'amputation du pied.

Mr le Commissaire Istasse a procédé aux constatations.

LA PROVINCE 22/7/1939

JAMBES AUTO CONTRE AUTOBUS

Vendredi matin, vers 11 heures, un bus de Flawinne venant de Namur s'apprêtait à quitter l'avenue des Acacias pour s'engager dans la rue de Coppin. Derrière lui venait une auto pilotée par Mr Em. Bouteiller, demeurant à Charleroi. L'automobiliste n'aperçut que trop tard la manoeuvre de l'autobus, pour la raison que le clignoteur arrière était bien peu visible. Toujours est-il qu'il ne put effectuer à temps la manoeuvre de dépassement et vint coincer sa voiture entre la bordure du trottoir et l'avant de l'autobus.

Ressorts cassés, pneu avant éclaté, essieu brisé, tel est le bilan des dégâts pour Mr Bouteiller. L'autobus n'a que le garde-boue droit défoncé.

La police a procédé aux constatations.

LA PROVINCE 29/7/1939

LIGNES ELECTRIQUES

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion de la représentation qui aura lieu le dimanche 30 courant au Théâtre d'Eté, le service des trams vers la Citadelle sera renforcé.

Départs de Namur Gare à 16 h.18, 16 h.33 et 16 h.48.

A l'issue de la représentation, des trams spéciaux seront organisés pour permettre la rentrée en ville.

LA PROVINCE 30/7/1939

AVIS AUX USAGERS DU TRAM

Nous portons à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du 1er août 1939, les départs de Fooz-Station des trams n° 1 et 4 barré sont fixés à l'heure 18 au lieu de l'heure 20.

LA PROVINCE 30/7/1939

HAN SUR LESSE

Un motocycliste hollandais, de passage sur la place de Han-sur-Lesse, voulut éviter un cycliste. Malheureusement, il alla se jeter sur le marche-pied d'un tram en stationnement. Blessé à la jambe gauche, il fut soigné par le docteur Michel, de Rochefort.

LA PROVINCE 31/7/1939

JAMBES ACCIDENT

Un accident s'est produit dimanche matin, vers 10 h. 15 à l'intersection de l'avenue des Acacias et de la place de la Gare. Un tram n° 8 venant de Namur coupait l'avenue pour atteindre le terminus, quand une auto circulant de front avec la motrice vint se jeter sur celle-ci.

Le choc fut assez violent, mais heureusement personne ne fut blessé. Le tram eut le flanc droit quelque peu éraflé. Quant à l'auto que pilotait Mr Victor Thomas de Carnière, elle était endommagée plus sérieusement à l'avant. Le Police a procédé à l'enquête.

LA PROVINCE 8/8/1939

WEPION SUR LA LIGNE VICINALE ELECTRIQUE

Lundi, le tram n° 4 quittant la gare de Namur à 17 heures 10 et passant à La Pairelle vers 17 h.25 a dû faire l'arrêt pendant une vingtaine de minutes, des fils s'étant brisés et étant tombés sur la chaussée. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes.

LA PROVINCE 11/8/1939

ACCIDENT DE ROULAGE

Une auto chargée de foin pilotée par Mr Melin, de Lesves, venait de Jambes vers Namur, lorsqu'elle entra en collision avec un tram qui allait s'engager sur le pont de Jambes.

Un voyageur se trouvant sur le tram a été blessé à l'arcade sourcilière.

Les dégâts matériels sont assez importants.

LA PROVINCE 15/8/1939

ACCIDENT

Le tram de Wépion, venant de Namur, se trouvait dans la courbe de la chaussée de Dinant, au bas de la rue St-Martin, à La Plante, lorsqu'un autocar appartenant à Monsieur Léon Scieur de Florennes heurta la motrice. Il n'y a pas eu de blessés et tout se limite à des dégâts matériels.

JAMBES

La voie vicinale, placée au centre, partage de la sorte la chaussée en deux parties très larges, facilitant ainsi la circulation routière.

En dessous du pont qui forme, hélas, étranglement, la voie se partage en deux lignes. Grâce à cette disposition, les trams empruntent toujours la voie de droite dans le sens de la marche et les croisements sous le pont sont rendus possibles. Le seul inconvénient est que les manoeuvres de dépassement ne pourront s'opérer si un tram est engagé sur le pont.

LA PROVINCE 24/8/1939

SPY COLLISION

Mercredi matin, un camion de la ferme Riga, des Isnes, suivait la route de Spy en se dirigeant vers Saucin, quand il entra en collision avec le tram n° 9. Le lourds chariot est démoli.

SPY AUTO CONTRE TRAM

Un accident s'est produit vers 7 heures 20, sur la chaussée d'Eghezée, entre Spy et Saucin. Un camion de la firme Solvay & Cie de Jemeppe-sur-Sambre roulait en direction d'Onoz, quand, pour une cause inconnue, la direc-

tion se faussa et le camion alla se jeter contre le tram n° 9 qui se dirigeait vers Namur.

La collision fut violente. Le conducteur du camion reçut un coup de volant en pleine poitrine, ce volant s'étant détaché de la direction. La victime put néanmoins rentrer à son domicile par ses propres moyens.

LA PROVINCE 5/9/1939

JAMBES SERVICE D'AUTOBUS

Par arrêté royal est approuvée la délibération du 23.6.1930 par laquelle La Députation Permanente du Conseil Provincial de Namur a autorisé la S.N.C.V. à adjoindre à Flawinne et à Jambes des extensions à son service public d'autobus Malonne-Flawinne-Namur-Jambes-Velaine.

LA PROVINCE 11/9/1939

UN MOTOCYCLISTE GRIEUREMENT BLESSE A WEPION

Dimanche matin, vers 9 heures, deux motocyclistes allant rendre visite à des parents rappelés, suivaient la chaussée de Dinant en direction de Wépion.

Au lieu-dit La Caracole, le premier ralentit son allure pour traverser un passage étroit entre un camion militaire en stationnement et le tram n° 4 conduit par Mr Dumont, et venant en sens inverse.

Le second motocycliste remarqua sans doute trop tard ce changement de vitesse et vint se jeter contre son camarade pour être culbuté ensuite à gauche.

Il fut alors happé par le tram, trainé sur une distance de plusieurs mètres et blessé très grièvement. Il s'agit de Mr Joseph Bayard, de Liège. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Camille. On craint une fracture de la colonne vertébrale.

Cet accident causa certaines perturbations dans le service des tramways.

LA PROVINCE 16/9/1939

AVIS AUX USAGERS DES TRAMS

Il est porté à la connaissance des voyageurs qu'à partir du dimanche 17 courant, le départ prévu actuellement les dimanches et jours fériés de Malonne-Malpas à 20 heures 15 pour Namur sera retardé de trente minutes sur tout le parcours.

LA PROVINCE 6/10/1939

NAMUR PETIT ACCIDENT

Mercredi soir, une auto suivait la chaussée de Dinant à la Plante derrière un tram allant vers Wépion. Celui-ci ayant fait arrêt, l'automobiliste voulut le dépasser par la droite, mais une autre voiture stationnait devant une boulangerie. L'automobiliste coinça violemment sa machine entre le tram et la voiture à l'arrêt. Il n'y a pas eu de blessés mais les dégâts aux deux autos sont sérieux.

LA PROVINCE 14/10/1939

LA GUERRE

Les plateformes des tramways sont devenues le dernier endroit où l'on cause....

LA PROVINCE 17/10/1939

STATISTIQUES DES ACCIDENTS

En 1938, le nombre des tués pour tout le pays a été inférieur à 600. On remarque que la motocyclette a causé 32 morts, le tramway 23, la bicyclette 13 et les attelages 16.

LA PROVINCE 14/10/1939

NAMUR ACCIDENTS

Vendredi après-midi, vers 15 heures 15, boulevard ad Aquam, un tram n° 4 se dirigeait vers Profondeville en face de l'Hospice Saint-Gilles, suivi par l'auto de Mr Joseph David de Fosses. Soudain l'automobiliste se trouva en présence d'une moto. Comme des travaux sont en cours sur la droite du boulevard, l'auto qui voulait au moment de l'arrivée du motocycliste dépasser le tram à droite, effectua une manoeuvre d'évitement, mais elle toucha rudement le tram. Heureusement tout s'est borné à quelques dégâts matériels.

Le second accident est survenu près de la Gare. Un tram n° 8 se dirigeait vers le Square Léopold lorsque survint, roulant en sens inverse, un camion de l'armée. Il y eut collision, mais sans autre conséquence que des dégâts matériels.

Un chauffeur ivre provoque un accident rue Godefroid à Namur



Les lieux de l'accident et le conducteur en médaillon.

Hier, vers 9 h. 30 du matin, une collision s'est produite rue Godefroid, en face des bureaux de notre journal.

M. Joseph Wafflard, marchand de bestiaux, à Merlemont, se dirigeait vers la gare au volant d'une conduite intérieure à laquelle était accrochée une remorque transportant une vache.

En sens inverse, arrivait un camion de la firme Latour, qui était piloté par M. Jean Poisseroux, de Floreffe.

Au moment du croisement, ce second véhicule dévia brusquement à gauche, accrocha l'avant de la voiture, puis revint vers la droite où il s'arrêta contre le trottoir après avoir buté du garde-boue avant contre un réverbère.

Personne n'était blessé.

La voiture de M. Wafflard, qui avait l'avant défoncé, fut immobilisée jusqu'à l'arrivée d'une dépanneuse et le service des tramways subit, de ce fait, un retard assez conséquent.

A sa descente de camion, Jean Poisseroux donna des signes évidents d'ivresse et la foule, déjà rassemblée sur les lieux de la collision, ne ménagea pas ses épithètes pour qualifier son état.

Un gendarme lui passa les menottes et le conduisit immédiatement au dépôt d'arrêt.

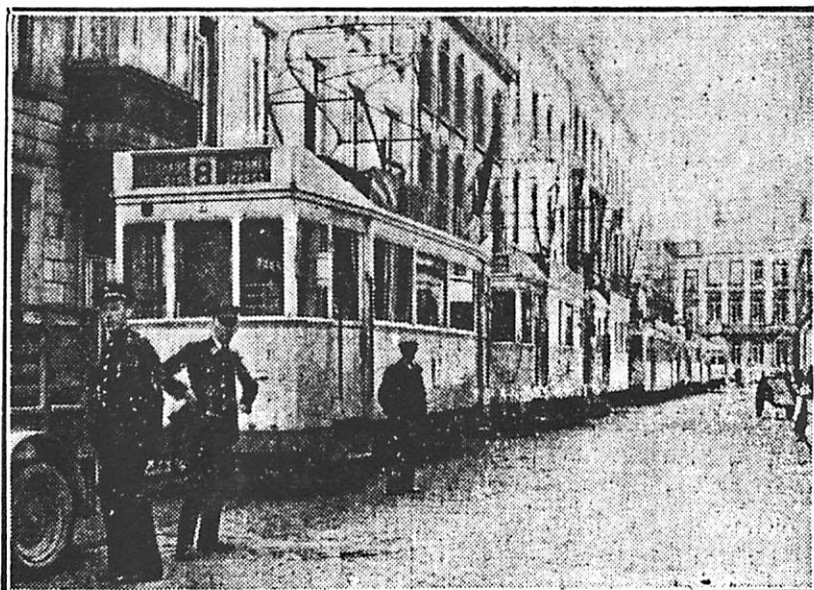
Les emplacements des véhicules furent relevés sur plan et, à dix heures, la circulation normale était rétablie.

D'après certains témoignages, Jean Poisseroux est habituellement sobre et ce paraissait pas ivre à son arrivée au travail. Toutefois, il est à noter que c'est actuellement la kermesse dans son village.

Il avait commencé sa journée par un travail de déchargement à la gare, mais le camion relevant les immondices dans le faubourg de Salzinnes, ayant eu le pont arrière brisé en déversant le contenu de sa benne à la ferme des boues, il avait été envoyé

avec son véhicule en remplacement.

C'est en se rendant à Salzinnes que Jean Poisseroux a provoqué l'accident qui, pour s'être limité à des dégâts matériels, n'en est pas moins pour lui d'une extrême gravité.



Les trams sont bloqués

LA PROVINCE 29/10/1939

LIGNES VICINALES DE COURRIERE-HUY et NAMUR-ANDEENNE-HUY

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs que le marché de Huy prévu pour le mercredi 1er novembre étant reporté, le service des trams sera assuré à cette dernière date comme il est prévu au tableau horaire du mercredi.

D'autre part, la journée du 1er novembre, c'est l'horaire prévu pour les dimanches qui sera observé.

ROCHEFORT LES HORAIRES DES TRAMS

L'administration des vicinaux a modifié les horaires. Les trams partant de Rochefort vers 8 h. et de Wellin vers 9 h. 15 seront supprimés. Il en est de même des trams partant de Wellin à 5 h. et de Grupont à 7 h.

LA PROVINCE 25/11/1939

LOUETTE SAINT PIERRE

Chute d'un cycliste.

Mr Joseph Doudou, de Bellefontaine, passait à vélo au lieu-dit "La Prise d'Eau" à Louette-St-Pierre. La roue avant de machine s'engagea dans la gorge d'un des rails du tram. Le cycliste perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le pavé. On le releva perdant du sang en abondance et il dut être reconduit chez lui après avoir reçu les premiers soins sur place.

JAMBES UN SOLDAT GRAVEMENT BLESSE

Un grave accident dont a été victime un militaire en cantonnement dans l'agglomération namuroise, s'est produit vendredi matin vers 9 heures sur la route de Liège, à hauteur des installations de la Purfina.

Ce soldat, Mr Joseph Labruyère, longeait à pied la voie du tram Namur-Andenne en direction d'Andenne.

Tout à coup, derrière lui arriva l'autorail. Le conducteur de celui-ci aperçut le soldat, corna à plusieurs reprises, mais le militaire qui ne s'était pas retourné et qui croyait à l'arrivée d'une auto, avait appuyé davantage à droite en se plaçant sur la voie-même du tram.

L'autorail le tamponna et le traina sur une assez longue distance.

Le soldat fut relevé aussitôt. Il avait perdu connaissance et portait des graves blessures aux jambes dont l'une doit être brisée. Il paraissait en outre être atteint d'une fracture du crâne.

L'infortunée victime fut peu de temps après transportée à l'hôpital militaire de Namur. Son état est grave. Le Parquet a fait une descente sur les lieux.

LA PROVINCE 5/12/1939

UNE COLLISION ENTRE UN AUTOBUS ET UN CAMION

L'autobus Namur-Flawinne venait hier vers 15 heures 30 au passage à niveau de l'avenue de Belgrade et se dirigeait vers la Gare. Arrivé au Tunnel, il entra en collision avec un auto camion chargé de charbon de la firme La Prudence, de Namur, lequel se dirigeait vers la rue du Vicinal. Les dégâts matériels sont assez considérables. Seul le conducteur du camion a été légèrement blessé.

LA PROVINCE 8/12/1939

GEDINNE AMLIORATIONS AU PASSAGE A NIVEAU

L'administration des Ponts et Chaussées fait exécuter actuellement des travaux d'aménagement de la voirie au carrefour des routes De Gedinne vers Haut-Fays et de Dinant-Bouillon. Ces travaux qui comprennent aussi le déplacement de la ligne vicinale, augmenteront considérablement la sécurité de la circulation.

LA PROVINCE 10/12/1939

NAMUR RENVERSE PAR UN AUTOCAR

Un accident s'est produit samedi vers 13 heures, rue du Vicinal à Namur. La victime en est Mr Dussart, ouvrier aux Vicinaux qu'on a relevé atteint d'une fracture de la jambe.

LA PROVINCE 16/12/1939

SAINT-SERVAIS. ACCIDENT DE ROULAGE

Jeudi soir, vers 17 heures, au viaduc de la chaussée de Waterloo, un marchand de chevaux, Mr Wiertz, habitant rue St-Donat à St-Servais, tenait un cheval, non attelé, par la bride. La fumée s'échappant d'une locomotive qui passait à ce moment sous le viaduc effraya le cheval. Celui-ci se cabra et se jeta devant le tram n° 9 qui descendait vers Namur.

La pauvre bête fut renversée et blessée au point qu'il fallut l'abattre sur place.
